

PAGES
MANQUANTES



M. ERROL BOUCHETTE

Coup d'Œil Général sur la Terre Canadienne et sur ses Habitants



DANS les études qui ont précédé celle-ci, nous nous sommes attachés à fixer brièvement certaines des conditions fondamentales, politiques et sociales existant au Canada. Jetons maintenant un coup d'œil général sur notre territoire et sur la population qui l'habite. Pour cela il n'est pas besoin d'entreprendre une description géographique faite depuis longtemps. Mais nous userons avec sobriété des volumineuses statistiques que met à notre disposition le dernier recensement. (1)

Chacun sait que le Canada est, par l'étendue, un des plus grands pays de la terre. Le czar de Russie règne sur 8,660,000 milles carrés du globe; les Etats-Unis d'Amérique, avec leurs colonies, en réclament 3,786,000; le Canada vient en troisième lieu avec 3,745,000 milles carrés de territoire. Toutes les autres unités politiques du globe sont de proportions moins vastes, sans en excepter la Chine et l'Australie. C'est en présence de ces chiffres que l'on comprend la position unique dans les annales du monde de ce souverain qui règne, par de-là les mers, non-seulement sur le Canada, mais sur des pays comprenant onze millions de milles carrés et nourrissant plus de trois cent millions d'habitants. Et si l'on réfléchit que, sauf en Asie, cet empire n'est pas maintenu par la force des armes, mais par un lien unique de devoir et de loyauté, l'on devra convenir que c'est là un exemple frappant de la sagesse dont sont capables

(1) Quelques-uns des chiffres que nous donnons sont tirés des bulletins non révisés du recensement et peuvent par conséquent être quelque peu changés dans le rapport final.

les sociétés humaines lorsqu'elles ont le sentiment d'être libres et responsables de leurs actes publics.

Nous savons d'autre part que notre territoire immense compte à peine deux habitants par mille carré, et qu'il avoisine, sur une longueur d'environ 4,000 milles la populeuse république des Etats-Unis. C'est ce qui a fait dire à beaucoup de Canadiens—ce nombre, heureusement, diminue tous les jours—que notre existence nationale n'est qu'une illusion et que notre autonomie dépend du bon plaisir de nos voisins. S'il en était vraiment ainsi, ces études n'auraient pas leur raison d'être, car à quoi servirait-il de favoriser l'épanouissement d'un sentiment national chez un peuple ainsi réduit à l'impuissance? Mais la majorité des Canadiens est bien loin de partager cette triste opinion. Elle croit, au contraire, que le Canada pendant de longs siècles tiendra fièrement sa place parmi les nations du nouveau monde. L'Amérique de l'avenir verra, marchant de pair, deux grandes puissances, l'une déjà adulte, l'autre encore en ce moment adolescente. Et c'est ainsi que se formera graduellement sur ce continent un système de contrepoids utiles comme celui qu'on appelle dans l'ancien monde le concert européen.

La confiance que nous pouvons avoir en notre avenir national ne doit cependant pas nous aveugler sur nos points faibles. Ils sont surtout, nous l'avons dit, la longueur et le tracé arbitraire de notre frontière et le chiffre peu élevé de notre population. Le premier est le fait de la nature, le second a pour causes notre climat, notre situation politique et certaines conditions économiques. Notre population est peu nombreuse parce que les immigrants d'Europe s'établissent en bien petit nombre ici. Il est naturel, en effet, que recherchant une nouvelle patrie, ces hommes se portent de préférence vers les contrées éloignées des longs hivers du nord comme des chaleurs accablantes des tropiques. Les pays ainsi situés devraient se peupler avant le Canada. Notre situation politique aussi éloigne l'émigrant. Il faut vivre en Canada pour comprendre la liberté canadienne. Les étrangers ne s'en rendent pas bien compte. L'Irlandais qui s'exile recherche le drapeau étoilé; l'Allemand, l'Italien, le Français, etc., préfèrent, en s'expatriant, ne pas

rester sous la domination d'une autre puissance européenne. Le courant de l'immigration s'est donc porté vers la république voisine, laquelle a ajouté à l'immigration volontaire venant d'Europe, l'immigration africaine forcée. Les descendants des noirs importés d'Afrique en Amérique pour servir de bêtes de somme, forment, à eux seuls, une population qui dépasse du double toute la population du Canada.

Personne ne conteste que notre frontière du sud ne soit un de nos points faibles. Cela a failli tout récemment servir de prétexte à un coup d'Etat. Cependant cet inconvénient, réel aujourd'hui, diminue d'année en année; il disparaîtra bientôt. Lorsque le Canada aura acquis son complet développement, cette longue frontière deviendra une bien plus grande faiblesse pour sa voisine, car de tout temps la tendance envahissante a été du nord au sud, de l'est à l'ouest. C'est ainsi que tandis que les Américains peuplent l'Ouest Américain, les Ontariens l'Ouest canadien, les Canadiens-français se répandent dans l'Ontario et dans la Nouvelle-Angleterre. Tout porte donc à croire que ces mouvements de populations seront graduels et pacifiques et que deux peuples libres et éclairés pourront s'entendre sans s'entre-tuer.

Nous parlerons plus tard de cette éventualité possible. C'est la seule qui puisse nous faire regretter pour le moment la faiblesse numérique de notre population. A cela près, nous ne croyons pas que notre croissance lente soit un désavantage au point de vue social et national. Le nombre est utile pour le présent, la qualité est essentielle pour l'avenir. A ce point de vue, ce qui a été pour nous un véritable désastre, ce qui a réellement retardé nos progrès, c'est la cruelle saignée que nous a fait l'industrialisme américain. Il est certain que près d'une moitié de notre accroissement naturel nous a ainsi échappé. Nous ne sommes que six millions. Nous devrions être huit ou neuf millions. Ce n'est ni notre climat ni notre drapeau qui a donné lieu à cet exode de nos enfants. Ils étaient attachés comme nous le sommes à notre beau pays, et sur la terre d'exil un grand nombre d'entre eux en conservent encore un affectueux souvenir. Ils sont partis par ce que nous les avons chassés. Au sein de richesses incalculables nous n'avons pas su leur

fournir le travail et le pain. Nous les suivrons plus tard dans les villes manufacturières où ils se sont groupés et nous leur parlerons de la patrie où nous voudrions les voir revenir, avec les qualités acquises là-bas. Mais occupons-nous tout d'abord de ceux qui sont restés sur notre sol. Ceux-là souffrent moins sans doute qu'aux jours sombres de l'émigration. Cependant ce mal n'est présentement qu'enrayé, il faut l'extirper à jamais. Nous y parviendrons si nous savons étudier notre territoire et nos ressources, car les connaissant nous voudrions certainement en tirer un parti sage et utile. Or, vouloir c'est pouvoir dans presque tous les cas, dit la sagesse des siècles. Les brèves remarques que nous consignons dans cette étude seront peut-être de quelque utilité aux jeunes gens qui s'intéressent à cette grave question.

Le territoire Canadien se divise naturellement en trois régions longitudinales, contenant des groupements de population bien distincts. Nommons-les respectivement: la région orientale, la région centrale et la région occidentale. La région orientale comprendra les provinces du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec, les territoires de Franklin et d'Ungava, soit une superficie de 1,258,431 milles carrés. Elle est plus vaste que tout l'empire Allemand y compris ses colonies. Il est vrai que les territoires du nord, encore pratiquement inexplorés et peu productifs, comptent pour 854,961 milles carrés dans ce chiffre. Cette région contient plus du tiers de la population du Canada. On peut diviser cette population comme suit au point de vue des origines et de la langue:

D'ORIGINE ET DE LANGUE FRANÇAISE (census 1901).

Prince-Edouard....	13,866	
Nouvelle-Ecosse....	45,223	
Nouveau-Brunswick....	80,042	
Québec....	1,323,824	
		1,462,955

D'ORIGINE ET DE LANGUE ANGLAISE (census 1901).

Prince-Edouard....	89,378	
Nouvelle-Ecosse....	414,351	
Nouveau-Brunswick....	251,078	
Québec....	325,064	
		1,079,371
Total..		2,542,826

Il faut ajouter à ces chiffres une quinzaine de mille âmes représentant les indiens, les pêcheurs, les chasseurs et les traiteurs dans les territoires. La population se divise encore en rurale et urbaine comme suit, toujours d'après le même recensement :

	Pop. rurale.	Pop. urbaine.
Prince-Edouard....	91,179	12,080
Nouvelle-Ecosse....	375,074	84,540
Nouveau-Brunswick....	269,398	61,722
Québec....	1,171,211	477,687
	<hr/> 1,906,862	<hr/> 536,029

La population urbaine est répartie entre vingt-quatre villes de plus de cinq mille habitants. Dans la province de Québec, la population de langue anglaise se concentre surtout dans les villes; on compte près de cent mille personnes de langue anglaise à Montréal seul, en comprenant la population de la ville de Westmount. Dans les autres provinces de la région orientale, il n'y a presque pas de population française dans les villes.

La population rurale occupe plus de vingt-cinq millions d'acres de terre; mais les terrains en culture ne s'élèvent qu'à 6,756,411 acres, cultivées par 225,855 cultivateurs dont 210,554 sont propriétaires. La valeur totale du produit de ces terres pendant l'année du recensement, en tenant compte des produits laitiers, fut d'un peu plus de \$135,482,000, dont \$98,000,000 produits dans la province de Québec. Cette même année, les mines de la région produisirent \$12,668,000, dont neuf millions dans la Nouvelle-Ecosse et trois millions dans Québec. L'industrie de la pêche donna un revenu de \$13,604,000, dont sept millions dans la Nouvelle-Ecosse, et celle des forêts \$25,661,000. Soit un revenu total de ces quatre chefs de \$187,415,000. Ajoutons le revenu des industries de la région s'élevant à \$205,179,685, dont \$158,287,994 pour Québec, et nous constatons pour la région un revenu total de \$392,594,685.

La région centrale se compose des provinces d'Ontario et de Manitoba et du territoire de Keewatin, soit une superficie de 804,810 milles carrés, dont 334,394 pour les provinces. C'est à peu près l'étendue de l'empire portugais y compris ses posses-

sions d'Afrique. Ce rapprochement nous ramène incidemment à penser aux avantages que comporteraient un système d'équilibre continental. Il est bien évident que le Portugal serait à la merci de chacune des grandes puissances sans l'équilibre européen qui tient chacune à sa place. La garantie est sérieuse pour les pays faibles, et le Canada devra rester dans la catégorie des faibles pour quelques années encore. Mais c'est là une digression. La population de cette région était, en 1901, de 2,438,158. La province d'Ontario à elle seule comptait pour 2,182,947 dans ce chiffre. La population rurale de la région comptait 1,754,994 et la population urbaine 683,164 répandue dans trente et une villes de plus de 5,000 âmes. La population d'origine et de langue française dans cette région n'est que d'environ 180,000, sans tenir compte des métis de langue française du Manitoba. Sauf une vingtaine de mille Canadiens-français qui habitent la capitale fédérale, Ottawa (1), la population de langue française d'Ontario et du Manitoba est presque exclusivement rurale. Nous verrons plus tard quel rôle social elle est appelée à y jouer.

La population rurale de la région du centre occupe plus de trente millions d'acres de terre. Les terrains en culture comprennent 11,953,530 acres, cultivés par 217,227 cultivateurs, dont 178,931 propriétaires. L'année du recensement, le rendement total des terres fut de \$221,402,000, dont \$24,450,000 pour le Manitoba et le reste pour Ontario. Il faut ajouter à ces chiffres les produits laitiers s'élevant à \$15,385,000 pour les deux provinces. Cette même année, les forêts ont produit \$22,302,000, les mines \$10,634,000 et les pêcheries un demi million. Total: \$269,723,000. Revenu industriel: \$254,450,925. Revenu total de la région, \$524,173,925.

La région occidentale comprend la province de la Colombie-Britannique et six territoires organisés: Alberta, Assiniboia, Saskatchewan, Athabaska, Mackenzie (2) et Yukon. Elle est de

(1) La ville de Windsor, est aussi en partie canadienne-française. Près d'un millier de Canadiens-français habitent Toronto.

(2) On vient de présenter à la Chambre des Communes une loi constituant ces territoires en deux provinces autonomes appelées respectivement l'Alberta et la Saskatchewan.

beaucoup la plus considérable par son étendue qui est de 1,681,133 milles carrés, soit un peu plus que l'étendue totale de l'empire turc. Au point de vue de la population, elle est de bien plus faible que les deux autres, n'ayant, au dernier recensement, que 336,597 habitants, y compris une notable proportion de peaux-rouges et de Chinois. Elle se peuple cependant très rapidement. Si l'on ne compte pas les métis français venus du Manitoba et établis sur divers points de la prairie, la population de langue française n'est que de 16,000 âmes et son augmentation ne paraît pas très rapide. Les revenus de cette région pour l'année du recensement furent comme suit : Agriculture, \$20,054,000 ; produit laitiers, \$262,000 ; forêts, \$2,634,000 ; mines, y compris le Yukon, \$24,653,000 ; pêcheries, \$4,698,000. Total, \$27,648,000, et de \$49,060,765 en tenant compte des revenus industriels.

En comprenant quelques colonnes dont nous n'avons pas tenu compte dans ce résumé, le revenu brut total du peuple canadien de tous chefs serait de \$992,719,781. Ces chiffres qui donnent un revenu moyen de \$925 par famille sont bien loin d'indiquer un pays qui souffre de pauvreté. Cependant, comme on l'a dit souvent, la statistique est trompeuse et les plus belles généralisations ne supposent pas toujours une situation économique satisfaisante, surtout lorsqu'on tient les regards fixés sur l'avenir. Il ne faudrait pas, d'autre part, conclure de cette remarque, que notre intention est d'entreprendre de longues analyses statistiques. Notre but dans ce travail n'est pas d'épuiser le sujet, mais de mettre en évidence les points les plus importants pour notre peuple aujourd'hui en pleine croissance.

Au point de vue de la langue, ce qui est en somme, une des meilleures indications générales de la formation intellectuelle et sociale, nous avons, en Canada, en 1901, 3,131,653 personnes dont la langue usuelle est l'anglais, et 2,212,025 personnes dont la langue usuelle est autre que l'anglais, y compris 1,670,000 de langue française et 350,000 de langues allemande, hollandaise, scandinave, etc.

Ce sont ces trois régions et les trois groupes de population qui les habitent, avec lesquels nous devons nous familiariser, si nous voulons concevoir une idée juste de la condition économique actuelle du Canada, ainsi que de ce que lui réserve l'ave-

nir. Il est évident qu'en ce moment, les groupes central et oriental sont les plus intéressants à étudier au point de vue des problèmes sociaux qui vont se compliquant à mesure qu'une population devenant plus dense, sent davantage le coudoisement à l'intérieur et la poussée de l'extérieur. L'Ouest canadien est encore dans la période de formation, pour ainsi dire primitive. Son avenir dépendra d'une foule de causes, dont la principale et celle sur laquelle nous pouvons exercer une influence réelle, est la condition économique des groupes plus anciens. C'est donc par ceux-là que nous devons commencer. De ces groupes anciens, le plus intéressant pour nous et le plus important, croyons-nous, au point de vue sociologique, c'est le groupe oriental. Réservons donc pour l'instant, tout ce que nous pourrions dire des merveilleuses prairies de l'Ouest. Ne nous laissons pas tenter par le littoral du Pacifique au climat délicieux, aux richesses minières inépuisables, et dont les populations grandissantes tendent déjà la main à l'Asie. Nous y reviendrons un autre jour en passant par la région immense et fertile des grandes mers douces, sources du Saint-Laurent, où se multiplie dans l'abondance une population si vivante, si saine et si belle. Entrons, comme autrefois le capitaine de Saint-Malo, dans le "golfe des Châteaux", abordons comme lui à la terre des "bons hables en chaleur plus tempérée que la terre d'Espagne et la plus belle qui soiet possible de voir."

Quatre péninsules et deux grandes îles, dont l'une forme près de la moitié d'une province, l'autre une province entière, se groupent à l'endroit où l'Amérique se rapproche le plus de l'Europe. Au Sud-Est de la province de Québec, le Nouveau-Brunswick s'avance entre le golfe Saint-Laurent au nord et l'Atlantique au Sud. Une langue de terre rattache cette province à celle de la Nouvelle-Ecosse que l'étroit canal de Canso sépare du Cap-Breton; au nord de la Nouvelle-Ecosse et entièrement baignée par les eaux du golfe Saint-Laurent, se trouve l'île du Prince-Edouard. Ce pays, c'est l'ancienne Acadie; ce nom n'est plus officiellement reconnu, mais les poètes s'en servent de préférence, car ils ont su s'identifier avec le peuple martyr qui le porte gravé dans son cœur.

Au nord de l'Acadie, le golfe Saint-Laurent présente sa plus grande largeur. Il se rétrécit graduellement vers l'ouest où

ses eaux rencontrent celles du fleuve de ce nom, lequel coule entre deux chaînes de montagnes, formant au sud la Gaspésie, au nord l'immense péninsule du Labrador, dont la rive septentrionale baigne dans la baie James et la mer d'Hudson ou Canadienne.

Nous avons vu que tout l'empire allemand tiendrait à l'aise dans cette région. Toutes ses grandes villes sont des ports de mer, de "bons hables" et la pêche maritime est une de ses grandes industries. Pas la plus importante cependant. Dans le Cap-Breton et dans la péninsule acadienne se trouvent des houillères qu'on a commencé à exploiter en grand, et d'excellent minérai de fer. Les grèves du fleuve et du golfe Saint-Laurent se composent sur une vaste étendue de sables magnétiques déposés là par une méthode de concentration naturelle et qui contiennent une quantité pratiquement illimitée de minérai de fer. Bientôt des procédés électriques permettront de le débarrasser des impuretés qu'il contient et de le livrer à l'industrie et au commerce. Dans différents endroits de la région on trouve en abondance et dans des conditions exploitables, des gisements de fer chromé, cuivre, nickel, molybdène, plomb, zinc, antimoine, amiante, graphite, phosphate, mica, pétrole, talc et d'autres minéraux encore. On y trouve en petites quantités l'or et l'argent. Cependant, l'exploitation est encore si peu avancée, que le rendement total annuel des mines de la région représente à peine aujourd'hui douze millions de dollars. N'oublions pas de mentionner ici les inépuisables dépôts de tourbe qui existent partout, qu'on commence à traiter scientifiquement et dont le prix de revient est moindre que celui de la houille. Ce combustible excellent est une ressource précieuse pour l'avenir; il nous permettra surtout d'économiser nos forêts. Les travaux de M. Rodolphe Faribault et de M. Bell, de la commission géologique, de M. Obalski, inspecteur des mines de Québec et de plusieurs autres savants, mettront le public au courant des ressources minières de cette région.

Cette immense richesse qu'offre les mines est pourtant peu de chose si on la compare aux ressources agricoles de ce pays. Il est vrai que l'industrie agricole, pourtant la plus ancienne de cette région, est encore pour ainsi dire dans son enfance, bien

que les peuples qui l'habitent soient les plus anciennement établis au Canada. La richesse agricole totale, d'après le dernier recensement n'atteint pas à trois cent millions près celle de la seule province d'Ontario. Elle n'est que de 582 millions et la province de Québec figure pour plus de 430 millions dans ce chiffre. Cependant, il est prouvé que son sol n'est pas moins fertile que celui de la région supérieure et que pour certains genres de culture le climat, bien que moins clément, est plus favorable et le rendement meilleur. Les champs fertiles s'étendent très vastes dans la péninsule acadienne et dans les îles qui en dépendent. Ils sont plus rares mais non moins beaux dans la Gaspésie où les monts Appalache se prolongent en côteaues ensoleillés et arrosés de nombreuses rivières, jusqu'au golfe d'une part, jusqu'à la baie des Chaleurs, de l'autre. Nous connaissons tous la large, belle et fertile vallée du Saint-Laurent. Nous avons parcouru les plaines qui s'étendent jusqu'au lac Champlain au sud de Montréal. Au nord, nous le savons, l'agriculture remonte lentement vers les montagnes pour rencontrer et conquérir la richesse industrielle qui se précipite dans la plaine en torrents impétueux de houille blanche. Mais réfléchit-on à ceci que sur les deux cents millions d'acres de terres arables dans la province de Québec, six pour cent à peine sont en culture ? On ne songe guère que ces Laurentides dont les silhouettes rondes et douces nous sont si familières et si chères, s'abaissent au septentrion dans une vallée aussi vaste que celle du Saint-Laurent. Que la terre y est aussi riche et aussi fertile, et le climat plus doux, puisque le pays est moins exposé aux vents froids qui remontent la vallée du Saint-Laurent. Cette zone pourrait nourrir vingt-cinq millions d'hommes. Les Laurentides en forment la limite méridionale. Les versants au nord ont une inclination graduelle mais très perceptible. Des hauteurs qui forment la ligne de partage des eaux, de puissants fleuves coulent vers la mer Canadienne et la forêt vierge se prolonge jusqu'aux confins du territoire de la province. On avait cru d'abord qu'au delà des Laurentides le climat était trop rigoureux pour que les céréales pussent y mûrir. Cette erreur se dissipa devant les observations météorologiques et surtout devant l'expérience des cul-

tivateurs. Tout le monde sait aujourd'hui que les céréales mûrissent dans toute la zone qui s'étend par-delà les Laurentides du Témiscamingue au lac Saint-Jean. On a dit plus tard, la limite cultivable, c'est la hauteur des terres; plus loin, la forêt cesse et le désert de neige s'étend jusqu'au pôle. Erreur encore. Il est prouvé que sous le 51e degré de latitude nord à la rivière Nottaway, sur les rives de la baie James, la forêt se prolonge, les légumes viennent très bien, les troupeaux se portent à merveille. Les résidents affirment que cette vaste région peut produire tout ce que produit l'Ecosse. "Je n'ai aucun doute que tout ce que l'on peut récolter en Ecosse, puisse être récolté au Fort-George," dit le facteur de ce poste, M. G'llies. (1). Et pourquoi en douterions-nous? Cette région est encore au sud de Londres et de Berlin. Et ne sait-on pas que dans l'antiquité on regardait la Bretagne et la Germanie comme des pays froids et habitables. Dès que ce pays sera accessible, notre population s'y portera et c'est par lui que nous deviendrons un peuple prospère et puissant. Déjà les voies ferrées ont entamé cette région. Dans peu d'années, elles la sillonneront dans tous les sens et cela profitera non seulement à l'agriculture mais aussi à l'industrie.

L'auteur de ce travail n'a pas beaucoup voyagé hors de son pays, mais il a beaucoup lu et un peu médité, et il lui semble que l'avenir de ses compatriotes, surtout de ses compatriotes de race française est au moins autant dans l'industrie que dans l'agriculture. A vrai dire, nous ne voyons pas, en étudiant la carte à la lumière du livre, de pays aussi propre à la grande industrie que la province de Québec, car les deux chaînes de montagnes qui bordent le Saint-Laurent et surtout celle du nord, sont les foyers des forces hydrauliques les plus puissantes peut-être, prises collectivement, qui existent sur la terre. La forêt, cette matière première d'une foule d'importantes industries, n'existe nulle part aussi étendue et aussi riche, et le Saint-Laurent est la grande route qui répandra ces richesses dans le monde entier.

(1) Le fort George est situé à 235 milles au nord de l'extrémité de la baie James. (Rapport du Dr Henri M. Ami, de la commission géologique: *Ressources du pays de Québec à Winnipeg*). Tout ce rapport est à consulter.

La forêt! Oui, c'est là notre grande richesse, ne l'oublions jamais. L'agriculture est intéressée au même titre que l'industrie à sa permanence, et nous conserverons nos champs aussi longtemps seulement qu'existeront nos bois. "Au Canada comme en Russie, dit M. Méland, un expert en culture forestière, la prospérité agricole est intimement liée à la présence de grands massifs boisés destinés à arrêter les vents polaires." Ces paroles ont pour nous une extrême gravité. Nous ne pouvons douter de leur vérité absolue, car dans certaines régions déjà nous sommes à même d'en éprouver la justesse. Il est absolument certain qu'en dévastant les forêts du Nord, les Canadiens, surtout ceux de la province de Québec, détruisent non seulement leur avenir industriel mais aussi leur existence agricole. Quand les montagnes et les hauteurs seront déboisées, nos rivières se transformeront en torrents dévastateurs, notre beau Saint-Laurent cessera d'être un fleuve de vie pour devenir un flot fatal charroyant à l'océan tout le sol arable de sa vallée; d'affreuses tempêtes chargées de froidure achèveront de transformer en désert le pays dénudé et qui ne pourra plus nourrir ses habitants.

Voilà ce que nous réserve l'avenir si nous dévastons nos forêts. Elles s'étendent au nord sur une superficie de plus de cinquante millions d'acres; au sud et dans les provinces maritimes, on en trouve encore plus de quatre millions d'acres. Au premier coup d'œil et vues de loin elles peuvent paraître presque intactes; mais ce n'est qu'en apparence, du moins dans tous les endroits accessibles. Le feu et la hache les amoindrissent incessamment. Quelque vastes qu'elles paraissent, elles disparaîtront avant la génération qui grandit si nous n'y prenons garde. (1). Que faut-il donc faire? Devons-nous renoncer à les exploiter et à défricher la terre pour des fins agricoles? Pas du tout. L'exploitation intelligente et honnête loin de nuire à la forêt lui est bienfaisante. On peut s'en convaincre en parcourant certaines exploitations particulières, surtout les bois qui appartiennent à Sir Henri Joly de Lotbinière, ce

(1) Voir le livre de M. George Johnson, *Forest Wealth of Canada*.

véritable ami de son pays. Dans son domaine, très vaste pour celui d'un particulier, il pratique la coupe réglée, et pour chaque arbre qui tombe, il en fait surgir de terre, en variant les essences, dix, vingt et cent. Ses gardes veillent nuit et jour pour protéger les massifs contre les incendies. Puisse cet homme de bien faire école, puissent tous les Canadiens s'inspirer de ses sentiments. Appelons de nos vœux ce moment où personne ne pourra diminuer la forêt sans encourir la réprobation publique. N'est-il pas clair que celui qui la détruit est un parricide, coupable d'une tentative contre l'existence même de la patrie?

Pour protéger la forêt, la loi sera toujours impuissante sans le secours de l'opinion publique. Quand celui qui coupera un arbre inutilement ou sans le remplacer, sera tenu pour un ignorant ou un imbécile; quand le dévastateur de la forêt sera noté d'infamie et montré du doigt par ses concitoyens; quand celui qui y mettra le feu passera pour un aliéné dangereux dont on demandera l'internement; quand le témoin d'un de ces forfaits qui ne le dénoncera pas sera jugé aussi coupable que l'agent actif du crime, alors seulement la loi cessera d'être une lettre morte pour devenir efficace et opérative. Ainsi donc, si le mal doit continuer, ne nous avisons pas d'en accuser les gouvernements qui sont nos mandataires et qui seront toujours plus ou moins faits à notre image. S'ils se montrent apathiques, le mal vient de nous. N'attendons pas que d'autres fassent notre œuvre, car alors elle ne sera peut-être jamais faite. Ce n'est que rarement qu'il surgisse parmi les peuples de ces âmes puissantes et droites, assez clairvoyantes pour voir la vérité et assez fortes pour l'imposer. Avant donc de parler de la conservation et de l'exploitation de la région qui nous occupe en ce moment, il importe de savoir quelle population l'habite et quel esprit anime cette population. Le groupe de langue française nous attirera tout d'abord puisqu'il est, dans cette région, le plus anciennement établie et le plus nombreux. Il offre en outre, au point de vue de la formation nationale canadienne, un intérêt au moins égal à l'autre. Ce sera le sujet de notre prochaine étude.

Ériol Bouchette.

l'Orthodoxie Grecque et Russe



La Réforme et l'Orthodoxie grecque désignent les deux plus grands tronçons, qui ont été séparés de la véritable Eglise du Christ. En Occident nous connaissons un peu la Réforme, car nous vivons au milieu des nombreuses sectes, qui se réclament de ce nom : nous connaissons beaucoup moins l'Orthodoxie grecque. Ses partisans cependant ne sont pas rares sur notre continent, où ils abordent par bandes chaque année plus considérables. Il n'est donc pas sans intérêt de rechercher l'origine et la nature de leur église. Certes les lecteurs de la REVUE CANADIENNE qui m'ont suivi dans ma croisière autour de la Méditerranée, sont familiarisés déjà avec les Grecs, et peut-être en ont-ils une idée plutôt défavorable. Peut-être ne voient-ils guère en eux que des brouillons, dont l'arrogance et la subtile vanité n'ont cessé d'infliger des désagréments, voire des désastres à l'Eglise de Dieu.

Il est temps de faire plus ample connaissance avec cette espèce de chrétiens.

Commençons par rendre à César ce qui appartient à César. Il n'est que juste de reconnaître l'immense service que la civilisation de la Grèce païenne a rendu à l'humanité.

Débordant les limites étroites de la Grèce proprement dite et de la Macédoine, avec Alexandre, l'Hellénisme envahit tout le pourtour de la Méditerranée ; et quand Rome entra dans l'héritage de l'illustre Macédonien elle le trouva hellénisé ; elle subit elle-même le charme de cette civilisation ; au point de vue artistique et littéraire elle fut subjuguée par ceux-là mêmes que ses armes avaient domptés.

Un demi-siècle avant Jésus-Christ il y avait dans l'Empire romain qui englobait l'univers civilisé deux portions bien distinctes : l'empire latin et l'empire grec. Du bord occidental de l'Adriatique jusque vers les rives de l'Euphrate c'était la langue grecque, véhicule des idées et de l'influence grecques, qui dominait au-dessus de tous les parlars locaux, comme langue de la société. Ce n'était pas la langue latine. Le Christianisme faisant son apparition d'abord dans cette partie de l'Empire devait nécessairement avoir la langue grecque pour son interprète.

Aussi est-ce dans cet idiome que furent écrits les Evangiles, moins celui de saint Mathieu, et le reste du Nouveau Testament. C'est en grec que furent rendues les premières définitions dogmatiques et les actes des Conciles œcuméniques jusque au IXe siècle ; c'est en grec et en syriaque que furent rédigées les premières liturgies. Ce furent des Grecs que l'Eglise salua comme ses premiers docteurs. Mais le grand fait, qui allait inspirer à l'Eglise grecque une ambition démesurée, ce fut le transfert du siège principal de l'Empire de Rome à Byzance. En accomplissant ce changement Constantin ne songeait sans doute qu'à établir sur les bords du Bosphore un boulevard contre les barbares qui harcelaient l'Empire du côté de l'Orient. Mais les Grecs, avec leur subtile instinct de sophistes, sentirent que l'axe du monde se déplaçait et que c'était au tour de la Nouvelle Rome à dominer le monde. Le pouvoir, il est vrai, était devenu chrétien.

Le nouveau catéchumène couronné, Constantin, ne poursuivait qu'un rêve : faire du Christianisme le lien d'unité entre les races diverses qu'il avait à gouverner. Certes c'était tout à l'honneur de la religion du Christ d'être, après trois siècles de persécution, la seule force morale capable d'étayer un gigantesque empire. Et puis qu'un bras séculier s'offrit à la protéger ; que le souverain temporel devint l'évêque des choses extérieures ; que la législation ecclésiastique fut transformée en législation civile ; que les Conciles fussent convoqués par les soins du Pouvoir, maintenus dans la tranquillité par sa police, l'Eglise ne pouvait que se féliciter de pareils avantages. Les inconvénients n'auraient même peut-être jamais paru, si les

princes temporels s'étaient toujours trouvés en face d'évêques tels que Chrysostome, Basile, Ambroise; s'ils s'étaient convaincus, comme Théodose, que pécheurs, ainsi que tout autre mortel, ils n'avaient qu'à se courber devant cette autre puissance, à laquelle ont été confiées les Clefs du royaume des Cieux. Malheureusement l'Orient habitué à un despotisme séculaire était le terrain le moins favorable pour l'éclosion de la Sainte indépendance de l'Eglise. L'idée païenne de l'Omnipotence du prince, le Césaro-papisme en d'autres termes, survécut à la conversion de Constantin. On n'en *rabattit* rien, à Byzance, moins que partout ailleurs. Le *dogme impérial* remplaça le dogme de la primauté de Pierre. On oublia l'Evangile pour revenir à Virgile et aux légendes païennes promettant à Rome l'empire de l'univers. On ne conçut plus le monde que sous la formalité d'*empire*. Sans doute, à ce moment l'Empire se confondait avec le *Christianisme*; mais dans l'esprit des byzantins il le remplaçait aussi ou du moins le dominait. Suivant les idées des contemporains et des panégyristes de Constantin l'*Empire* avait été providentiellement préparé pour recevoir, dans ses cadres, le Christianisme. Dès lors le Christianisme devait progresser en raison directe des progrès de l'Empire. C'était l'Empire qui avait mission de propager, comme aussi de conserver intacte la religion du Christ. L'Empire était la forme définie que Dieu avait voulu donner au gouvernement des choses humaines; l'Empire romain était l'image de l'Empire céleste. Seulement la conclusion s'imposait: le Chef de cet Empire était le représentant et le Vicaire de Dieu: il avait une investiture divine symbolisée par la cérémonie du sacre: ses lettres pouvaient s'intituler *divalia*. Que le successeur de Pierre fut le Vicaire de Jésus-Christ, soit. Mais le vicaire de Jésus-Christ ne devait-il pas être subordonné au Vicaire de Dieu? Le plan de l'univers ne passait-il pas avant celui du Christianisme? Ne fallait-il pas que l'ordre fut maintenu dans le monde pour que le Christianisme lui-même prospérât? Or la clef de voûte de cet organisme humain qui s'appelait l'Empire et qui était nécessaire à l'ordre universel, n'était-ce pas l'em-

pereur? Son sacerdoce n'était-il pas supérieur à celui des évêques? (1) Telles furent les idées qui, émises d'abord par Eusèbe de Césarée, le panégyriste de Constantin, ne cesseront de

(1) L'empereur lisait l'épître à l'ambon, portait l'Évangile dans ses mains, recevait du Patriarche l'encensoir et en encensait la sainte table: il prenait lui-même le pain sacré et s'en communiait. La hiérarchie civile était une sainte hiérarchie aussi bien que la hiérarchie ecclésiastique. "L'empereur conférait une dignité ou une fonction comme il eut administré un sacrement: au nom du Père et du St-Esprit, ma Majesté, qui me vient de Dieu, te crée patrice. Pour recevoir ce sacrement administratif, il fallait être en état de grâce, prêt à communier, et avoir la crainte du Seigneur. A Byzance l'état de grâce eut été l'état normal des consciences d'employés." Le costume impérial rappelait celui des prêtres: "Dessous, une longue chlamyde blanche, qui est l'aube de notre clergé; par-dessus, une sorte de longue chasuble, couvrant les épaules et les bras, étincelante d'or et de pierreries, rigide et pesante, comme une chape. La couronne surmontée de la croix était presque la tiare du patriarche et des métropolitains de l'Église orientale; de cette couronne descendaient le long des deux joues les *proependulia*, pendeloques ou rivières de diamants et de pierreries, qui se rejoignaient sous le menton. Le *Basileus* ainsi accouré ne montrait presque pas de visage, presque pas de mains, presque pas de chair". Ainsi immobilisé, emmaillotté, étouffé, écrasé sous ce lourd et splendide appareil, le *Basileus*, assis raide sur le trône de Salomon, les mains occupées par les insignes impériaux, ne pouvait faire un mouvement; il s'offrait aux hommages des courtisans et à la piété du peuple, dans une sorte d'immobilité hiératique, comme une idole d'Orient." (Cf. Rambaud. *Empereurs et impératrices d'Orient*. Revue des Deux Mondes, 1er janvier et 15 février 1891).

Pour être fixés sur l'idée que les Byzantins se faisaient du sacerdoce impérial, lisons un passage de l'interrogatoire de Maxime par le Patriarche Mennas. Le moine Maxime refusait d'accepter le Type de Constantin. "Tu prétends donc, dit le Patriarche, que tout empereur chrétien n'est pas un prêtre? — Il n'est pas un prêtre; car il ne se tient pas debout à l'autel. Il ne sanctifie pas le pain, et ne l'exalte pas en disant: *Sancta Sanctis*. Il ne baptise pas, il ne fait pas le chrême, il ne confère ni l'épiscopat, ni la prêtrise. — L'Écriture ne proclame-t-elle pas que Melchisedech était en même temps roi et prêtre. — Melchisedech a été le type unique de l'union en une même personne du caractère pontifical et royal." (Cité dans Gasquet, *L'Empire Byzantin et la Monarchie franque*, p. 28).

Elle nous éclaire également sur l'idée que les empereurs byzantins se faisaient de l'universalité de leur domaine la jolie aventure qui arriva à un ambassadeur de Charlemagne. Celui-ci énumérait au *Basileus* les guerres de Charles contre les Frisons, les Saxons et autres barbares. "Pourquoi, interrompit le Byzantin, ton maître se donne-t-il tant de peine pour conquérir ces terres lointaines. Prends-les, je te les donne." Ce qu'ayant rapporté l'ambassadeur: "L'Empereur, lui répondit Charlemagne, eut mieux fait de te donner une paire de chausses, tu eus su qu'en faire dans un si long voyage."

"Imposer les mains et consacrer l'empereur appartiennent à l'Église; mais la consécration ne confère pas l'Empire. Un empereur réduit à tenir la bride du cheval du Pontife n'est plus, dit Cinnamus, que l'écuier du pape." (Cité dans Gasquet, op. cit. Ch. IV, p. 283).

hanter le cerveau des Byzantins, et deviendront pour eux un d^gme plus clair que celui de la primauté de Pierre, inscrit pourtant en toutes lettres dans l'Évangile. Voilà pourquoi tous les hérésiarques, les Arius, les Photin, les Apollinaire, les Eudoxe, les Nestorius, les Dioscore feront tous leurs efforts pour prendre les empereurs dans les filets de leur sophistique? Voilà pourquoi ceux-ci se prêteront, avec une naïveté étrange, au rôle de Pontifes suprêmes qu'on leur fera jouer; pourquoi ils déposeront, exileront des évêques, en nommeront d'autres, convoqueront des conférences et des Conciles, écriront des encycliques pour réunir leurs sujets dans le bercail dont ils sont les Pasteurs. Voilà pourquoi les papes de Rome auront à lutter sans trêve pour le maintien de la foi, et de la discipline contre les usurpations des potentats byzantins. Ce sera souvent aux dépens de leur liberté et parfois de leur vie. Car Rome continuait à faire partie de l'Empire, et le *Basileus* de Constantinople par l'Exarque de Ravenne surveillait les successeurs de Pierre. Mais le jour où à l'empereur iconoclaste Léon l'Isaurien lui envoyant son édit de 726 pour qu'il le signât, le pape Grégoire II put opposer un énergique refus en ajoutant qu'il ne craignait rien de Constantinople, que tout l'Occident penchait de son côté, ce jour-là il y eut quelque chose de changé dans le monde. Quelques 70 ans plus tard, la révolution que la réponse de Grégoire II avait fait pressentir, Léon III la consommait en sacrant, dans une basilique de Rome, Charlemagne empereur de l'Occident. Il serait difficile de s'exagérer l'importance de l'acte accompli par Léon III. Jusque-là, par une fiction l'Empire avait été un, même lorsqu'il avait à sa tête deux souverains; quant aux princes barbares, par une autre fiction, ils n'étaient que des dignitaires de l'Empire. Or le pape les affranchissait, en même temps qu'il se libérait lui-même du joug odieux des despotes Byzantins. C'était une création que faisait l'évêque de Rome, une nationalité, un groupement nouveau de peuples qu'il constituait, à la tête duquel il plaçait un empereur, mais un empereur qui recevait son pouvoir du chef de l'Église et qui ne rougissait pas de reconnaître sa dépendance en tenant la bride du cheval que montait le Pontife. Seulement voilà ce qui renversait totalement les idées des Byzantins. A leurs yeux le

pape passa pour un usurpateur sacrilège. Quoi ! ce caractère divin d'empereur, le pape avait la prétention de le conférer en y posant les mains sur un mortel quelconque ! Il avait l'audace d'égaliser un barbare à l'héritier du glorieux patrimoine d'Auguste et de Constantin ! cet ordre admirable, modelé sur le gouvernement divin et qui avait à sa tête le Basileus de Constantinople, Léon III osait le troubler ; il osait scinder cet empire universel, cadre merveilleux du Christianisme ! Il osait renverser ce grand édifice chrétien, qui avait pour clef de voûte l'empereur Byzantin ! Il ne craignait pas d'élever un second édifice en lui donnant une seconde clef de voûte ! L'universalité et l'unité de l'Empire voilà ce que l'acte de Léon III détruisait ! Par le fait même Constantinople perdait sa prééminence.

Depuis quatre siècles Constantinople nommait les souverains du monde. Son sénat l'acclamait, son patriarche le couronnait. Ceci allait cesser. Par contre combien allait grandir l'évêque de Rome ! Jusque là, dans la conception byzantine, le pape n'était qu'un subalterne, pas de doute ; il était cependant le premier des sujets de l'empereur, et cette primatie était déjà suffisante pour attirer la jalousie des Patriarches de Constantinople. Or, ne voilà-t-il pas que d'un bond le pape se haus-
sait incontestablement au-dessus de n'importe quel Patriarche, puisqu'il s'élevait au-dessus de l'empereur lui-même, puisqu'il créait un empire nouveau. (1) En d'autres termes profitant des circonstances historiques ménagées par la Providence (2), le

(1) Il faut croire que les Orientaux prirent le parti de regarder comme non avenu l'acte de Léon III, et continuèrent à considérer le Basileus, comme l'unique empereur. Aussi à l'époque des croisades ils ne furent pas peu scandalisés de voir déboucher dans leurs parages des hommes comme Conrad et Barberousse se décorant du nom d'empereur. Comment, s'écrie le byzantin Jean Cinname, comment se peut-il faire, que des souverains, n'ayant rien de commun avec le rang impérial puissent conférer des dignités, qui émanent de la majesté impériale et en sont comme des rayons ? Mais il ne leur suffit pas d'attenter, sans y avoir aucun droit, à la sublimité impériale et à la majesté de l'Empire, appelant empire leur propre pouvoir, voici qu'ils sont venus à ce degré d'audace de faire une distinction entre l'Empire de Byzance et l'Empire romain, et de ce sacrilège les larmes me montent aux yeux, chaque fois que j'y pense. (Cité dans Gasquet, p. 318).

(2) Rappelons qu'en 800, l'empire à Constantinople était vacant. C'était une femme, Irène, qui avait usurpé le trône sur son fils. La vieille Rome alors reprit son droit de nommer les empereurs. Que le pape ait

successeur de Pierre rejetait enfin les bandelettes dont le Byzantinisme l'enserrait; il entra dans son rôle en prenant les rênes de la chrétienté.

Les Grecs dissimulèrent d'abord leur dépit. Par le pacte de 813 il fut entendu que l'Empire restait un, avec deux empereurs égaux, fraternellement unis. Mais cette fraternité, Constantinople ne l'acceptait pas du tout de bonne grâce, et à mesure que l'empire Carolingien se disloquait, les souverains Byzantins se montraient de plus en plus avarés à leurs collègues francs du titre de *Basileus*. Basile le Macédonien finit même, comme nous le verrons, par le refuser à Louis II, afin, dit-il, de ne pas, transgresser les règles éternelles, fixées par Dieu, et de s'en tenir à la tradition léguée par les apôtres, à l'avis des quatre Patriarches, et aux saints Mystères, où il n'est fait mention que d'un seul empire (3). Dans le monde ecclésiastique la jalousie

saisi l'occasion au vol, qu'il se soit hâté de se donner un protecteur aussi dévoué que puissant en lui accordant la plus grande sanction que comportaient les idées de l'époque, en le sacrant empereur, je ne le nie pas! Mais qui donc penserait à l'en blâmer quand on sait quelle triste tutelle il possédait dans celle des empereurs de Constantinople?

(3) Louis du reste ne contestait pas l'unité de l'Empire, il réclamait simplement sa part à son gouvernement. Gardons-nous de croire en effet qu'en Occident on eut des idées tellement opposées à celles de l'Orient sur l'institution de l'Empire. A Rome aussi on admettait la perennité de l'Empire; à Rome non plus on ne croyait pouvoir s'en passer; à Rome aussi on avait vu le doigt de Dieu dans ce grand coup de théâtre, que fut la conversion de Constantin; à Rome aussi on bénissait la Providence d'avoir donné à son Eglise le secours d'un *évêque extérieur*. St-Ambroise était même de ceux qui s'imaginaient que l'Empire était un cadre providentiel et indispensable pour le christianisme; et quand il s'aperçut que l'édifice des Auguste et des Constantin croulait sous l'effort des barbares, il se demanda anxieusement si ce n'était pas la fin du monde. Heureusement à Rome, quand on vit qu'au lieu du secours c'était l'oppression et l'intrusion que l'Eglise recueillait de son union avec l'Empire on retourna à l'Evangile; et tandis qu'à Constantinople la tradition sur l'autorité dans le royaume de Dieu continuait à dévier jusqu'à devenir le *Césaro-papisme*, à Rome la *tradition apostolique* se dégageait de plus en plus, et conservait dans son intégrité la souveraine indépendance du vicaire de Jésus-Christ. Notons enfin que, si le *Césaro-papisme* est un excès, la *neutralité* complète de l'Etat à l'égard de l'Eglise en est un autre. L'idéal de l'Eglise n'a jamais été une république, comme celle des Etats-Unis; son idéal a été une vaste république ou Fédération des Etats chrétiens avec le Pape à sa tête et Théodose ou Charlemagne à son côté, comme son soldat; son idéal en d'autres termes a été le monde uni où elle pourrait tranquillement faire circuler les flots de la vie divine, dont elle est la source, tandis qu'un sou-

était encore plus implacable. La révolte contre la Papauté y couvait sourdement. Il s'agissait seulement de lui trouver une formule et un mot d'ordre. Or voici Photius qui trouvera l'un et l'autre.

Résumons brièvement les faits. Le César Bardas, oncle de l'empereur Michel III l'Ivrogne, était un homme de grande valeur, et qui avait bien mérité de l'Eglise dans le rétablissement du culte des Images. La civilisation ne lui était pas moins redevable; car son influence avait fait renaître les arts et les sciences que le règne brutal des empereurs iconoclastes avait anéantis. Il avait recueilli les livres dispersés, ramené de l'exil les savants, fondé un institut impérial où Photius avait été un des élèves les plus studieux, à côté de Cyrille le futur apôtre des "slaves". Malheureusement Bardas donnait de publics scandales par ses rapports avec sa belle-fille, et, grâce à son obstination dans l'inceste, il s'était vu refuser la sainte Communion par le Patriarche Ignace, le jour de l'Epiphanie de l'an 857. Cette juste punition, loin de le convertir, n'avait fait qu'allumer en lui le désir d'une éclatante vengeance. Par son influence sur l'esprit de l'empereur Michel, il avait réussi assez vite, en le mêlant à quelque histoire de complot, à faire exiler le Patriarche Ignace dans l'île de Térébinthe; et à faire monter à sa place, sur le siège patriarcal, le protospathaire Photius, secrétaire intime de l'Empereur, apparenté à la famille impériale par son frère Sergius, neveu du feu Patriarche Taraise. En quelques jours Photius, de simple laïque, était devenu Patriarche.

Instruit de ces événements par des messages des deux partis le pape Nicolas 1er avait réuni un Concile au Latran (860) et nommé des légats (Rodoald de Porto et Zacharie d'Anagni)

verain temporel veillerait à ce que rien n'entrave sa mission. Ce rêve elle a essayé de le réaliser dans la création du *Très Saint Empire romain*. Elle n'a réussi que très imparfaitement; car l'*hommerie* avec ses petitesesses n'a pas tardé à s'y introduire. Libre du reste de croire qu'en *fait* la situation présente vaut mieux. Le pape n'a plus de rival dans l'empereur; et si les pouvoirs civils, par leur athéisme, se déconsidèrent eux-mêmes, l'autorité morale du pape ne fait que grandir! Il reste le Chef écouté et aimé de la République chrétienne!

avec mission de faire une enquête minutieuse sur la déposition d'Ignace, et de ne pas reconnaître la nomination de Photius au siège patriarcal. Mais les légats intimidés manquèrent à leur devoir. Photius venait de réunir un Concile; ils y assistèrent sans protester contre la dégradation d'Ignace qui y fut prononcée, non plus que contre la lecture tronquée de la lettre du Pape à l'empereur. De retour à Rome ils se contentèrent de dire au Pape que la déposition d'Ignace avait été reconnue à Constantinople. Ils furent suivis de près du reste par l'ambassadeur impérial Léon qui arrivait à Rome chargé de lettres de la part de l'empereur et de Photius. Nous possédons la lettre de Photius, véritable chef-d'œuvre d'adresse où l'intrus Patriarche loue les bienfaits de la charité entre inférieurs et supérieurs, où il proteste de son désintéressement avouant qu'il avait accepté à contre cœur la dignité patriarcale et seulement sous une pression qui ressemblait à la violence: où il met le pape en garde contre les malfaiteurs qui se rendent de Constantinople à Rome dans le but de semer la discorde... etc... Le pape ne se laissa pas prendre aux bonnes paroles du rusé Byzantin; il commença par blâmer ses légats; puis, instruit par le moine Theognost qui lui avait apporté le *libellus* justificatif d'Ignace, il finit, dans un synode tenu en 863, par excommunier Zacharie d'Anagni, et par déposer Photius; toutes choses dont il informa par lettres l'empereur Byzantin, ainsi que les Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. L'empereur Michel répondit par des injures grossières, injures qui n'empêchèrent pas Nicolas 1er, dans une ferme réplique, d'affirmer son droit de prononcer en dernier ressort, dans l'affaire Photius. (1). Cette réplique étant restée sans résultat, le

(1) Ce droit, dit le Pape, fait partie des privilèges essentiels de l'Eglise, mère de toutes les autres, "privilèges donnés par Dieu et non par les synodes." Vous me faites des menaces, ajoute Nicolas I, mais vous feriez mieux de punir les païens qui ont si grandement ravagé votre empire, vous ont pris tant de provinces, et ont mis le feu à un faubourg de Constantinople. (Cf. Héfélé. Histoire des Conciles, V. p. 555). Le Chef de l'Eglise ordonne ensuite que Photius et Ignace comparaisent; s'ils ne le peuvent qu'ils se justifient et envoient des délégués; l'affaire sera jugée en synode romain, devant le Pape: "Car l'Eglise romaine exerce sa puissance judi-

pape envoya de nouveaux légats, écrivit encore à l'empereur, aux évêques du Patriarcat de Constantinople, au César Bardas, à Photius, à Ignace (détenu dans un couvent, depuis que par suite de la terreur qu'avait causée un tremblement de terre, on l'avait rappelé d'exil), aux impératrices Théodora et Eudoxie, à quelques membres du sénat impérial, aux autres évêques et Patriarches d'Asie et d'Afrique. En blâmant les uns en consolant les autres il les suppliait de mettre ordre aux affaires de l'Eglise de Constantinople. La situation était en effet très grave. Le sacre de Photius par un évêque interdit et pour un siège non vacant, était doublement illicite. Illicitement sacré, régulièrement déposé Photius continuait pourtant ses fonctions ecclésiastiques. Le scandale était intolérable ; et l'on comprend les efforts du souverain Pontife pour le faire cesser.

Malheureusement l'affaire des Bulgares venait singulièrement entraver ces efforts.

Vers le milieu du 9^e siècle, les slaves de Bulgarie formaient le peuple barbare le plus puissant au Sud du Danube. "Déjà maîtres de toute la Roumanie actuelle, de la Transylvanie et même du pays d'entre la Tisza et le moyen Danube, ils s'étaient jetés dans la presque Sirmienne, poussant des pointes hardies jusque dans la Roumanie supérieure et n'ayant plus, ce semble, qu'à se rabattre sur la Croatie pour achever le cercle d'un vaste empire jougo-slave." (2). Après avoir avantageusement com-

ciaire sur toute l'Eglise, tandis qu'elle même ne peut être jugée." L'empereur Michel avait fait valoir son titre de roi et prêtre (prêtre étrange qui faisait parodier par d'infâmes bouffons les cérémonies de l'Eglise). Le Pape lui rappelle que s'il y a eu dans l'antiquité des rois-prêtres, que si les souverains païens étaient des *Pontifices Maximi*, le Christianisme a séparé les deux pouvoirs. Les empereurs ont besoin des Pontifes pour la vie éternelle; les Pontifes n'ont besoin des empereurs que pour le cours des choses temporelles. A propos des ordres que Michel prétendait lui avoir donnés, Nicolas I répondit fièrement que les anciens et pieux empereurs n'avaient jamais intimé d'ordre au successeur de Pierre. Quant à sa colère contre la langue latine le Pape la trouvait plaisante; car il était plaisant de voir un empereur romain se moquer de la langue des Romains. — Rappelons, à cette occasion, que si l'Empire d'Occident s'appelait le *Très Saint Empire Romain germanique*, ce n'était, aux yeux des Byzantins, que par usurpation. Le véritable empereur romain, le chef de la *Romanie*, le successeur d'Auguste et de Constantin, c'était le *Basileus*, de Constantinople.

(2) Lapôte. Etudes d'Histoire Pontificale. Etudes. Avril 1891.

battu le Basileus de Constantinople, Boris, le roi Bulgare, se laissa fasciner par la civilisation Byzantine; il envia à Byzance "la pompe de son culte officiel, ses longues théories de prêtres et de lévites"; il rêva "de se voir, dans les cérémonies de sa cour rudimentaire, entouré lui aussi de son Patriarche et de ses évêques tout resplendissants sous leurs étoffes d'or et de soie". (Lapôte). Bref, il fit venir des prêtres de Byzance, se fit baptiser (864), et voulut que tout son peuple l'imitât, employant parfois à cet effet des moyens peu évangéliques; il aurait par exemple, exterminé 52 familles de Boyars refusant d'embrasser le Christianisme.

Mais d'où vient que Boris se tournât tout-à-coup du côté de Rome? Est-ce parcequ'il avait reconnu où était le droit dans les démêlés entre Nicolas et Photius? Ce serait faire beaucoup d'honneur à la perspicacité du Néophyte souverain. Le P. Lapôte semble avoir découvert le vrai motif. Photius n'avait pas réalisé les rêves de Boris; il ne lui avait pas envoyé un Patriarche qui pût l'entourer des splendeurs de l'Eglise; Photius voulait en effet tenir le nouveau royaume sous sa dépendance étroite et ne s'était pas empressé de lui donner une hiérarchie. Pour faire patienter Boris il lui écrivait de longues lettres, "où le docte Patriarche déployait tout son savoir théologique et tout son style, mais qui glissaient sur le crâne épais du terrible knès." (Lapôte). Déçu du côté de Byzance, Boris, en 866, deux ans après sa conversion, dépêcha deux ambassades, l'une à Rome, l'autre à Ratisbonne, auprès de Louis le Germanique. Nicolas I saisit du premier coup l'importance de l'offre, qui lui était faite. Il mit deux évêques à la tête de la mission qu'il délégua auprès de Boris. En même temps il leur confia ses fameux *responsa*, qui, tout en contenant moins de métaphysique que les lettres du Byzantin, étaient plus pratiques, et pénétraient mieux dans l'esprit du barbare. Puis Nicolas I s'engageait à mettre à la tête de la Bulgarie un archevêque avec investiture du *pallium* par le Saint Siège. Boris crut, cette fois, posséder son Patriarche, et bientôt égalier son impérial voisin des rives du Bosphore. "Posséder un Patriarche, c'était, en perspective, la dignité impériale avec tout son éclat et toutes ses pompes; c'était le nom sacré de *Basileus*, cet éternel objet

de la convoitise bulgare." (Lapôtre). Aussi, Boris jura-t-il d'être, toute sa vie, le serviteur de saint Pierre ; et quand arriva de la part de Louis le Germanique la mission Allemande, il la congédia.

Formose de Porto était le chef de la mission latine. Il profita de sa maîtrise sur l'esprit de Boris pour la ruine radicale de l'influence byzantine en Bulgarie. Ni coutumes, ni personnes ne furent respectées. Le rite grec fut partout interdit et le clergé grec expulsé. On donnait pour prétexte qu'il était marié et ordonné par Photius. Baptême et confirmation conférés par les Byzantins furent renouvelés. Une pareille conduite était pour le moins imprudente. Elle était de nature à offenser gravement le clergé grec, même le plus dévoué au Saint-Siège par le mépris formel qu'on faisait de ses coutumes. Et puis c'était poser un *casus belli*, c'était rouvrir cet antagonisme, vieux comme la fondation de la Nouvelle Rome, entre le Saint-Siège et Constantinople. Eh quoi ! jusqu'aux portes de Constantinople, jusque dans un terrain ensemencé et cultivé par des missionnaires de Byzance, Rome venait faire des incursions et infliger à l'hellenisme une défaite aussi complète que violente ! Et puis quelle atteinte brutale au dogme impérial ! Si, d'après cette théorie, tout nouveau pays chrétien appartenait de droit à l'Empire, que dire d'un pays ayant reçu la foi du centre même de l'Empire, et des envoyés mêmes de l'Empereur ? En vérité, Rome le prenait de trop haut ! Elle oubliait par trop que la civilisation s'était réfugiée en Orient, qu'en Orient s'étaient tenus tous les Conciles œcuméniques, qu'elle n'était, elle, que la capitale d'invasions et, en droit, sujets du *Basileus*. Photius comprit que l'heure était favorable pour prendre l'offensive. La Papauté s'était faite son juge, à son tour de se faire le juge de la Papauté. Rome avait condamné la conduite de Photius ; à son tour de condamner la conduite de Rome en Bulgarie. Il était sûr d'être écouté ; car l'outrage avait atteint l'Eglise grecque tout entière, dont on avait mis la foi elle-même en suspicion. Photius tailla donc sa plume et écrivit sa *fameuse Encyclique aux Patriarches Orientaux*, vrai manifeste contre l'Eglise romaine, vrai signal de la séparation définitive. Photius ne s'arrêtait pas à des questions personnelles, ni à des ques-

tions de juridiction. Il élevait singulièrement le débat; il le portait sur le terrain dogmatique. Voulez-vous savoir pourquoi les missionnaires de Rome sont venus en Bulgarie, comme un fléau, comme la foudre ou la grêle, comme des sangliers dans la vigne du Seigneur? C'est parcequ'ils sont *hérétiques*. Ils sont jaloux de l'*Orthodoxie* qui réside dans l'Eglise grecque, ils n'aspirent qu'à la corrompre chez les Bulgares qu'ils tâchent d'infecter du poison de leurs faussetés. O malheur! Après toutes les plaies que Satan a faites à l'Eglise depuis Simon-le-Magicien par toutes les hérésies, voici qu'il suscite encore les Latins! Par eux les Bulgares, ces derniers venus dans la famille chrétienne, ont été entraînés dans une foule d'erreurs. Mais quelles sont donc ces erreurs? Ecoutez. C'est de jeûner le jour du Sabbat, ce qui est défendu par le 66ème Canon apostolique; c'est de séparer la première semaine de carême du temps consacré au jeûne et de permettre, pendant cette première semaine, de manger du fromage et boire du lait; c'est d'être cause que les prêtres mariés soient moins estimés; c'est de confirmer de nouveau les personnes ointes par un prêtre, sous prétexte que c'est là une fonction épiscopale. Enfin, le comble du mal, c'est de falsifier le symbole, en y introduisant un mot, le *Filioque*. Voilà ce qui a mortellement blessé l'âme de Photius, comme s'il avait vu ses fils déchirés par des serpents féroces; voilà ce qui l'a porté à condamner ces malfaiteurs et à faire connaître de pareilles horreurs à ses collègues, afin qu'ils lui envoient des députés et qu'on arrache cette ivraie. (Cf. Migne. P. G. t. 102, p. 724-732). (1).

(1) Quelle douce jouissance de pouvoir retourner ce reproche d'hérésie contre l'Eglise romaine qui l'avait répété si souvent aux oreilles des orientaux. La position que prend là Photius, les Grecs ne la quitteront plus. Les hérétiques c'est nous, latins; et les *Orthodoxes*, les gardiens de la pureté de la foi, c'est eux. Le pape Nicolas n'avait pas été sans frayer en apprenant les accusations portées par les Grecs contre l'Eglise romaine. Il connaissait leur supériorité intellectuelle, il savait que les grands conciles étaient leur œuvre. L'accusation d'hérésie venant de leur part pouvait être fatale. Nicolas se hâta de faire parvenir les accusations des Byzantins à Hincmar de Reims le priant d'en envoyer des copies aux autres évêques et de lui adresser leurs réfutations. Il nous reste les réfutations d'Enée de Paris et de Ratramme, moine de Corbie. Mais il faut avouer que leur attitude respectueuse et leur union au pape servirent mieux la cause du St-Siège que cette volumineuse phraséologie par trop inférieure à la parole nette de Photius.

Voilà de bien grandiloquents reproches ! à supposer qu'ils fussent tous justes ils ne portaient jamais que sur des dissidences d'usages et de coutumes. Le reproche de l'addition du *Filioque* au symbole était seul dogmatique. Mais Photius attribuait gratuitement aux latins une erreur ; il supposait que par cette addition l'Eglise latine admettait deux principes de la procession du Saint-Esprit, ce qui était faux. (2).

Passant des paroles aux actes, Photius réunit son fameux synode de 867, présidé par l'empereur Michel et le César Basile le Macédonien (meurtrier et successeur de Bardas). On y jugea, condamna, déposa le pape Nicolas I, et excommunication fut lancée contre quiconque accepterait sa communion. D'après Anastase vingt évêques seulement auraient signé la déposition ; toutes les autres signatures (au nombre de plus de mille), y compris celle du César Basile, auraient été apposées par Photius. Un détail à remarquer, c'est qu'à la fin du Conciliabule des acclamations s'élevèrent en l'honneur de Louis II, roi d'Italie, et de sa femme Ingelberge, qu'on salua même du nom de Nouvelle Pulchérie.

Les deux souverains d'Occident et d'Orient furent également salués du nom sacré de *Basileus*. C'était toute une révolution dans le langage des Byzantins si avares de ce nom pour les Occidentaux. Mais Photius avait besoin de Louis II. Il lui envoyait les actes de son conciliabule, et il voulait le faire l'exécuteur de sa sentence synodale contre Nicolas I. Photius devenait alors le vrai pape ; la Nouvelle Rome supplantait définitivement l'ancienne. (3).

(2) L'hégémonie impériale avait été battue en brèche par l'action des missionnaires latins en Bulgarie. Aussi la colère de l'empereur Michel ne connut-elle pas de bornes. Les légats Donat, Léon et Marin, chargés de traiter avec lui de la déposition d'Ignace et de l'élevation de Photius, avaient fait voyage avec les envoyés pontificaux auprès de Boris. Le crime était irrémissible. Ils furent arrêtés à la frontière, avec défense d'aller plus loin. Des coups de bâton forcèrent même leurs chevaux à rétrograder. En vain ils attendirent 40 jours à la frontière ; ils ne reçurent de Michel que cette réponse. " Si vous aviez passé par mes Etats au lieu de venir par la Bulgarie, de votre vie vous n'eussiez revu Rome."

(3) Il faut dire que Louis II se trouvait en démêlés très sérieux avec Nicolas I, et qu'autour de lui se pressait même toute une pléiade de prélats, tels que ceux de Ravenne, de Cologne, de Trèves, qui ne demandaient qu'à

Mais pendant que Photius caressait ce rêve, et que ses messagers étaient en route pour porter à Louis II la déposition de Nicolas, le vent de la fortune tournait tout à coup à Constantinople. Le 23 septembre 867, Basile égorgeait sur leur lit d'orgie, l'empereur Michel et Basilicine, un joyeux compère, récemment nommé César. Le lendemain Basile se transportait à Ste-Sophie, affectait grande dévotion et promettait de consacrer à Dieu sa vie et sa couronne. D'après une de ses lettres Photius aurait couronné le nouvel empereur. (4). Mais cette complaisance n'empêcha pas sa disgrâce. Dès le lendemain du sacre (25 7bre) il était relégué dans le couvent de Skepé, et, le 23 novembre suivant, Ignace était solennellement réintégré dans son Eglise. Lettres et ambassade allaient informer le pape de ce changement, et demander son jugement pour les partisans de Photius, ainsi que pour les clercs ordonnés par lui. (5).

Mais quel motif avait pu amener à cet acte de haute justice un homme trois fois meurtrier, et souillé de bien d'autres infamies? D'après plusieurs chroniqueurs byzantins (Georges le Moine, Zonaras, Léon le Grammairien), Photius aurait refusé la communion à Basile et l'aurait traité publiquement de traître et d'homicide. Si Photius avait réellement risqué cette scène, c'est qu'il se savait perdu d'avance et voulait tomber avec quelque honneur.

Ce qui est plus certain c'est que les projets du Patriarche relativement à sa domination universelle déplaisaient à Basile, parcequ'ils contredisaient le *dogme impérial*. Ce nom sacré de *Basileus* qu'on n'avait donné qu'à contre cœur à un Charlemagne, voilà que Photius l'offrait à un pauvre roi d'Italie bien

donner le dernier assaut à la Papauté. Photius n'ignorait pas ces circonstances. De là son espoir et sa tentative auprès de Louis II. Il est certain que la suprématie de Rome traversait une crise terrible.

(4) Il est vrai qu'il peut être question du premier couronnement, quand Basile fut associé à l'Empire, sous le nom de César.

(5) Ignace s'exprimait ainsi: "Tandis qu'il y a beaucoup de médecins pour les maladies du corps, il n'y en a qu'un seul, qui est le pape, pour le corps du Christ, qui est l'Eglise." (Voir cette lettre dans la Collection des Conciles de Mansi, t. XVI, p. 47, ou Hardouin, t. V, p. 791).

en peine de maintenir ses vassaux dans l'obéissance! C'était favoriser la scission de l'Empire. Aussi Basile envoya-t-il une seconde ambassade pour arrêter les légats de Photius et leur enlever le document où Louis II était acclamé *Basileus*. De plus, l'alliance avec le Pape était nécessaire au maintien de l'unité de l'Empire. Tant que Constantinople serait ennemie de la Papauté il était clair que celle-ci chercherait un protecteur dans un empereur d'Occident. Supposé au contraire que le *Basileus* ne demandât qu'à protéger l'Eglise et son chef, qu'à la secourir contre les sarrasins, il n'était pas impossible que le Pape rendit ses bonnes grâces au successeur de Constatin, et qu'il renonçât à nommer un empereur d'Occident, alors surtout que l'héritage de Charlemagne était disputé et affaibli.

Les ambassadeurs de Basile et d'Ignace à Rome trouvèrent le pape Adrien à la place de Nicolas I (mort le 3 novembre 867). (1). Ils louèrent cette Eglise qui "n'a ni tache, ni ride", puis ils présentèrent au pape les actes du Conciliabule de 867. Après qu'on eut expliqué que ce libelle était une œuvre de fausseté et d'infamie, que la plupart des signatures étaient supposées, celle de l'empereur Basile en particulier, il fut jeté à terre foulé aux pieds, percé de l'épée du Spathaire Euthymius (ambassadeur impérial), enfin brûlé. (2). Cette scène avait lieu dans l'Eglise de Saint-Pierre en plein synode, synode préparatoire du 8e Concile œcuménique, qui devait se tenir à Constantinople, et auquel le pape délégua les évêques Donat d'Ostie, Etienne de Népé et le diacre Marin. Ceux-ci partirent, porteurs de lettres pontificales pour l'Empereur et Ignace. (3).

(1) L'ambassade envoyée par Photius avait été engloutie par une tempête. Seul un moine, Méthode, s'en étant échappé était venu à Rome; mais il ne parut pas à la Cour Pontificale.

(2) "Ce livre brûla très rapidement, quoiqu'il plût, et que la pluie eût dû éteindre le feu; mais au contraire, toute goutte d'eau était comme de l'huile tombant dans la flamme. Aussi tous les assistants, soit grecs, soit latins, furent très frappés de ce spectacle, et en louèrent Dieu, ainsi que les deux Papes Nicolas et Adrien." (Héféli. Hist. des Conc. V, p. 595). Cf. aussi Lib. Pontific. Vita Adriani, Nos 623-627.

(3) Le pape rappelait à l'empereur qu'il était digne de tout éloge, parce que, pour guérir l'Eglise de Constantinople, il avait eu recours au Siège Apostolique.

Ils furent accueillis à Byzance avec enthousiasme. Le protospathaire Sisimius et l'higoumène Theognost vinrent à leur rencontre à Salembria (neuf milles à l'Ouest de Constantinople,) avec 40 chevaux des écuries impériales pour leur service. Officiers de la cour, clergé, peuple les reçurent à la porte d'or. Ils furent logés au palais de Magnaure. Dans l'audience publique l'empereur baisa les lettres du Pape, s'informa de sa santé ainsi que de l'état de l'Eglise de Rome, et ne prit congé des légats qu'après les avoir embrassés. (4). Le 8ème Concile œcuménique s'ouvrit. Après six séances passées à réconcilier les partisans de Photius, on en vint au jugement de Photius lui-même. Malgré l'arrogance de celui-ci, qui osa se comparer à Jésus devant Caïphe et refusa de répondre en disant: "mon droit n'est pas sur la terre", on s'accorda sans peine sur sa condamnation. (5).

Malgré son zèle pour le maintien des droits hiérarchiques, ce 8ème Concile fut loin de sceller l'union des deux Eglises et de supprimer toute cause de dissension. Il en fit au contraire surgir de nouvelles. Le pape avait donné ordre à ses légats de

(4) Dans une seconde audience Basile tint aux légats ce langage: "Il résulte des lettres du très saint Seigneur et pape universel Nicolas que l'Eglise romaine, qui est la mère de toutes les autres Eglises, s'est occupée avec une très fidèle diligence de l'Eglise de Constantinople, déchirée par l'ambition de Photius. C'est pour ces motifs que, depuis déjà deux ans, nous et tous les Patriarches, métropolitains et évêques orientaux demandons que l'Eglise romaine donne un jugement définitif. Nous prions Dieu que l'unité et le repos longtemps désirés soient rétablis conformément aux décrets du Pape Nicolas." (Héfélé. V, p. 606). Qu'importe que Basile agit surtout par des mobiles politiques, il n'en revenait pas moins à la tradition de l'autorité du Pape. Il est remarquable que cette affaire de Photius, qui devait aboutir à la ruine de la Primauté du Pape en Orient, offre maintes circonstances où cette Primauté est affirmée de la façon la plus absolue par les orientaux eux-mêmes.

(5) Retenons une réponse des partisans de Photius. On leur dit: "A-t-on jamais entendu dire qu'un parti, qui avait contre lui tous les Patriarches, eût le dessus? Tel est votre cas. Qui donc vient à votre secours?" — "Les Canons des apôtres et des conciles," répondirent les amis de Photius. Ce n'était que de l'effronterie. Mais aux défenseurs de l'Eglise Photienne qui se glorifient d'avoir de leur côté la majorité des Patriarches (ce qui est peu de chose aujourd'hui), avec quelle justesse ne pouvons-nous pas répondre: Eh! que nous importe, si le Pape a pour lui l'évangile et la tradition?

n'accepter au Concile que ceux qui signeraient un *libellus satisfactionis*, composé à Rome même. (6). Le commissaire impérial Baanès approuva le document et ordonna de le signer. Mais plusieurs évêques ayant ensuite fait observer à Basile que l'Eglise de Constantinople s'avalissait et se déclarait par là dépendante de Rome, l'empereur fit soustraire mystérieusement les signatures. Les légats protestèrent que sans ces signatures ils ne pouvaient pas se présenter à Rome. Ils finirent par les obtenir. Mais l'incident laissa une très fâcheuse impression. Les affaires de Bulgarie furent un brandon de discorde encore bien plus redoutable. Nous avons vu quelles idées avait en tête le roi Boris en demandant des missionnaires à Rome. Rome ne put malheureusement pas les seconder. Elle ne put pas lui accorder Formose de Porto pour archevêque ou Patriarche, par la raison que Formose était déjà pourvu d'un siège. Il fut rappelé et remplacé par une mission ayant à sa tête Gri-moald, évêque de Bomozzo. Boris dépité envoya des ambassadeurs au Concile œcuménique de Constantinople, sous prétexte d'être fixé sur la vérité de la religion au milieu des divergences qu'avait introduites dans le pays la succession des Grecs et des Latins. Cette démarche suscita de violents débats au sein de l'Assemblée. Les légats répondaient aux Bulgares qu'ils devaient obéir à Rome, puisque leur roi avait voué la nation à Saint-Pierre, et puisque le pays était plein de missionnaires latins. Les Grecs leur disaient qu'ils devaient obéir à Constantinople, parcequ'ils avaient conquis le pays sur l'Empire, et qu'ils y avaient trouvé des prêtres Grecs.

En vain les légats supplièrent le Patriarche Ignace de ne pas se prêter à cette injustice et de n'ordonner personne pour la

(6) Le passage principal était ainsi conçu: "La foi est toujours restée inaltérable dans l'Eglise romaine. Nous ne nous séparons pas de cette foi, et, suivant en tout les décisions des Pères, et en particulier des Papes, nous anathématisons tous les hérétiques, y compris les iconomaques et Photius... Et nous suivons le Saint Synode que le pape Nicolas, de pieuse mémoire. a tenu au tombeau des apôtres Pierre et Paul, et que toi aussi, ô évêque supérieur Adrien, tu as également signé. Nous suivons aussi le Synode que tu as célébré toi-même, il y a quelque temps, et nous condamnons ce qu'il condamne, c'est-à-dire Photius, Grégoire de Syracuse et leurs partisans, qui se sont obstinés dans le schisme, et sont restés en communion avec lui..." (Héfélé, V, p. 612).

Bulgarie, Ignace répondit qu'il avait trop d'expérience pour rien tenter contre l'honneur du siège apostolique; mais que la chose ne dépendait pas que de lui. Et comme l'empereur ne pouvait supporter l'attribution de la Bulgarie au siège de Rome, des missionnaires grecs furent envoyés dans ce pays, et les prêtres latins en furent expulsés. Basile se hâta de donner congé aux légats: aucune escorte ne les accompagna; à peine en mer ils furent pris par des forbans; tous leurs papiers furent saisis.

Anatase, ambassadeur de Louis II, put heureusement sauver une copie des actes du 8ème Concile. Basile fut soupçonné d'avoir été complice des pirates; le pape lui écrivit une lettre où il lui disait que l'empereur Michel lui-même avait montré plus d'égards à ses représentants. Ainsi se terminait ce 8ème Concile commencé sous de si heureux auspices pour l'Eglise romaine.

Cependant Basile poursuivit son rêve, l'extinction de l'empire rival d'Occident. N'ayant pu y réussir par l'alliance avec Louis II, il souleva contre lui ses turbulents vassaux, profita des incursions des sarrasins pour reprendre plusieurs provinces à l'Empire d'Occident, s'attacha par des dignités jusqu'au doge de Venise, et parvint même, à force d'or et d'intrigues, à créer au sein de Rome, un parti favorable "à la solution qui rétablirait entre les deux capitales du monde chrétien, l'accord séculaire interrompu depuis 150 années". (Gasquet, op. cit. p. 479). Le Pape Jean VIII, successeur d'Adrien, n'était pas loin de partager ces idées. Il savait que les Grecs ne pardonnaient pas à la Papauté d'avoir scindé l'Empire. D'autre part l'Empire Carolingien était dans une décadence évidente, et celui d'Orient se relevait avec les conquêtes et l'habile administration de Basile. Peut-être aussi par sa condescendance espérait-il recouvrer la Bulgarie. Voilà pourquoi, après la mort de Charles le Chauve, Jean VIII temporisait, avant de nommer un empereur d'Occident; voilà pourquoi il usait tous les prétendants et pourquoi enfin, le Patriarche Ignace une fois mort, il consentait à la réintégration de Photius sur le siège Patriarcal de Constantinople, avec la clause expresse

qu'il ne commettrait aucune usurpation sur les droits du Saint Siège en Bulgarie. (1).

En même temps qu'il envoyait des légats à Constantinople pour tenir un Concile où Photius serait solennellement réconcilié avec le Saint-Siège, Jean VIII écrivait aux évêques et Métropolitains, ennemis du Nouveau Patriarche, pour les sommer de le reconnaître. Le rusé Byzantin qui avait préparé son élévation avec un art consommé, ne songea à profiter de la bonté de Jean VIII que pour exalter son Eglise au-dessus de celle de Rome, et lui-même au-dessus du Pape. (2).

La première séance du nouveau Concile (879) fut consacrée à son éloge fait par Zacharie de Chalcédoine. Seules sa vertu et sa science avaient excité la haine et la jalousie, qui s'étaient jadis déchaînées contre le Christ et son Eglise. Zacharie déclara que le présent Synode n'était pas nécessaire, puisque, grâce à l'Empereur, l'Eglise avait recouvré son fiancé (Photius); il n'était rassemblé qu'en vue de l'Eglise romaine, pour que celle-ci, par le ministère des légats, vint se laver des accu-

(1) Sans doute parce qu'il prévoyait que les Grecs allaient tôt ou tard entraîner les Slaves dans leur esprit de révolte contre Rome, Jean VIII voulait, à tout prix, reconquérir la Bulgarie. Il écrivait à Boris, tâchant directement d'agir sur lui; il ordonnait à Ignace de venir se justifier à Rome. Le 19 avril 876, Formose était déposé pour avoir corrompu l'esprit du roi Bulgare. Au mois d'avril 878 deux légats recevaient l'ordre d'aller à Constantinople déposer Ignace s'il refusait de rappeler le clergé grec de Bulgarie. Pour son honneur Ignace était mort quand arrivèrent les légats. Quant à Photius il n'eut même pas à manquer à ses promesses. Boris désirait avoir une Eglise indépendante. Il l'affranchit complètement entre 886 et 1011. — Sur cet imbroglio bulgare, voir Lapôtre. *Etudes*, 1891, avril, p. 635 et 699.

(2) Dans son exil Photius avait continué à se donner pour le représentant de l'orthodoxie. Par ses lettres, qui sont un beau monument littéraire, il augmentait le nombre de ses partisans, et soulevait l'indignation contre ses persécuteurs. Il est assez étrange qu'Ignace ne fut arrivé à ramener à sa cause aucun des partisans de Photius. — Celui-ci, pour rentrer dans les bonnes grâces de Basile, aurait, dit-on, inventé un arbre généalogique, où il faisait remonter l'empereur à Tiridate, premier roi chrétien d'Arménie. Toujours est-il qu'il rentra à Constantinople et habita le palais de Magnaure; il devint précepteur des princes impériaux, et commença à gouverner plus ou moins l'Eglise byzantine. Et quand Ignace fut tombé malade, il s'empressa auprès de lui, et put ainsi soutenir qu'il s'était pleinement réconcilié avec le défunt Patriarche. Il est probable que Basile consentit à l'intronisation de Photius pour l'opposer, comme une perpétuelle menace, au Saint-Siège.

sations qu'on portait contre elle, pour qu'elle sauvât son honneur, et "pour qu'à l'avenir les schismatiques (les opposants à Photius) ne pussent plus l'accuser d'avoir occasionné le différend (en condamnant autrefois Photius)." (Héfélé, VI, p. 37.)

C'était la contre-partie du Concile de 870. En 870 tout un Concile Oriental avait approuvé la condamnation portée par Rome contre Photius; en 879 tout un Concile approuvait la rétractation de Rome et la solennelle réhabilitation de Photius. L'habileté suprême fut de faire participer les légats à cette condamnation de la Papauté et à cette apothéose du Patriarche. Dans la seconde session le cardinal Pierre demanda pourtant, ainsi qu'il en avait l'ordre, comment s'était faite la réintégration de Photius. On lui répondit d'abord que cela ne regardait pas Rome. Sur son insistance on ajouta que Photius était remonté sur le siège patriarcal par l'assentiment des trois Patriarches, par la violence que l'empereur avait faite à son humilité, par le suffrage unanime du peuple. Dans la troisième session on soutint les promotions des laïques blâmées par le pape; on dit que les anciens canons avaient défendu de consacrer seulement des laïques emportés dans le tourbillon des affaires mondaines, non des hommes, comme Photius, vivant pour la science et la vertu. Dans la 5ème session, comme on se demandait quelle peine infliger aux récalcitrants, Basile de Martyropolis opina que Photius pouvait agir comme bon lui semblait, puisqu'il y était autorisé par les sièges Orientaux et par l'Eglise romaine "d'autant qu'étant le plus grand Pontife il avait, de par Dieu, la priorité". Enfin, évêques et légats signèrent une conclusion où l'on reconnaissait le vénérable Photius comme Patriarche légitime et canoniquement élu (3), et où l'on anathématisait le Synode qui s'était tenu contre lui, ainsi que tout ce qui s'était fait en sa défaveur à l'époque d'Adrien. Le triomphe était complet. Mais parce que rien n'est efficace pour faire croire à son autorité comme de l'exercer,

(3) Remarquez que cela pouvait s'entendre du premier avènement aussi bien que du second. Dans la pensée de Photius, c'était bien du premier qu'il s'agissait.

Photius résolut sur le champ de faire acte de *Primat*, de *défenseur de la foi* et fit passer une condamnation contre quiconque osait altérer l'ancien et vénérable symbole de Nicée par des mots, des additions, des coupures. L'anathème était à l'adresse de l'Eglise romaine et visait le fameux *Filioque*; anathème qu'on répéta dans la 7ème et dernière session du Concile, en même temps qu'on entonnait un dernier hymne à Photius, qu'on proclamait sa primauté spirituelle et qu'on souhaitait le sort de Judas à quiconque ne serait pas en communion avec lui. (4). Photius renvoya les légats, qui s'étaient laissés acheter, en les comblant de présents pour plusieurs évêques d'Italie, qu'il *connaissait* et qu'il voulait ranger de son côté. Malgré la lettre obligeante qu'il avait reçue de Photius, Jean VIII, mieux informé excommunia solennellement ses légats. Mais il est douteux qu'il revint sur l'approbation qu'il avait donnée à la réintégration de Photius sur le siège de Constantinople. Quoiqu'il en soit, Photius exhiba alors, vers l'an 885, les armes qu'il avait fourbies. Il composa son long traité de *mystagogia spiritus*, où il prête aux latins l'erreur du double principe. Il écrivit au Patriarche schismatique d'Aquilée (5) pour le convaincre de l'erreur romaine. Il fit mieux. En sa qualité de primat, il attaqua l'élection à la dignité papale de Marin (l'ancien envoyé de Jean VIII à Constantinople, chargé d'une enquête sur le Concile de 879), sous prétexte que l'élu avait déjà été évêque, et qu'il était interdit d'échanger un siège pour un autre. Toutefois, Photius n'eut pas longtemps à jouir de son triomphe. Basile mourut le 1er Mars 886; Léon VI, le Sage, son successeur, n'eut rien de plus pressé que d'interner le turbulent Patriarche dans un couvent, et de mettre à sa place le prince Etienne, son plus jeune frère, âgé de 16 ans. (1).

(4) La *priorité*, que Basile de Martyropolis et autres évêques attribuaient à Photius semble avoir été plutôt personnelle, due à ses grandes qualités; elle n'importait pas la priorité de l'Eglise de Constantinople. Mais pour Photius c'était la priorité et primauté sans épithète qu'il s'arrogeait.

(5) On ne sait pourquoi ce prélat était schismatique.

(1) On fixe généralement la mort de Photius à l'année 891. Le P. Lacroix le fait mourir seulement après Formose, en l'an 898. (Etudes, 1891. février, p. 253).

Tel est l'épisode de l'usurpation Photienne. Il faut l'avouer tout de suite, rarement la primauté juridictionnelle de l'évêque de Rome eût plus d'occasions de s'affirmer; et cependant le résultat final des troubles Photiens ne fut point à son avantage. Ce qui s'était passé au Conciliabule de 879 porta un coup irréparable à son prestige en Orient. Photius avait été proclamé le premier Pontife, il avait agi comme tel, il avait veillé à ce que les dernières décisions du Pape ne fussent pas connues par les Orientaux; il avait prévenu ses fidèles contre les erreurs de l'Eglise romaine. Ajoutez ses qualités naturelles. Photius avait bien administré son Patriarcat, poussé les études, établi des missions chez les Arabes, les Bulgares, les Russes. C'était le grand homme de l'Eglise. Aussi, dès le 12ème siècle, les Grecs le rangeront-ils parmi les docteurs de l'Eglise, et au 16e siècle le mettront-ils au nombre des Saints. Les Protestants au moins n'ont pas canonisé Luther.

Les relations continuèrent pourtant avec Rome. A part la querelle de la *tétragamie*, rien ne vint même les troubler pendant le 10e siècle qui fut un siècle de gloire pour les armes byzantines (2), tandis qu'il était un siècle de fer pour l'Occident, où, malgré tout, les Empereurs d'Orient ne pouvaient se consoler de n'être plus rien. Ils n'oubliaient pas qu'en Occident était Rome, la vraie capitale du monde, que là avait pris naissance cet Empire romain, dont ils se disaient les chefs et que là grandissait à leur place un peuple, barbare sans doute, mais plein d'énergie, qui avait déjà rempli le monde du bruit de ses

(2) Les empereurs Nicéphore, Zimiscès et Basile II qui remplirent ce siècle étaient trop occupés aux choses guerrières pour se mêler de choses religieuses. Voilà pourquoi l'Eglise grecque jouit d'une tranquillité relative. En revanche elle fut deshonorée par les vices de Théophylacte, fils de l'empereur Romain, monté sur le siège patriarcal, à l'âge de 16 ans et qui mêla aux cérémonies religieuses des danses, des clameurs, des chansons profanes. En outre le peuple de Constantinople écrasé d'impôts continuait à être témoin des mêmes jalousies et des mêmes intrigues de palais. Nicéphore était tué dans un complot ourdi par sa femme Théophande (969). Zimiscès, un des conjurés, était proclamé à sa place. Il est vrai qu'au dire du patriarche Polyeucte, l'onction impériale qu'il comparait au baptême (preuve que la personne de l'empereur était sacrée) effaçait la tache de sang. Cette purification n'empêcha pourtant pas que Zimiscès ne fut lui-même empoisonné (976).

faits d'armes. Le dogme impérial restait une indéracinable utopie dans le cerveau des souverains de Byzance. (3). Aussi, dès qu'ils avaient eu quelque succès militaire, ils rêvaient de l'unité de l'Empire, et ils se tournaient vers le Pape; car, ils ne l'ignoraient pas, c'était le Pape qui dominait l'Occident et qui distribuait la couronne impériale. Voilà pourquoi sans doute Basile II, profitant de l'ambition de son Patriarche Eustathius consentit à envoyer auprès du Pape Jean XIX une députation (1024), dont le but avoué était d'obtenir pour le Patriarche, le titre d'*Oecuménique dans sa partie du monde (in suo orbe)*, mais dont le but secret était sans doute d'offrir le secours du puissant empereur d'Orient au pape pour l'aider à mettre un peu de paix parmi ces Francs perpétuellement en guerre entre eux, et d'obtenir en retour le titre d'unique empereur. Mais l'exorbitante réclamation d'Eustathius gâta l'affaire. Ayant été connue, elle souleva l'universelle réprobation de l'Occident. Heureux de subir cette violence morale, Jean XIX refusa. Constantinople ne s'attachait pas moins à la prétention que Photius s'était arrogée de veiller à la pureté de la foi dans l'Eglise tout entière. Le pape Benoit VIII ayant fait chanter à Rome le symbole augmenté du *Filioque*, le patriarche Sisinus II avait aussitôt remis en lumière le manifeste de Photius contre les latins. Son successeur Sergius avait même rayé le nom du Pape des dyptiques (registres) de son Eglise. Et puis voici venir en 1045 le Patriarche Michel Cerulaire. Ce fanatique adversaire des Latins (4) a découvert de nouveaux

(3) Une preuve que les empereurs Byzantins et notamment les grands guerriers du 10^e siècle rêvaient toujours de reprendre pied en Italie, de refaire l'unité de l'Empire et de mettre la main sur les élections papales, c'est l'aventure de *Jean Philagathe*. Ce grec de Calabre, évêque de Plaisance, avait été envoyé à Constantinople par l'empereur d'Occident Othon III. Il en revint, sans avoir accompli sa mission, mais les poches remplies d'or pour gagner le peuple romain, favoriser le parti de Crescentius contre le parti allemand, se faire nommer Pape et se rendre ensuite aux vœux de Byzance. En effet, à peine entré dans Rome, Jean Philagathe, avec l'appui de Crescentius forçait Grégoire V à fuir et se faisait nommer pape sous le nom de Jean XVI. Il fallut qu'Othon III vint déloger cet intrus.

(4) Dès le début de son épiscopat il avait en effet ordonné la fermeture de toutes les églises latines à Constantinople. Un des siens, le Sacellaire Constantin, était allé jusqu'à fouler aux pieds l'hostie des Latins, sous prétexte qu'elle n'était pas consacrée.

scandales dans l'Eglise romaine et il en fait informer par une longue lettre l'évêque de Trani en Apulie. Hélas! les Latins sont tombés dans le Judaïsme; leurs cérémonies ressemblent à celles des descendants d'Abraham! Comment cela? D'abord en célébrant la mémoire de la passion du Christ avec du pain azyme, sans levain, lequel n'est nullement du pain, puisque le mot pain, qui se dit *artos* en grec, vient de *airo*, élever, suppose par conséquent qu'il a été élevé au moyen du levain. D'où il suit que le pain sans levain est quelque chose de semblable à une pierre sans vie, ou à de l'argile sèche, ou à une brique. (5). Autre scandale: le *Sabbatisme*. Les latins célèbrent, pendant le carême, le samedi à la manière des Juifs. Avec cette différence pourtant que les Latins jeûnent tout en travaillant et que les Juifs se reposent. Mais il n'y a pas là de quoi arrêter les anathèmes de Cerulaire. A ses yeux voilà l'abomination! "Quiconque observe ainsi les Sabbats et les Azymes n'est ni Juif, ni chrétien, mais est semblable au léopard, dont saint Basile dit que la peau n'est ni complètement noire, ni complètement blanche." Voilà à quoi il faut renoncer à tout prix, si l'on veut qu'il n'y ait qu'un troupeau et qu'un pasteur, ce pasteur étant Cerulaire, bien entendu. L'évêque de Trani communiqua le manifeste au cardinal Humbert, qui se hâta de le traduire en latin et de le mettre sous les yeux du pape Léon IX. Celui-ci répondit par une longue lettre où il se montrait profondément affligé de voir l'Eglise romaine attaquée, encore une fois, par sa fille ingrate, l'Eglise de Constantinople. Mais cette lettre ne fut probablement pas envoyée. La politique intervenait de nouveau. (6). Voici à quelle occasion. En 1016, quarante

(5) On ne peut s'empêcher de regretter avec l'honnête Rohrbacher (Hist. de l'Eglise, liv. 63, t. 13, p. 578) que pour cette question de boulangerie, depuis longtemps décidée, Grecs et Russes aient rompu avec le centre de l'unité catholique.

(6) Depuis Charlemagne, toute l'histoire des rapports entre l'Eglise de Constantinople et celle de Rome, se résume dans ce va et vient de révoltes et de soumissions, les unes déterminées par l'ambition et la jalousie, les autres par les besoins de la politique. Par politique on se rapprochait; il n'en reste pas moins que la politique faisait alors rentrer les Byzantins dans le vrai, qu'elle les ramenait dans la tradition des Pères et fondateurs de leur Eglise, qu'elle leur faisait retrouver le centre de l'unité, et mettre en lumière la primauté du Pape.

Normands revenant de Terre Sainte s'étaient arrêtés à Salerne, avaient aidé le prince de cette cité à se délivrer des Sarrasins, puis, se répandant dans l'Italie, en vendant leur épée tantôt à l'un, tantôt à l'autre, s'étaient acquis des fiefs. (7). Ils avaient même aidé le patrice Georges Maniacès à battre les Sarrasins en Sicile. Mais Maniacès ayant été rappelé à Constantinople et eux n'ayant pas été payés, ils avaient, une fois rentrés en Italie, chassé les Grecs de la Pouille, et s'en étaient rendus maîtres. Cependant le Pape avait consenti à faire partie d'une ligue contre les Normands, dont il avait à déplorer les pillages. Seulement l'armée pontificale avait été battue et Léon IX avait dû accepter les Normands pour ses fidèles vassaux. Ce pacte ne servait pas les intérêts des grecs. Il anéantissait leur influence en Italie et donnait même de terribles voisins à Constantinople. Il fallait empêcher une réconciliation définitive de la Papauté avec les Normands.

De là une ambassade de Constantin Monomachos à Rome, Cerulaire consentit à joindre sa lettre à celle de l'empereur. C'était l'éternelle comédie qui recommençait, qui n'en est pas moins un magnifique hommage de Constantinople à la primauté du siège de Rome. L'Empereur et le Patriarche exprimaient leur désir de l'union et demandaient des légats pour s'entendre, quitte à les corrompre ou violenter. Cette fois les violences de langage du Cardinal Humbert dans la réfutation de la fameuse lettre à l'évêque de Trani et les exigences hautaines de Cerulaire d'autre part triomphèrent de toute bonne volonté. Cerulaire exigea que les légats lui rendissent l'hommage que lui rendaient ses suffragants, et qu'ils ne prissent place dans le Synode qu'après tous les archevêques grecs. L'empereur voulut s'interposer; mais Cerulaire avait pour lui les moines et le peuple (preuve que les préjugés semés par Photius avaient fait leur chemin dans la masse). Le 18 juillet 1054 les légats repartirent, après avoir déposé sur le maître-autel de sainte Sophie, une sentence d'excommunication contre Cérulaire. Cependant l'empereur les fit rappeler après avoir obtenu du

(7) Dans l'intervalle ils avaient été rejoints par les trois fils de Tancrède de Hauteville.

Patriarche qu'il continuât les négociations. Mais ce n'était qu'une ruse de la part de celui-ci. Il était bien content de voir revenir les légats pour amener le peuple, leur montrer ce qu'on pensait d'eux à Constantinople, comment on accueillait leur arrêt d'excommunication, quelle était la puissance d'un Patriarche capable de braver l'empereur lui-même.

Sur ces entrefaites l'irascible Patriarche assembla un conseil où fut prononcé un contre-anathème à l'égard des légats (qui étaient repartis). En même temps il écrivait aux autres Patriarches d'Orient une lettre synodale où il énumérait toutes les prétendus erreurs des Latins. (1) Outre les Azymes et l'addition *Filioque* au symbole, Cérulaire trouvait insupportable que les Latins permissent aux deux frères d'épouser les deux sœurs, qu'à la messe, au moment de la Communion, les officiants se donnassent le baiser de paix; que les évêques portassent des anneaux sous prétexte qu'ils étaient fiancés à leurs Eglises; qu'ils baptisassent par une seule immersion; qu'ils missent du sel dans la bouche des enfants...etc... D'après la théorie de la Pentarchie, (2) alors en vogue du moment qu'il aurait pour lui la majorité des Patriarches, Cérulaire se serait cru en droit chef de l'Eglise. C'est pourquoi il les consultait.

(1) Si les Latins, répondit Pierre d'Antioche, ont erré en quelques points secondaires, il faut les excuser et ne pas "chercher la même exactitude chez des nations barbares que chez nous, qui sommes nourris dans l'étude." S'ils ont ajouté quelque chose au symbole de Nicée, c'est sans doute qu'ils n'en avaient pas des exemplaires assez corrects. Et puis le Patriarche Syrien soupçonnait que beaucoup d'accusations étaient fausses, comme celle, par exemple, de ne pas honorer les reliques et les images. A Antioche même ne voyait-on pas des pèlerins francs entrer dans les églises et rendre toute espèce d'honneur aux images?

(2) Pentarchie, c'est-à-dire le gouvernement de l'Eglise par le Conseil des cinq Patriarches de Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem. Cette conception bizarre plaçant à la tête de l'Eglise une oligarchie, au lieu du successeur de Pierre, hantait toutes les têtes vers le 8e, 9e et 10e siècle. Au 8e concile, le commissaire impérial Baanès disait: "Dieu a confié son Eglise à cinq patriarches, et il a promis dans son Evangile qu'ils ne tomberaient jamais tous, parce qu'ils sont les têtes de l'Eglise. En effet, lorsqu'il est dit: Et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, cela veut dire: quand deux seront tombés, on va vers les trois qui restent; quand trois seront tombés, on va vers les deux autres; enfin si quatre venaient par hasard à défaillir, un seul qui reste dans le Christ notre Dieu, réunit encore le reste du corps de l'Eglise." Voilà la théorie qui a constamment inspiré la conduite des évêques de Constantinople.

Nous avons la réponse de Pierre d'Antioche qui semblait reconnaître au Byzantin le droit d'admonester le Pape, mais ne voulait pas de la séparation. Cerulaire n'en continuait pas moins à gouverner despotiquement; il se mêlait à toutes les intrigues. Il contribua à faire arriver au trône Isaac Comnène qui, en 1057, détrôna Michel Stratiotique. Ce succès exalta encore sa grossière ambition. Il alla jusqu'à s'affubler de certains insignes propres à la dignité impériale. Il se rendit insupportable par sa hauteur à Isaac lui-même, qui l'exila dans l'île de Procomèse où il mourut avant qu'on eut le temps de lui donner un remplaçant (1059).

Cerulaire avait admirablement cultivé et fait lever le virus déposé par Photius dans l'Eglise orientale. Tout excommunié qu'il fut, il était resté sur le siège de Constantinople, il avait même dans cette excommunication trouvé une occasion magnifique pour s'ériger en dictateur de l'Eglise, pour censurer les légats, pour les retrancher à son tour de la communion de l'Eglise, pour répandre dans tout l'Orient la haine contre ces Latins téméraires qui venaient donner des leçons au très saint siège de Constantinople, alors qu'ils avaient tant besoin d'en recevoir. Grâce aux idées de Pentarchie et de dogme impérial univ ersellement adoptées en Orient on admit sans difficulté que le Patriarche d'Occident était dans l'erreur. Après Cérulaire l'esprit grec était irrémédiablement gâté; les préjugés contre les latins étaient entrés jusqu'aux derniers rangs de la société. Aussi les successeurs de ce turbulent Patriarche ne s'inquièrent-ils pas de Rome. Les deux Eglises orientale et occidentale vécutrent pratiquement séparées ayant chacune sa doctrine et ses lois. On avait de bons rapports de politesse toutes les fois qu'il n'y avait pas de sujets à querelles. En outre les nécessités politiques faisaient de temps à autre tourner les yeux vers l'Occident. C'est ainsi qu'Alexis Comnène pressé par les Musulmans se rappela qu'il avait en Occident des frères invoquant le même Dieu, vivant de la même foi et des mêmes sacrements que lui; et il envoya des ambassadeurs au Concile de Plaisance implorer l'aide d'Urbain II. (3).

(3) Deux causes tenaient les regards des empereurs Byzantins fixés vers l'Occident; le besoin de secours et l'ambition. On peut à peine dire

Malheureusement quand les héritiers de la civilisation hellénique se trouvèrent face à face avec ces rudes batailleurs, qu'étaient les Croisés, ils en furent dégoûtés; moins que jamais ils leur pardonnèrent d'avoir ravi l'Occident à l'empereur de Byzance! La quatrième croisade qui aboutit à la prise de Constantinople et à la fondation d'un empire latin sur les rives du Bosphore, acheva de les convaincre qu'ils n'avaient à faire qu'à d'irréductibles hérétiques. (1). Cependant après un demi-siècle d'existence cet empire latin croulait. Le 15 août 1261 la porte dorée de la ville de Constantin s'ouvrait devant un char superbe surmonté de l'image de la Vierge, peinte par Saint Luc. Derrière suivaient à pied l'empereur grec Michel Paléologue, son épouse Théodora, leur fils aîné, et Jean Lascaris, l'inutile César. L'Empire grec retrouvait sa capitale. Mais Baudouin II, le dernier souverain latin avait fui vers cet

que la seconde fut moins puissante que la première. Tout dépouillés qu'ils fussent par Musulmans et Croisés, ces étranges souverains ne perdaient rien de leur attachement aux idées du passé, à leur dogme impérial; ils ne renonçaient nullement à reconquérir la Couronne d'Occident, à reprendre leur droit de confirmation dans les élections papales, à refaire à leur profit l'unité de l'Empire. Grâce à cette chimère Constantinople garda un certain lien avec Rome; grâce à elle les Commènes et les Paléologues restèrent dans l'unité; grâce à elle, nous avons, nous, venant d'Orient, jusqu'en 1453, une véritable chaîne de témoignages en faveur de la primauté des papes. Dans l'espoir de réaliser cette utopie, le Basileus suivait avec une joie anxieuse la lutte en Occident entre le Sacerdoce et l'Empire. Ne pouvant envoyer au secours du Pape ni flotte ni armée; du moins n'épargnait-il ni argent ni sympathies. En 1112, Alexis Comnène déléguait des ambassadeurs auprès des Romains pour protester contre la détention de Pascal II par l'empereur Henri V. Il s'offrait, si les Romains acceptaient, à aller lui-même à Rome, recevoir du pape la couronne impériale. Les Romains acceptèrent et envoyèrent même 600 hommes chargés de conduire le Byzantin en Occident. L'échec du projet n'empêcha pas Manuel Comnène de prendre parti à son tour pour Alexandre III contre Barberousse et ses antipapes. L'ambassadeur qu'il lui envoya exprima le dogme impérial dans toute sa pureté: Manuel ne demandait qu'à réunir les deux églises, qu'à soumettre l'église grecque à l'église romaine, afin qu'il n'y eut qu'un bercaïl et qu'un pasteur, mais à condition que le pape lui rendit la couronne impériale dont était privé un empereur schismatique (Barberousse). Le pape répondit que la demande était fort grave, que le bien de la paix ne permettait pas d'y accéder et renvoya l'ambassadeur avec son argent. Il ne tenait pas à détruire l'œuvre de Charlemagne et de Léon III. Du reste il n'eut pas été si facile à Manuel Comnène de soumettre l'Eglise grecque à l'Eglise romaine. Les préjugés avaient fait du chemin.

(1) Voir la *Revue Canadienne*. Livraison de juin 1904. *Constantinople*.

Occident d'où pouvait venir, à tout moment, une nouvelle avalanche de croisés. Il fallait prévenir ce malheur. C'est pourquoi Michel Paléologue ne songea pas un instant à des représailles; il ne songea au contraire qu'à flatter le Pape par des promesses d'union afin que le Pape contint les Princes Occidentaux, tout particulièrement Charles d'Anjou, l'ambitieux roi de Sicile, et empêchât toute nouvelle croisade de se tourner vers Constantinople. Aussi quand s'assembla le Concile de Lyon (23 novembre 1273), Michel Paléologue n'hésita-t-il pas à y envoyer des ambassadeurs auxquels on fit la réception la plus amicale et la plus solennelle. Après une courte discussion sur les points en litige, l'union fut proclamée à Lyon et acceptée à Constantinople sur les bases arrêtées par le Concile. Les opposants furent impitoyablement jetés dans les prisons. En réalité l'union n'avait fait aucun progrès. Le peuple ne comprenait pas les motifs diplomatiques de ses souverains. S'unir aux Latins pour lui c'était s'unir à des hérétiques, qui avaient massacré les Grecs orthodoxes dans la 4ème croisade et pillé leurs églises. De cela, il ne voulait pas. On le vit bien quand Andronic fut monté sur le trône. Ce fut la réaction avec tout son fanatisme. On purifia les églises à grandes eaux. On convoqua un synode où Andronic parut en pénitent, maudit son père de l'avoir forcé à communiquer avec des hérétiques; où deux archidiacres furent dégradés pour avoir assisté à la messe du Pape. Dans un autre synode (1283), où assistait le Patriarche d'Alexandrie, on condamna les écrits des *unionistes*, sans s'inquiéter de ce qu'ils contenaient, simplement parcequ'ils traitaient hors de propos de questions dogmatiques. (2). Beccus, l'évê-

(2) C'était conforme à l'attitude des Byzantins. A partir de cette époque l'enseignement chrétien pour eux était immobile, figé dans la tradition grecque. Qu'avait-on à parler sur ces matières? Mais on le voit, la révolte se faisait au nom de la foi. Il s'agissait bien de la primauté de l'évêque de Rome, quand la foi était altérée par lui! Si vous demandiez en quoi il l'avait altérée, on vous répondait qu'il avait ajouté un mot au Symbole. Mais peut-être que ce mot était juste? Là n'était pas la question. Il l'avait ajouté, et ce n'étaient pas les Pères Grecs qui avaient fait cette addition. Donc! Arrière latins qui obéissez à ce profanateur du Symbole! Vous n'êtes que des hérétiques! Cette violence serait à peine explicable si l'on ne se rappelait les événements de la 4e croisade et l'exaltation du sentiment patriotique par la reprise de Constantinople sur les barbares d'Occident.

que de Constantinople, dût démissionner et fut remplacé par l'ex-patriarche Joseph, un fanatique réfractaire, que Michel Paléologue avait rendu à la vie privée. (3) Mais la bruyante rupture avec Rome ne consolidait pas le trône des héritiers de Constantin. Quelques dévotés et quelques moines puissants à souffler le fanatisme l'étaient moins à inspirer le courage contre les vrais ennemis de l'Empire. A mesure que les dernières forteresses des croisés levantins tombaient, à mesure que les Turcs enserraient Constantinople d'un cercle plus étroit, on comprenait de mieux en mieux dans les sphères officielles qu'une seule ressource restait aux chrétiens de Byzance, l'union effective avec l'Occident d'où viendrait l'indispensable secours. Pour faire cette union on compta sur un Concile vraiment général où évêques grecs et latins pourraient discuter à loisir sur leurs prétendues divergences dogmatiques. (4) Voilà comment, après cinq ans de pénibles négociations, le 28 février 1438, abordaient à Venise, en route pour Ferrare, 700 grecs, évêques, prêtres, fonctionnaires et grands de l'Empire. Il fallut se plier à bien des exigences de la vanité byzantine, orner le trône patriarcal comme celui du pape, tout en le laissant un peu plus bas; dispenser le Patriarche Joseph du baise-ment des pieds (faute de quoi, il préférerait reprendre la mer); disposer le siège de Paléologue sur le même plan que celui du Patriarche, faisant face au siège de l'empereur des latins (lequel était absent). Malgré ces petites choses, le Concile (qui s'acheva à Florence) réussit. On parvint à s'entendre sur les difficultés de dogme et de discipline. Le 1er juin 1439, le Pape

cident. Ajoutons que Charles d'Anjou ne causait plus d'inquiétude, et don Pedro III, le nouveau maître de la Sicile, peu de temps avant sa mort avait donné sa nièce Irène de Montferrat en mariage à Andronic, veuf d'Anne de Hongrie.

(3) Beccus d'abord ennemi de l'union avait été emprisonné par Michel Paléologue. Ayant du loisir il avait étudié et sa conviction était devenue tout autre. Il n'avait plus cessé de combattre par l'action et par la plume en faveur de l'union. Il reste la plus belle figure de cette époque. Son nom est digne d'être placé à côté de ceux de Chrysostôme, de Taraise et d'Ignace.

(4) Celui de Lyon ne méritait pas ce nom, au moins aux yeux des Grecs; car l'Orient n'y avait été guère représenté que par des délégués de l'empereur.

signa, comme prix de l'union, l'engagement de supporter tous les frais de retour à Constantinople; d'entretenir une garde de 300 soldats et deux galères dans la capitale byzantine; de faire passer par Constantinople la nouvelle Croisade qui se préparait; d'envoyer, si besoin était, 20 grands vaisseaux armés pour six mois ou 10 pour un an; enfin de s'employer auprès des princes Occidentaux pour les décider à expédier une armée au secours de leur frères d'Orient. De leur côté les Grecs admirèrent que le Saint Esprit procède à la fois du Père et du Fils, et qu'il existe un lieu d'épreuve, qu'on l'appelât purgatoire, feu, ténèbres, tempête, peu importait.

“ Relativement au Commandement du pape, nous reconnaissons, ajoutèrent-ils, qu'il est le souverain prêtre et mandataire, le représentant et le Vicaire du Christ, le pasteur et le docteur de tous les chrétiens, qu'il conduit et gouverne l'Eglise de Dieu, sans préjudice toutefois des privilèges et des droits des Patriarches de l'Orient.”

La profession de foi était suffisante, et le décret d'union fut promulgué le 6 juillet 1439.

Malheureusement il manquait au décret une signature, celle de Marc d'Ephèse. Or cet irréductible adversaire revenu en Orient, rendra inutiles tous les labeurs du Concile Ferrare-Florence, il aura raison de la politique des Commène, des Cantacuzène, des Paléologue pour faire définitivement triompher les préjugés semés par Photius et Cérulaire. (5) Sous son influ-

(5) Dans une conférence préliminaire au Concile, Marc d'Ephèse avait fait adopter la priorité pour la discussion sur la licéité de l'addition du *Filioque* au Symbole. Il se maintint jusqu'au bout sur ce terrain, ne voulant nullement examiner si cette addition était exacte sous le rapport dogmatique. Conduite déraisonnable! Peut-on être esclave de la lettre au point d'interdire d'ajouter un mot *explicatif* à un document de foi? Aussi cette obstination conduisit-elle Marc d'Ephèse dans une hérésie réelle. Quant on en vint à l'examen de l'opportunité de l'addition du *Filioque*, pour ne pas admettre cette opportunité, il soutint qu'en effet le St-Esprit ne procédait pas du Fils, ce qui était aller contre la tradition des Pères Grecs eux-mêmes. Si l'Eglise grecque professe aujourd'hui cette erreur considérable, elle la doit à Marc d'Ephèse. Ce rebelle était obsédé par l'idée fixe que les latins étaient des hérétiques; il n'était venu en Occident que pour les confondre, et leur faire enlever leur *Filioque* du Symbole. Hors de là point de salut, point d'union! N'ayant pu terrasser les latins, le Prélat Ephésien se sépara d'eux en les insultant.

ence néfaste les unionistes passeront aux yeux du peuple, pour des traîtres à l'orthodoxie, pour des lâches qui, afin de mendier quelques secours en hommes et en argent, n'avaient pas craint de pactiser avec les erreurs des Latins. Et quinze ans plus tard, en face de l'armée assiégeante de Mahomet II, il se trouvera dans Constantinople, des fanatiques ayant le triste courage de crier : *plutôt turcs que latins, plutôt le turban que la tiare*. (1). Logique imminente des choses ! Ce n'était pas en vain que depuis six siècles on saturait l'esprit du peuple du diatribes contre l'hérésie des latins, pas en vain qu'on s'accroupissait aux pieds du souverain temporel et qu'on voyait en lui le véritable dictateur de l'Eglise de Dieu ; pas en vain qu'avaient passé sur cette terre classique du servilisme et de la sophistique les Photius, les Cerulaire et les Marc d'Ephèse, sans compter les Anatole, les Acace, les Sergius et tant d'autres titulaires du siège de Constantinople qui leur avaient admirablement préparé les voies par une insubordination à peu près continuelle à l'égard du successeur de Pierre. Constantinople avait péché contre la souveraine indépendance de l'Eglise. Son châtement fut terrible. Elle tomba sous le joug avilissant du chef de l'Islam. Cependant Mahomet II se garda de trop faire sentir la pesanteur de ce joug. Au contraire, lui qui avait déjà

(1) Après le Concile de Florence, malgré ses pathétiques appels aux princes d'Occident, le pape Eugène IV ne put envoyer que de faibles secours à Constantinople. Mais Dieu venait de susciter l'héroïque Jean Hunyade, à qui se joignirent les soldats du Pape. Les nombreuses victoires du héros avaient rendu l'espoir. Jean Paléologue allait à la rencontre de ses libérateurs quand arrivèrent l'épouvantable désastre de Varna (10 nov. 1444), et quatre ans après la déroute de Kossovo (1448). Les Turcs envahirent l'Albanie où les victoires de Scander-bey ne firent qu'imposer des haltes à leur marche en avant. Le pape Nicolas V publia de nombreuses indulgences en faveur des guerriers qui viendraient en aide aux chrétiens d'Orient. Mais il insistait en même temps à Constantinople pour qu'on exécutât le décret d'union et qu'on arrêtât la propagande d'un schisme qu'il appelait *suranné*. Constantin Paléologue ne demandait qu'à tenir ses engagements ; mais était impuissant devant le fanatisme du peuple soulevé par les moines. A Rome on ne soupçonnait pas le danger imminent de Constantinople, on discutait s'il fallait secourir les Grecs obstinés dans le schisme. Au dernier moment le Pape, Gênes et Venise, envoyèrent une flotte ; mais elle n'arriva qu'après la catastrophe suprême. Le splendide triomphe de Belgrade (juillet 1456) remporté par les Croisés, sous la direction d'Hunyade et de Capistran, vint trop tard. L'Empire Byzantin avait vécu. (Sur ces événements, voir *Pastor. Histoire des Papes depuis la fin du Moyen-Age*, t. II).

favorisé la propagande séparatiste de Marc d'Ephèse, pour empêcher les Occidentaux de s'abattre sur l'Orient, s'appliqua à réaliser les rêves de l'Oecuménique, à en faire le vrai Pape Oriental. Aussi l'on peut dire que le schisme Byzantin fut consommé le jour où Mahomet II, se substituant à l'empereur orthodoxe, investit, au nom de la Sainte Trinité, le patriarche Georges Scholarius (qui prit le nom de Gennadius). Ce jour-là le Sultan entendait bien que toutes relations cessassent avec l'Occident où résidaient ses mortels ennemis; et que d'autre part tous les chrétiens d'Orient fussent sous sa main par l'intermédiaire du Patriarche orthodoxe. (2) Gennadius avait été partisan de l'union à Florence. Il est possible qu'il lui restât fidèle dans son cœur et se pliât simplement à la nécessité des circonstances. Mais avec le moine Syméon (1467) qui acheta sa dignité, la simonie s'introduisit jusque sur le siège Patriarcal. Depuis, la décadence n'a fait que s'accroître dans la grande Eglise Orthodoxe de Constantinople; son chef, ayant vu lui échapper les Eglises de Russie, de Grèce, de Bulgarie, de Roumanie (3), ne règne plus que sur une couple de millions de partisans! Et combien son autorité est chancelante! Mais ce qui reste indestructible, semble-t-il, c'est la morgue, la vanité et l'arrogance de ces prétendus Orthodoxes. Ils sont toujours convaincus que le ciel a passé un pacte avec leur Eglise, qu'ils sont les vrais défenseurs de la pureté de la foi! Qu'importe l'ignorance de leur clergé, la simonie, la perversion, la somnolence, l'engourdissement de la vie surnaturelle chez eux, ils ont les sept premiers Conciles oecuméniques, ils chantent le symbole tel qu'il a été approuvé à Nicée, que voulez-vous de plus? (4). D'autre part qu'importent les conquêtes

(2) Il n'y réussit pas complètement. Aussi le Sultan traite-t-il aujourd'hui avec les autres patriarches, Arménien, Syrien, Maronite, Grec-catholique, etc., tout comme avec l'oecuménique du Phanar. Les Patriarches sont chefs de leur nation, prononcent sentences pour litiges et délits, lègent les testaments de leurs chrétiens, ont leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs églises; lèvent certains impôts pour le compte du Sultan, etc.

(3) Ces églises sont devenues autocéphales (autonomes), à mesure que les provinces, qu'elles comprenaient, se sont séparées de l'Empire du Sultan.

(4) L'Eglise grecque est plus inconséquente que le protestantisme. Donner la Bible comme fondement d'unité de l'Eglise est bien risqué, surtout

tes, les progrès, la vie intense des Latins? Ils continuent à répéter le *Filioque* dans leur Credo, ils consacrent encore avec du pain azyme; ils s'obtiennent dans l'hérésie. Qu'ils demeurent au moins de l'autre côté de la Méditerranée! Que vont-ils faire là-bas à Jérusalem, en Syrie, à Constantinople, en Egypte, dans ces fiefs sacrés de l'Orthodoxie Grecque? L'on comprend que pour ces héritiers arrogants de l'esprit de Photius ce soit offusquant de constater de leurs propres yeux que leurs accusations n'ont aucunement arrêté l'essor de l'Eglise romaine, que le pape a ses missionnaires, qu'il établit des Patriarches latins ou autres jusque sur le territoire sacro-saint de l'Orthodoxie, qu'il compte un groupe considérable de ses partisans jusque parmi des chrétiens de rite grec? (5).

Il faut pourtant qu'ils se résignent à ce spectacle. Car l'évêque de Rome n'est pas pour reculer. Il n'attend même que la désagrégation prochaine de la Grande Rebelle Byzantine pour

quand on lui ajoute pour interprète la raison individuelle (ce qui est mettre cette raison à la base de tout). Mais donner comme règle fondamentale de la foi chrétienne les 7 premiers conciles, et pas un de plus, est complètement absurde. Ces conciles sont la parole du Magistère toujours vivant de l'Eglise, avec lequel Jésus-Christ a promis d'être présent jusqu'à la fin des siècles, et non jusqu'au 9e siècle seulement. Ou il faut que ce Magistère ait cessé d'exister, ou il faut que ses décisions aient force de loi aujourd'hui comme au 4e, au 8e siècle. Le Concile du Vatican doit avoir la même vertu que le Concile de Nicée, s'il représente vraiment l'Eglise enseignante. Mais voilà! ce ne sont pas les Grecs qui ont composé ce Concile; ce n'est pas l'empereur orthodoxe qui l'a convoqué; il ne s'est pas tenu en territoire orthodoxe! C'est pourquoi le St-Esprit n'a pu lui prêter son concours! Du reste il n'était présidé que par un seul Patriarche, le Patriarche d'Occident que celui de Constantinople anathématisa jadis pour avoir introduit un mot dans le Symbole de Nicée. Il est vrai qu'on pourrait répondre que ce Patriarche est le successeur de Pierre auquel Jésus-Christ a confié les clefs du royaume du ciel. Mais qui ne sait que les Grecs ont changé tout cela, et ce que font les Grecs, Dieu le ratifie toujours, quitte à se démentir lui-même.

(5) Dieu tire toujours le bien du mal. Pour que la primauté du Pape brillât dans tout son jour, ne fallait-il pas que l'ombre encombrante de Constantinople disparut? Si Constantinople avait gardé son esprit et son importance d'autrefois, tout en restant unie à Rome, jamais la proclamation de l'infailibilité pontificale n'eut été possible. Des cinq grands Patriarches celui de Rome seul est resté indépendant de tout joug temporel. Ainsi Jésus-Christ a montré que c'est à celui-là qu'il avait promis l'indéfectibilité, que c'est le titulaire de ce siège, et non celui de Constantinople, qui devait confirmer ses frères dans la foi, paître les agneaux et les brebis.

accueillir dans le berceau du vrai Pasteur les âmes de bonne volonté, qui chercheront avec sincérité le royaume de Dieu et sa justice.



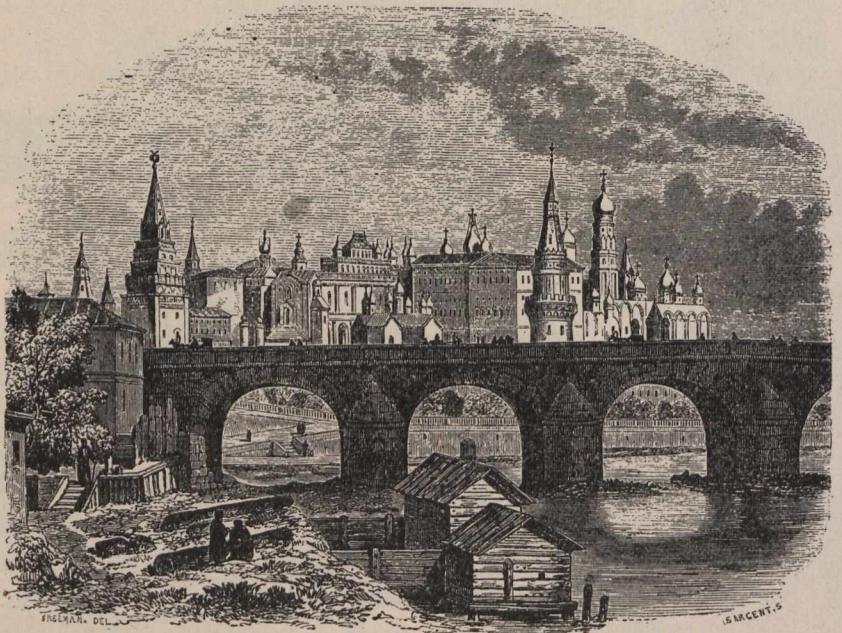
TYPES RUSSES

Serbe, Polonais, Juif, Géorgien, Ziziane, Russe, Allemand, Arménien, Arabe, Kalmouk.

Mais par qui peut-on prévoir que viendra cette désagrégation ? Par des frères en religion, par ces Russes que Byzance nourrit jadis du lait pur de l'Orthodoxie, et qui devenus forts et drus non seulement battent leur nourrice, mais s'apprêtent à la supprimer.

Avant de faire la preuve de cette assertion, un mot sur les origines chrétiennes de la Russie.

Il est à croire que le Christianisme n'était pas inconnu parmi les Slaves (Scythes), quand ils furent envahis par les Varègues du Nord (ces aventuriers, frères des Normands). Or au moment où Rurik s'établissait à Novogorod et dans le Nord de la Russie actuelle (vers 862), deux autres chefs, Ascold et



Une vue de Moscou

Dir, frères, occupèrent Kief et la partie méridionale. Ce furent ces deux guerriers, qui ne tardèrent pas à faire des incursions jusque devant Constantinople, pillèrent même cette ville, pendant l'absence de Michel l'Ivrogne, occupé contre les Arabes; d'après une légende ils ne se seraient retirés que grâce à une panique qui leur aurait été communiquée par l'aspect d'une statue de la Sainte-Vierge portée processionnellement sur le bord de la mer. Quelque temps après ils auraient envoyé demander des missionnaires; Photius dans sa circulaire aux évêques d'orient se vante d'avoir donné aux Russes évêques et

pasteurs. Outre qu'il est aussi probable que c'est Ignace qui aurait fait cette bonne œuvre, il est certain que ces premiers envoyés de Constantinople n'eurent pas grand succès. Car la princesse Olga étant venue, à l'âge de 70 ans, se faire baptiser dans la capitale byzantine (vers 956), apprit aux Grecs que son fils et son peuple étaient encore idolâtres. Le Clovis russe fut Wladimir qui vers 988, s'empara de Cherson; puis demanda la main de la sœur des empereurs Basile et Constantin, comme condition de la restitution de la ville. En retour on exigea qu'il se fit chrétien. Il consentit. Il ordonna même à tous les habitants de Kief de se transporter sur les bords du Dniéper pour y recevoir le baptême sous peine de passer pour ennemis de l'Etat. Il fut obéi. Les grands s'avancèrent dans l'eau jusqu'au cou, d'autres jusqu'au buste; les enfants restèrent près du bord; les prêtres amenés de Cherson se placèrent sur des radeaux et lurent les prières du Baptême, tandis que Wladimir à genoux sur le rivage priait et rendait grâces à Dieu. Malheureusement les nouveaux convertis reçurent l'esprit de Byzance avec leurs métropolitains qui leur étaient envoyés tout consacrés de Constantinople (1). Cependant tout rapport n'était pas rompu avec l'occident. Des missionnaires latins se rencontraient en même temps que les missionnaires grecs chez ce peuple encore à demi-babare, au 12^e siècle il y eut de nombreux mariages entre princes russes et filles princesses d'occident. Vers cette même époque Kief cessa pendant un certain temps, de recevoir ses métropolitains de Constantinople. Du reste les Grecs eux-mêmes n'avaient pas brisé ostensiblement avec Rome. C'était le schisme à l'état latent; mais qui n'avait pas grande influence sur les boyards des rives du Dniéper. Le 14^e siècle fut spécialement favorable au progrès

(1) Jolies mœurs que les Byzantins avaient introduites dans l'Eglise Russe! Au 13^e et 14^e siècle, les empereurs et Patriarches de Constantinople non contents de vendre le siège de Kief au plus offrant, y nommaient plusieurs Métropolitains à la fois. Ces Métropolitains étaient de vraies sangsues et, pour dire le mot, des brigands. Ils dépouillaient les églises de leurs ornements et de leur argent, vendaient les reliques et les saintes images, puis retournaient chez eux, gorgés de butin. Au commencement du 15^e siècle, les Russes perdirent patience, et déposèrent au Concile de Novogorod, le Métropolitain Photius, digne de son homonyme du 9^e siècle. (Cf. *Specimen ecclesie ruthenicoe*, publié par le P. Martinoff. 3^e partie).



La Porte de la Trinité (1) et la Salle d'Exercice, à Moscou.

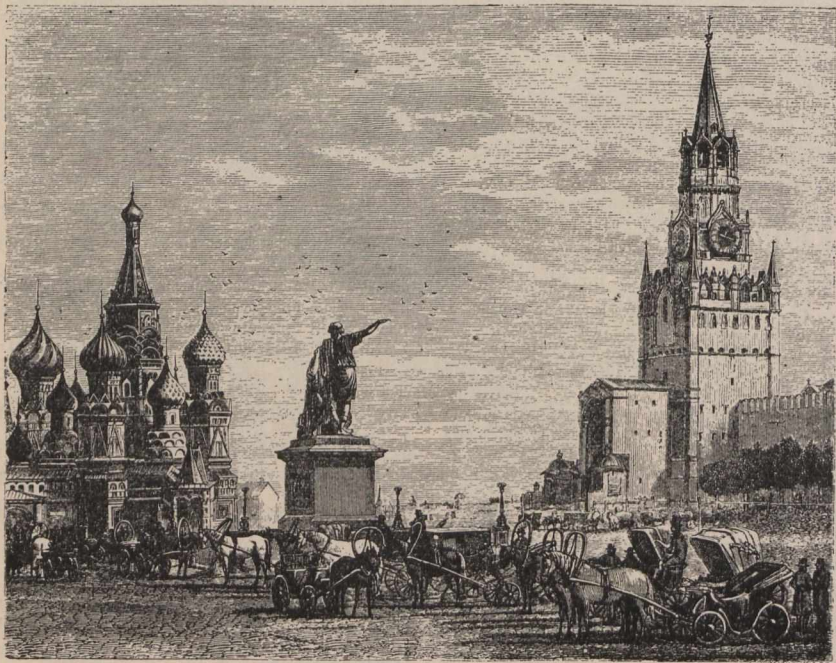
du catholicisme en Russie. Des missionnaires franciscains et dominicains reçurent des Khans ou chefs Tartares, qui avaient envahi le pays, la permission d'annoncer librement la religion

(1) Cette porte de la Trinité est celle par laquelle les Français sont entrés dans le Kremlin en 1812. Elle se compose de la porte elle-même, à laquelle son haut clocher pyramidal et les dentelures de sa partie supérieure donnent un aspect singulier; puis d'une tour dont la frise est d'une architecture élégante. Les deux parties de l'édifice sont réunies par un terre-plein qui traverse l'ancien fossé où coulaient jadis les eaux bourbeuses de la petite rivière Néglinna.

romaine des bords de la Baltique à ceux de la Mer noire. En 1386 Yagellon, grand duc de Lithuanie, devint catholique romain et proclama le catholicisme religion d'état. L'église catholique fit également de notables progrès en Gallicie. Au Concile de Florence, Isidore de Thessalonique que le Patriarche Joseph de Constantinople avait sacré métropolitain de la Russie parut à la tête d'un nombreux cortège; il signa le décret d'union qui fut malheureusement rejeté par le Grand-Prince Wassily III et son aveugle clergé. Isidore lui-même, de retour à Moscou, fut emprisonné. Kief, la métropole du Sud, persista un peu plus longtemps dans l'union, et ne retomba dans le schisme qu'au début du 16e siècle. Cependant depuis la prise de Constantinople, Moscou avait cessé de recevoir ses métropolitains du Patriarche byzantin. Leur nomination était devenue une affaire d'état, lorsqu'en 1588 le Patriarche Jérémie II ayant fait un voyage à Moscou, on lui demanda d'ériger le siège de cette ville en Patriarcat pour toute la Russie, à quoi il consentit. Un jour de janvier 1589 on procéda à l'intronisation du nouveau Patriarche Job. Le Czar, Feodor Swanowitch, attacha au cou de l'élu le *passagion* et la chaîne d'or, le revêtit d'un riche manteau (omophore), d'une mitre blanche, ornée d'une croix, lui remit la Crosse de patriarche, le salua très Saint Père, patriarche de toute la Russie. (2) Pendant 110

(2) L'acte d'érection trahit bien l'esprit byzantin, habitué à mesurer l'importance d'un siège épiscopal par l'importance politique de la ville. Il y était dit que l'antique Rome était tombée dans l'hérésie d'Apollinaire, que la Nouvelle Rome, Constantinople, était passée aux mains des Turcs, que Moscou était la troisième Rome, et qu'en place du prince de mensonge de l'Eglise d'Occident, le premier évêque œcuménique était le patriarche de Constantinople, le second celui d'Alexandrie, le troisième celui de Moscou, le quatrième celui d'Antioche, et le cinquième celui de Jérusalem. La Patriarchie était ainsi reconstituée. Il est étrange comme chez ces peuples l'idée de patriarcat avait pris la place de Souverain Pontificat concédé à Pierre et à ses successeurs. Toutefois la création du Patriarcat moscovite eut un bon effet; elle ramena à l'union avec Rome la métropole de Kief. L'évêque irrité par la cupidité de Jérémie II et la hauteur du nouveau Patriarche russe, Job, convoqua les évêques de sa province et rédigea avec eux la résolution qui les ramenait vers l'Eglise d'Occident. Clément VIII leur accorda tous les privilèges de l'Eglise ruthénienne, en particulier le rite grec. Malheureusement cette église unie eut à subir de terribles persécutions de la part de Catherine II, qui s'efforça de convertir ses sujets à l'orthodoxie en leur donnant le knout, ou en leur coupant le nez et les oreilles, ou bien en les envoyant en Sibérie. (Voir Theiner. *Situation de l'Eglise catholique des deux rites en Pologne et en Russie*).

ans l'évêque de Moscou présida aux destinées de l'Eglise Russe, n'ayant qu'un lien d'union théorique avec celui de Constantinople. Mais Pierre-le-Grand n'était pas homme à imiter ses prédécesseurs et à conduire par la bride l'âne sur lequel montait le Patriarche durant la procession solennelle du dimanche



La Place Rouge et le monument de Minine et Pajarski, à Moscou.

des Rameaux. Aussi quand mourut Adrien le 16 novembre 1700, Pierre-le-Grand s'opposa à l'élection d'un successeur; il nomma lui-même Etienne Yaworski, administrateur ou évêque du Patriarcat, lequel devait délibérer avec les autres évêques sur les affaires importantes et soumettre leurs décisions au Tzar. Ce régime provisoire dura 20 ans, pendant lesquels Pierre habitua le peuple à voir l'église gouvernée par des ukases. Puis en 1720 il abolit la dignité patriarcale et institua

e permanence le très *Saint Synode*, directeur, simple rouage gouvernemental. (3) Il n'avertit qu'après coup le Patriarche de Constantinople qui naturellement approuva tout. Heureux les Henri VIII, les Louis XIV, les Joseph II, les Napoléon s'ils n'avaient eu à faire qu'avec l'œcuménique des rives du Bosphore !

Pierre-le-Grand, paraît-il, n'aimait pas que le peuple admirât la dignité et les honneurs du Pasteur Suprême, encore moins qu'il le considérât aussi puissant ou plus puissant que le Tzar. Evidemment il y a là une gêne pour le despotisme. Mais qui ne voit que, s'il y a ici-bas une institution dépositaire et gardienne de la vérité, elle ne peut qu'être indépendante des caprices des souverains temporels. Non, non, ce n'est pas pour aboutir au Cesaro-papisme et à l'autocratie religieuse du Tzar de toutes les Russies que tant de martyrs ont jadis résisté jusqu'à l'effusion de leur sang, aux injonctions des Néron, et des Dioclétien !

Malheur à l'église Russe pour ne pas l'avoir compris ! Accroupi sous la botte du représentant de sa Majesté tsarine auprès du St-Synode son clergé a continué à végéter dans le pharisaïsme, l'ignorance, l'esprit sectaire et la haine des Latins. (1) En revanche il garde fidèlement la tradition byzan-

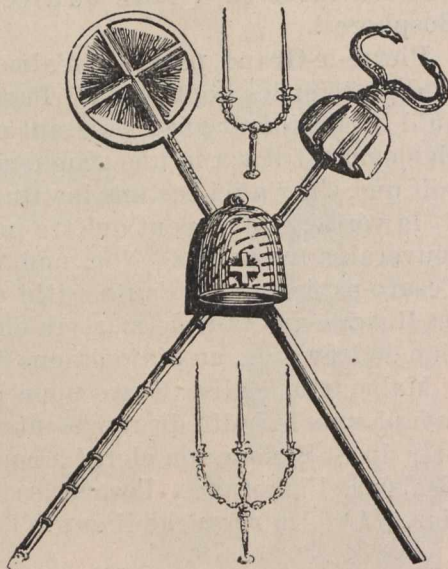
(3) Theiner (op. cit.) expose tout différemment la cause de l'abolition du patriarcat. D'après cet historien Pierre-le-Grand aurait voulu la réunion avec Rome, et c'est dans ce but qu'il aurait laissé vacant pendant 20 ans le siège patriarcal. Un peu avant sa mort, en 1720, il aurait réuni évêques et archevêques, leur aurait proposé l'union, et, sur leur refus, il se serait levé en disant: "Je ne connais de patriarche véritable et légitime que le patriarche d'Occident, le Pape de Rome, et puisque vous ne voulez pas lui obéir, vous n'obéirez plus désormais qu'à moi."

(1) Cette ignorance doit être un peu moindre cependant que celle dont jouissaient les popes du 16^e siècle et dont témoigne une lettre de Gennade, archevêque de Novgorod, qui, écrivant à Simon, de Moscou, supplie le Grand-Duc de fonder des écoles. Son avis "serait qu'on y enseignât l'alphabet, les abréviations et le psautier, de manière à le savoir très bien, et alors, on pourrait lire toutes sortes de livres." C'est qu'on forçait le pauvre évêque à ordonner des gens qui ne savaient pas lire, auxquels il ne pouvait pas même apprendre les litanies. Une preuve des hautes visées des évêques moscovites c'est le fait que le Concile de Moscou (1551) déclara que la plus damnable hérésie était de se raser le menton et qu'un pareil crime ne pouvait se laver dans le sang du martyre. (P. Gagarin (russe): *De la théologie dans l'Eglise Russe*. Etudes, 1^{re} série I, p. 185). Il fallait bien que l'ignorance fut épaisse

tine du dogme impérial. Dans son office après les anathèmes contre les athées et les hérésiarques il ajoute les imprécations suivantes: "à ceux qui pensent que les monarques orthodoxes



Pope ou prêtre Russe



Insignes du Pope

ne sont point élevés au trône par suite d'une bienveillance spéciale de Dieu, et que, lors de leur onction (à leur sacre) les

dans ce monde-là quand on pense que les *Staroveres* ou vieux croyants se séparèrent de l'Eglise orthodoxe vers 1652 parce que le patriarche Nicon avait entrepris la correction des livres liturgiques russes, où les fautes fourmillaient. Les staroverès aimèrent mieux s'attacher aux incorrections de leurs livres plutôt que de rester dans le giron de l'orthodoxie. Le motif est si fantastique que le P. Gagarin se refuse à croire qu'il fut le motif déterminant de ce schisme. Il préfère l'attribuer à une révolte contre l'envahissement de l'Eglise par les Grands.

On connaît la boutade de J. de Maistre: "Je ne vois pas trop de différence entre un pope et un tuyau d'orgue: tous les deux chantent, et voilà tout!" (Lettres et opusc. inédits I, p. 355). J. de Maistre était ambassadeur de Sa Majesté Sard^e à St-Petersbourg: il était bien placé pour constater la différence, s'il y en avait eu une.

La Russie compte beaucoup de dissidents de l'Eglise officielle. On les englobe généralement sous le nom de *raskolniks*. Leur schisme est du reste fondé sur des raisons vaines et niaises, comme celui de Photius et de Cérulaire.

dons du Saint-Esprit ne leur sont point infusés pour l'accomplissement de leur grande mission (2) ; et qui osent se soulever contre eux et se révolter, tels que Grichka, Otrépie, Jean Maseppa et autres pareils : anathème ! anathème !" (Cf. A. Leroy Beaulieu. *Le sentiment religieux en Russie*. Revue des Deux Mondes, 15 avril 1887). En définitive aux yeux de ses sujets orthodoxes le Tsar n'est guère moins sacré que le Sultan aux yeux des croyants à Mahomet. Aussi dans une pareille église les hommes d'état sont tout. Naturellement ils cherchent fort peu à en faire une source de salut et de vie surnaturelle pour les âmes ; ils cherchent simplement à la transformer en une machine politique. Les Panslavistes ont constaté qu'il était tout-à-fait anormal que le centre de l'orthodoxie fut à Constantinople d'après le principe que Constantinople à toujours professé elle-même, l'importance d'un siège se mesure à l'importance de la ville. Dès lors plus de doute. C'est à Saint-Petersbourg que revient l'honneur de donner la direction à l'église orthodoxe. Appuyés sur ce postulat les hommes politiques russes se sont mis à l'œuvre avec la promptitude un peu brutale qui les caractérise. Ils n'ont pas précisément suivi la même marche que l'œcuménique byzantin ; ils n'ont pas sacré des métropolitains à Saint-Petersbourg pour les envoyer occuper les sièges situés dans l'Empire turc ; mais ils ont favorisé la politique de races, le réveil des nationalités ; ils ont concouru à la création d'un exarchat bulgare indépendant du Phanar ; en Macédoine, en Thrace, en Serbie, à Damas ils ont fait nommer comme Métropolitains ou Patriarches des enfants du pays lesquels devant tout à la Russie sont naturellement les protégés et les agents de ses consuls. L'œcuménique de Constantinople s'est ému, surtout parceque c'était autant de source de revenus qui lui échappaient. Des anathèmes sont partis du Phanar ; mais ils n'ont pas empêché le Saint-Synode de Saint-Petersbourg d'envoyer le Saint-Chrême aux Exarques apostats de Bulgarie et de les admettre dans sa communion ? La Grande Eglise Byzantine n'est pas au bout de ses mécomptes : car les ambitions moscovites ne s'arrêteront que lorsque

(2) Voilà le 8e sacrement, au-dessus des sept autres.

le Très Saint-Synode dominera à Jérusalem, à Alexandrie et à Constantinople même. Il prépare du reste cette domination prochaine par une propagande acharnée dans ces différents Patriarcats sous les yeux et en dépit des imprécations de Sa toute Sainteté Joachim III. (3) Le ciel abandonnerait-il donc l'hellénisme ? Celui-ci aurait-il donc cessé d'être le défenseur de la foi orthodoxe ? L'alliance va-t-elle donc être brisée entre



Jeune fille Russe



Bourgeoise mariée

le Très Haut et lui ? Il faut le croire, car le slavisme est là à ses portes sur le point de le supplanter. Ce sera cruel pour l'œcuménisme de Constantinople d'être détrôné par ce Fils qu'il a nourri de la pure melle orthodoxe ; et qui profite des principes qu'il a reçus pour s'élever au premier rang. N'en ayons aucun regret. La punition n'est pas excessive ; l'église orthodoxe slavisée vaudra toujours mieux qu'hellénisée. Le

(3) Sur ces agissements de la Russie et ces difficultés entre Hellènes et Slaves, voir les très intéressants articles de la *Revue de l'Orient chrétien*, années 1901 et 1902.

peuple russe, quoique porté à la superstition, est foncièrement religieux. (4) Nous n'espérons pas sans doute qu'il vienne à nous en masse; mais la révolution est proche dans l'empire des tsars. Les Russes ne peuvent plus rester longtemps en dehors du mouvement des idées européennes. Avec l'introduction du régime représentatif le caractère sacré du Tsar disparaîtra: son église n'étant soutenue ni par la sainteté, ni par la science, ni par l'autorité politique, s'émiettera. L'Eglise catholique, comme toujours, recueillera les débris.

M. Tamisier, S. J.

P. S.—Ces pages étaient écrites quand les journaux nous ont appris le mouvement révolutionnaire qui s'est récemment déterminé en Russie, et qui à même occasionné une assez large effusion de sang. Evidemment il ne nous est pas permis d'approuver les violences auxquelles ont recours grévistes et nihilistes pour obtenir une transformation du régime gouvernemental qui les oppresse. Notons cependant que, s'il est beaucoup de formes de gouvernement, indifférentes en elles-mêmes, il y en a deux mauvaises: l'anarchie, qui supprime l'ordre dans la société, et l'autocratie, qui ne laisse pas les libertés nécessaires. Il est facile aussi d'apercevoir que le grand obstacle, qui empêche le

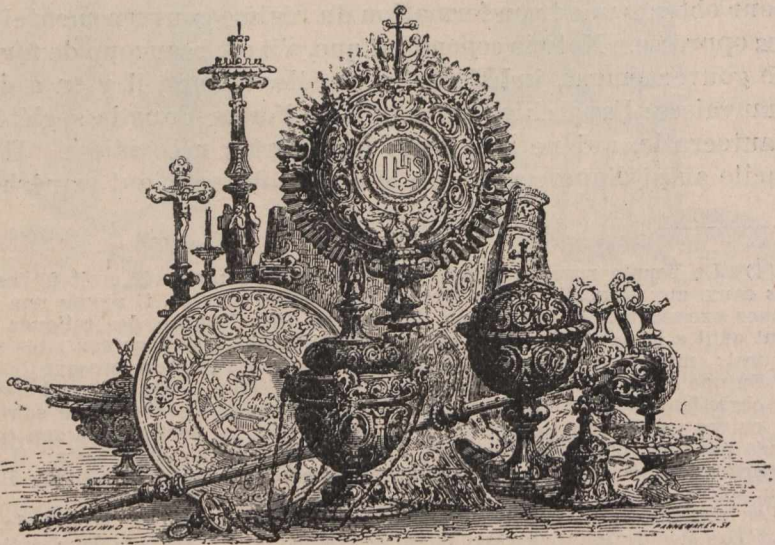
(4) Le peuple russe a encore l'imagination païenne; il croit à l'esprit des eaux, aux Rousalkas, aux sirènes ou naïades slaves; il ajoute une confiance excessive à la vénération des images (des icônes), des reliques (défaut qu'il a hérité de Byzance où l'on ne s'attachait guère qu'aux rites extérieurs); mais il a l'âme chrétienne. "Le paysan russe est presque le seul en Europe à chercher encore la parabole évangélique... Ce qui est l'essence du christianisme, il aime la croix; il ne la porte pas seulement à son cou, en cuivre ou en bois de cyprès, il se réjouit de la porter dans son cœur. Il n'a pas désappris la valeur de la souffrance; il en goûte la vertu; il sent l'efficacité de l'expiation et en savoure l'amère douceur." (A. Leroy Beaulieu, *ibid*).

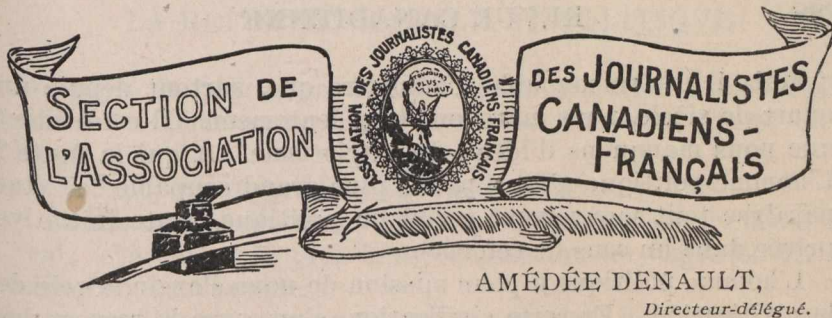
Les romanciers russes contemporains, dont la vogue est si grande, ne sont que des rationalistes sans doute; pourtant "à travers leur rationalisme, perce le sentiment religieux dans ce qu'il a de plus obsédant. Chez eux le christianisme s'est pour ainsi dire volatilisé. On peut leur appliquer la belle image d'un de nos penseurs: pareille à ces vases qu'imprègnent encore des parfums évaporés, la littérature russe, de même que l'âme russe, reste souvent jusqu'aux froides couches lettrées une sorte de vapeur religieuse." (A. Leroy-Beaulieu). Le nihilisme ne serait qu'une religion retournée. Le nihiliste ayant perdu l'espoir du ciel se dévouerait à la création d'un paradis terrestre.

Tzar de donner à ses peuples un régime constitutionnel, est tout autant religieux que politique. Le manifeste du Saint-Synode le dit ouvertement : C'est l'église orthodoxe, qui serait frappée à la tête en même temps que l'autocratie.

Le *dogme impérial*, introduit par le servilisme byzantin dans l'église, pèse encore sur une grande partie du peuple chrétien. Il est sur le point de périr dans le sang. L'on comprend que si quelque chose était capable de nous consoler de si tristes désordres, ce serait la ruine d'une erreur, que nous avons vue si funeste à l'œuvre du Christ.

M. T., S. J.





AMÉDÉE DENAULT,
Directeur-délégué.

La Réforme Sociale et Politique



E connais beaucoup de gens, beaucoup même de nos compatriotes qui critiquent sévèrement notre position nationale. Ceux-là disent ou écrivent que nous sommes complètement en dehors de la voie du progrès ; que nous ne comprenons point notre devoir de citoyens ; que nous avons tort de ne pas imiter les peuples européens ; que l'on préfère encore trop les scrupules de la religion aux beautés, aux charmes, à la poésie de la nature ; que nous sommes encore trop soumis à l'Eglise qui nous tient dans l'ignorance pour mieux régner. Tel est le langage de certains réformateurs et de tous les frondeurs. C'est un langage erroné. Nous ne sommes pas aussi sots, aussi arriérés que ne le disent les grands éducateurs canado-parisiens. Il y a de jolis progrès que nous avons faits dans le passé, que nous faisons encore et qu'ignoreront toujours les critiques de mauvaise volonté, qui sont avant tout les ennemis de l'ordre, de tout régime modéré. Ces gens-là n'étudient que les réformes européennes, sans souei de ce qui se fait dans nos institutions.

Nous avons un passé glorieux. L'histoire nous apprend que nos ancêtres ont fait des efforts héroïques pour la conservation et le progrès de notre race dans ce pays. Le clergé a sa grande part de gloire dans notre histoire.

Mais il est raisonnable d'admettre que, surtout depuis un quart de siècle, nous marchons trop lentement. Il est évident que nous manquons d'idéal, de patriotisme. A qui la faute ? L'homme politique n'est-il pas le plus grand coupable ? L'état paralyse tout mouvement social ou politique, toute initiative privée dans un sens de réforme.

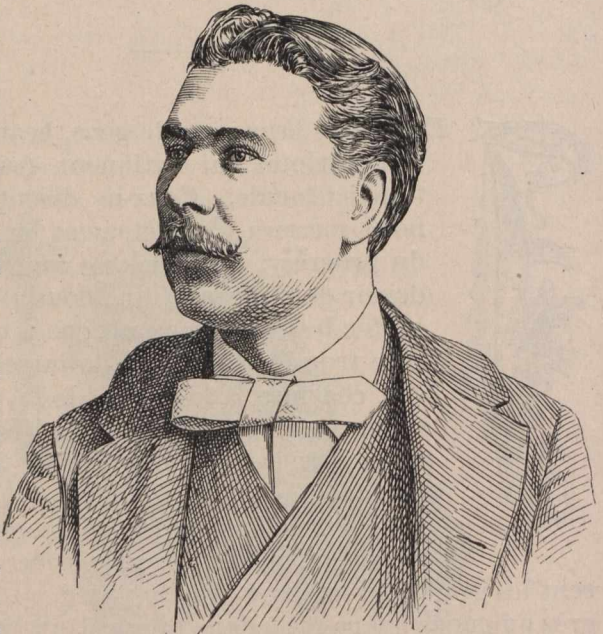
L'homme politique a pour mission de nous élargir la voie de la civilisation. Et cette civilisation, c'est, avec le respect des lois divines, le développement des arts, l'avancement des sciences, le progrès industriel, commercial et agricole. C'est, en un mot, l'application de l'utile, du juste, du beau et du vrai.

Nos hommes politiques songent-ils à tout cela ? Ah ! ils aiment mieux s'abreuver aux sources des intérêts humains et des vains calculs d'une fausse politique.

L'éducation du peuple ne les occupe pas du tout. Ils n'ont pas le temps d'ouvrir un livre, un traité d'économie sociale et politique. Tout leur temps est employé à

l'intrigue, à la spéculation véreuse, à l'exploitation des passions populaires, à la vente et à l'achat des consciences..... et au jeu de cartes, qui veut qu'on prenne un petit coup assez souvent.

Voilà ce que fait aujourd'hui notre petit homme d'état, cet homme qui devrait pourtant travailler à la consolidation de



M. ARTHUR SAUVÉ

son pays, en imprimant à la société la direction saine qu'elle doit suivre pour rester dans l'harmonie des forces qu'elle développe.

Certes, il y a de grandes et consolantes exceptions.

La littérature, disent les auteurs, est l'expression du beau, du vrai; c'est aussi la plus haute expression du degré de civilisation chez un peuple."

Où sont-ils les gouvernements qui donnent le moindre encouragement PRATIQUE à la littérature canadienne ?

Généralement, ce n'est pas au collègue que le jeune homme néglige de travailler; c'est quand il en est sorti. Il deviendra blasé, dégouté, découragé, quand il aura débuté dans la vie, au milieu de cette société dépourvue d'idéal, passionnée pour des frivolités et abrutie par une politique subversive, anti-patriotique.

Notre grande plaie sociale, à l'heure actuelle, c'est donc l'homme politique indifférent aux intérêts du peuple, aux choses de la Patrie. Travaillons à le réformer.

Que nos jeunes littérateurs canadiens fassent trêve de sonnets, de contes, de petits romans à la parisienne; qu'ils mettent leur jolie plume au service de leur pays; qu'ils connaissent bien notre histoire, notre géographie, nos ressources nationales, les besoins de notre pays, de notre province surtout; qu'ils transmettent leurs connaissances à leurs compatriotes qui élisent des gouvernants; qu'ils dénoncent les mauvais, les faux politiciens, la "politiquerie"; qu'ils sachent proclamer et faire acclamer la politique des hommes de bien, des vrais patriotes. Leur œuvre sera utile et durable. Ils auront mis leurs talents au service de la patrie et seront en état plus tard de voir leur mérite littéraire récompensé. Alors, alors seulement, le jeune littérateur, l'homme d'idée, d'action, de progrès trouvera sa récompense.

Arthur Sauvé

Membre actif A. J. C. F.

Les Droits d'Auteurs

N. D. — La sérieuse épreuve se prolonge, qui tient cloué sur un lit de douleur notre vaillant camarade de Montigny. C'est au moment où il se disposait à nous fournir, pour la précédente livraison, toute une série d'intéressants et concluants documents sur cette vitale question des droits d'auteurs, qu'il a faite sienne, qu'une grave maladie est venue inopinément paralyser l'ardente initiative de notre confrère.

Nous nous trouvons donc de ce fait, privés d'importantes contributions à notre section et à l'étude de ce problème que le zèle de de Montigny a su rendre, pour le public, de plus en plus empoignant. La convalescence qui s'annonce à présent, lente mais sûre, à ce qu'on nous rapporte, en réponse aux soins intelligents de l'art et de l'affection, qui ont entouré le malade, aussi bien qu'aux sollicitudes sympathiques de tous ses confrères et amis, nous promet pour bientôt, nous aimons à l'espérer, la suite des captivantes communications de de Montigny sur les droits d'auteurs.

En attendant, nous avons cru répondre à la secrète pensée du confrère et aux besoins de la cause en transcrivant ici l'article suivant, dû à la plume de l'un des fervents champions du mouvement franco-canadien des droits d'auteurs, M. Auguste Dorchain. Cet article nous est apporté par l'un des plus récents numéros de l'*Energie Française*, vigoureuse nouvelle revue hebdomadaire d'expansion de l'idée française, et qui vient d'être créée à Paris, par M. André Chéradame, un publiciste français déjà avantageusement connu en notre pays.

Nous citons en leur entier les remarques de M. Dorchain. Elles résument fort bien la situation et nous mettent au courant des dernières mesures prises pour la solutionner.



VOICI, sur ce sujet qui peut paraître, à première vue, un peu bien grave et même austère, étant d'ordre juridique et financier, une histoire singulière, plaisante et, de plus, assez invraisemblable pour qu'il semble plus piquant encore qu'elle soit vraie.

Je la résume d'abord en quelques lignes.

Depuis seize ans, les auteurs français, romanciers, chroniqueurs, dramaturges, sont aussi fortement protégés par les lois existantes, au Canada, qu'en aucun pays du monde.

Depuis seize ans, les auteurs français sont cependant pillés là-bas dans les librairies, les journaux et les théâtres, sans que jamais leur soit revenu le moindre centime.

Depuis seize ans, d'ailleurs, les éditeurs de contrefaçons, les directeurs de périodiques et les entrepreneurs de spectacles ont, pour ne rien payer, les plus valables excuses, dont la principale est que...

Depuis seize ans, les Français faiseurs de romans, d'articles ou de comédies, aussi bien que la Société des Gens de Lettres, la Société des Auteurs dramatiques, le Syndicat de la Propriété intellectuelle, assistent, ou plutôt assistaient à ce pillage, d'un œil si tranquille que les Canadiens pouvaient, avec un peu de bonne volonté, y lire, sinon une approbation, du moins une absolue persistante et définitive des moyens par lesquels ils nous prouvaient leur grand amour de notre littérature.

Tout à coup, ce cri : Au voleur ! est poussé. En France, pensez-vous ?... Point : au Canada. Et ce cri est aussitôt répercuté, répété, renforcé... Par qui ? Par les pillards eux-mêmes, — libraires, publicistes, impresarios, — honnêtes pillards, pillards scrupuleux, pillards à qui les circonstances atténuantes n'enlèvent même pas un remords, pillards qui appellent les gendames, réclament des juges, brûlent d'être condamnés, et, comme nous ne les traduisons pas assez promptement devant la justice, commencent même, le croiriez-vous ? à nous gourmander pour notre tiédeur et notre mollesse.

Mais, comme disait Ponson du Terrail, "n'anticipons pas sur les événements" et voyons d'abord quelle est l'importance de la question.

* * *

Il y a au Canada plus de deux millions de Canadiens français auxquels il faut des journaux, des livres, des théâtres.

Des journaux : trois cents environ, dont quelques-uns, tels que la *Presse* ou le *Canada* de Montréal, tirent à cent mille exemplaires, sont rédigés en français. Or, une fois qu'on en a défalqué les articles d'intérêt local et les annonces, savez-vous de quoi ces feuilles sont remplies ? De chroniques, de contes, de romans, de variétés, de poésies même, (oh ! les braves

gens !...) le tout emprunté gratis aux auteurs de France. Et de quoi s'emplissent les six cents autres journaux canadiens, ceux qui paraissent en langue anglaise ? De "copie" anglaise ? Non, certes, car les auteurs de la Métropole ont fait voter une loi qui les protège contre les reproductions gratuites. Mais alors ? De "copie" française... traduite en anglais.

Passons aux livres. Ici, c'est bien simple : tous les ouvrages français de quelque valeur, ou même dénués de valeur, pourvu qu'ils puissent être rangés parmi les "œuvres honnêtes", sont immédiatement contrefaits, souvent même avant d'avoir paru chez nous en volumes, d'après le texte des revues ou des journaux. Un roman marqué 3 fr. 50, et dont chaque exemplaire broché est frappé à l'entrée d'un droit de douane de 20 p. c., ne peut être vendu là-bas moins de 90 cents (4 fr. 32). L'édition canadienne est vendue 20 cents, c'est-à-dire 96 centimes.

Et le plus drôle est que les contrefacteurs ont le droit d'assurer, sans rire, qu'ils contrefont quelquefois dans notre intérêt même ! Lisez plutôt ce que dit, M. E. Roby, directeur de la plus importante maison de librairie du Canada : " Pour diminuer l'écoulement des éditions américaines de *Cyrano de Bergerac*, pour nous protéger autant que pour protéger l'édition de Fasluelle en dépôt chez nous, nous avons aussi publié une édition de *Cyrano*, sans toutefois promettre des droits à M. Rostand, parce que la concurrence américaine ne nous permettait pas cette générosité". Et il ajoute qu'il n'a pas enregistré son édition à Ottawa, pour ne pas arrêter l'importation des éditions françaises. En effet, s'il l'avait enregistrée, c'est l'édition Fasluelle — ô ironie ! — qui aurait été confisquée en arrivant, comme contrefaite !

Je ne m'étendrai pas sur le théâtre. Rien qu'à Montréal, deux grandes scènes, les *Nouveautés* et le *Théâtre National Français*, sans parler d'une troisième qui a dû ouvrir en octobre, et de nombreux théâtricules, vivent exclusivement de pièces françaises.

* * *

Lorsque la situation aura changé, il faudra nous souvenir, avec reconnaissance, de deux noms : celui d'un Canadien, M.

Louvigny de Montigny, et celui d'un Français, M. Jean Lionnet. M. Louvigny de Montigny est directeur de la Gazette Municipale de Montréal, et littérateur de grand talent. M. Jean Lionnet est l'écrivain dont l'Académie française vient de couronner le beau livre. "Un Evêque Social", et qui préside à Paris, la Société *La Canadienne*.

Il y a un an, M. Jean Lionnet accompagné de M. Montet, directeur du journal *Le Canadien* de Paris, venait, sur ma proposition, exposer à mes collègues du comité de la Société des Gens de Lettres, le singulier état de choses que vous connaissez à présent. Nos deux confrères inclinaient à croire que les auteurs français n'étaient point protégés par la Convention internationale de Berne (1886) et que les Canadiens nous pouvaient opposer leur législation intérieure, c'est-à-dire le *Copyright Act* de la même année, imposant aux auteurs qui veulent être protégés, ces trois obligations impraticables : 1o la réimpression de l'œuvre au Canada ; 2o le dépôt de trois exemplaires au Ministère de l'Agriculture, — singulier endroit, qui prouve à quel point, là-bas, on prend au sérieux la vieille métaphore "cultiver les lettres" ; et, 3o l'impression, sur le titre, de la formule d'enregistrement. En conséquence, MM. Lionnet et Montet nous demandaient de provoquer, s'il était nécessaire, par voie diplomatique ou autre, une législation nouvelle.

Inutile ! opina séance tenante Me Sauvel, l'éminent Secrétaire-Général du Syndicat de la Propriété intellectuelle : le Canada est lié par la Convention de Berne, déclarée obligatoire, dès 1887 "dans tous les domaines de Sa Majesté" par un arrêté en Conseil de gouvernement impérial. L'Angleterre s'était réservé le droit de soustraire à son application telle ou telle colonie : non seulement elle ne l'a pas fait, mais lorsque, en 1895, le premier ministre Canadien, M. Thomson, lui demanda de le faire, elle refusa, alléguant que "ce serait une mesure rétrograde qui placerait le Canada dans une situation d'isolement et d'antagonisme vis-à-vis de la communauté des Etats civilisés."

Mais le *Copyright Act* n'en existe pas moins, en contradiction avec la Convention de Berne, qui assure aux auteurs unionistes toute protection, "sans autres formalités que celles exi-

gées par le pays d'origine". Quelle est celle de ces deux législations qui nous régit ? Il fut décidé que M. le Ministre des Affaires Etrangères serait prié de s'en enquérir auprès de son collègue du *Foreign Office*.

En attendant, M. Lionnet entreprenait une inlassable campagne dans la presse française, tandis que M. Louvigny de Montigny, remuait, au Canada, ciel et terre.

Tout d'abord, il obtenait de Me Geoffrion, avocat-conseil de l'association des Journalistes Canadiens-Français, et la plus grande autorité du Dominion en matière de droit international, une consultation absolument conforme à celle que Me Sauvel nous avait donnée, quant à l'adhésion du Canada à la Convention de Berne. Mais le *Copyright Act* ? Les écrivains français, assure Me Geoffrion, seraient bien forcés de se soumettre à ses exigences, s'ils avaient l'imprudence de l'invoquer; mais ils n'ont, pour n'en être point gênés, qu'à ignorer absolument cette législation intérieure et à invoquer la seule convention de Berne, devenue loi impériale et qu'à ce titre, les tribunaux ne peuvent point ne pas appliquer. Il aurait donc suffi, depuis seize ans, et il suffira, pour arrêter tout pillage à l'avenir, d'obtenir là-dessus un jugement formant jurisprudence, un "test-case".

Fort de cette consultation M. Louvigny de Montigny fait reconnaître que cette jurisprudence est souhaitable par ceux-là mêmes qui semblent avoir l'intérêt le plus direct au maintien du *statu quo*. C'est M. Helbronner, rédacteur en chef de la *Presse*, qui souhaite qu'un procès lui soit par nous intenté, et de le perdre. C'est Me Gonzalve Desaulniers, avocat, directeur du théâtre des Nouveautés, qui réclame la poursuite d'un auteur dramatique français, et me fait écrire que, d'ores et déjà il dispense son adversaire de la caution *judicatum solvi*. C'est M. E. Roby, le grand éditeur, qui réclame à son tour "l'honneur d'être une cible." Et j'en passe...

Il serait trop beau que le seul amour de la justice les fit ainsi parler; mais il est très beau, déjà, que cette considération entre, dans leur conscience, en ligne de compte. Leur intérêt matériel, ils en conviennent, est dans la supériorité que leur assurera, sur des maisons moins puissantes, la possibilité de supporter les frais supplémentaires imposés par la reconnaissance

de nos droits. Il y a de plus, un intérêt national à cette reconnaissance, celui que M. Louvigny de Montigny a d'abord eu en vue: l'intérêt des Lettres indigènes, absolument étouffées par la concurrence française. Mais si l'on considère que les sacrifices seront lourds, certains, immédiats, tandis que les avantages resteront lointains et hypothétiques, on ne saurait trop admirer ce généreux mouvement de l'opinion canadienne.

Sur ces entrefaites, Sir Wilfrid Laurier, l'illustre Premier Ministre, y donnait son appui moral; M. Brodeur, ministre de l'Intérieur, reconnaissait officiellement, au Sénat, l'adhésion de la Puissance à la convention de Berne; et, chez nous, M. Delcassé recevait du marquis de Lansdowne une assurance conforme.

On ne pouvait plus hésiter à agir. Sur l'avis du Syndicat de la Propriété intellectuelle, trois écrivains vont donc provoquer le fameux "test-case" en intentant des poursuites, l'un contre un journal, l'autre contre un éditeur, le troisième contre un directeur de théâtre. Et cette paradoxale histoire ne saurait donc plus longtemps attendre son dénouement, non moins paradoxal, où l'on verra les coupables enfin récompensés de leurs méfaits par la condamnation qu'ils appelaient de tous leurs vœux, et les innocents punis, par les regrets que le gain de la cause leur laissera, d'avoir été si longanimes. Et tout cela, grâce à Dieu, pour le final triomphe du bon goût, du bon sens et du bon droit, entre frères.

Auguste Dorchain

Membre du Comité de la Société des Gens de Lettres.



Nos Annales Professionnelles



LES se résument, pour le dernier mois écoulé, à une couple de mauvaises nouvelles et autant de bonnes.

Les mauvaises nouvelles sont la maladie grave survenue au camarade de Montigny, comme susdit, et la violente attaque de paralysie, également inattendue, dont fut frappé, le 4 février dernier, notre distingué et honoré confrère, membre adhérent de notre Association, M. J. A. Chicoyne, avocat, publiciste et ci-devant député provincial de Wolfe. M. Chicoyne a été surpris par l'attaque imprévue, en pleine activité de service, dans son cabinet de travail. En intrépide soldat de la plume, c'est au champ d'honneur qu'il est tombé.

Mais, très heureusement pour ses confrères qui l'affectionnent, pour sa famille qui le vénère, pour tous ses compatriotes qui tiennent énormément à ce que son utile et féconde carrière de publiciste et sociologue chrétien ne soit pas si tôt interrompue, la vigueur qu'a su conserver M. Chicoyne jusqu'à ses soixante ans a eu raison du mal. On nous annonce que l'intéressant malade est aujourd'hui en pleine voie de retour complet à la santé. Nous garderons donc l'espoir de revoir, avant longtemps, toute notre presse française d'Amérique, que M. Chicoyne favorise assez généralement de sa collaboration recherchée, résonner maintes fois encore de ses viriles charges politico-sociales. La section des journalistes, dans la *Revue Canadienne*, compte bien avoir alors sa part, en réalisation de flatteuses promesses, de longtemps obtenues. Pour ce motif, moins encore que pour l'admiration affectueuse qu'il nous

inspire, nous appelons de tous nos vœux la guérison parfaite et durable de l'estimé confrère, M. Chicoyne.

La bonne nouvelle, c'est l'inscription officielle et définitive sur nos listes de membres adhérents par la prise de la carte d'identité, de trois confrères parmi les mieux cotés : MM. J. A. Beaulieu, avocat et publiciste, secrétaire de la Société Canadienne d'Economie Sociale, Maurice Hodent et L. Léau, hommes de lettres parisiens. Le concours actif de ces messieurs, désormais acquis à notre action syndicale et professionnelle, promet à notre section de la *Revue* une importante collaboration.

Quatre ou cinq confrères, de la section des membres actifs, ont également pris leur carte d'identité, en ces temps derniers, notamment MM. Prince et Charbonnier, de la *Presse*, l'abbé Elie J. Auclair, collaborateur régulier à diverses publications, Bernard, du *Journal*, Loïselle, de la *Patrie*, Magnan, de l'*Enseignement Primaire*, l'auteur de la très belle et forte étude, publiée dans la précédente livraison, sur notre système d'instruction publique dans la province de Québec.

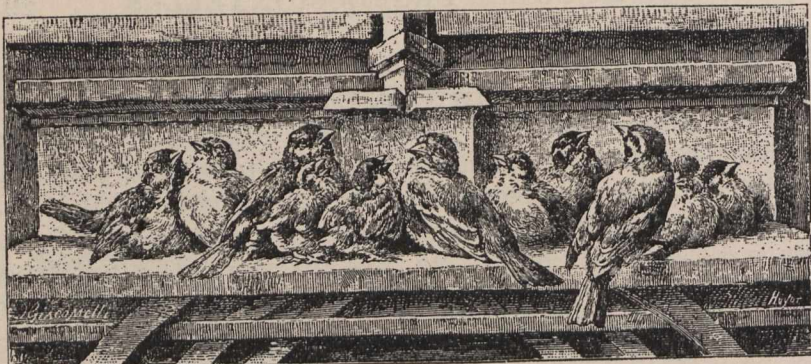
Voici, maintenant, que plus d'une trentaine de nos camarades ont accompli cette formalité de prise de la carte d'identité, pour se mettre parfaitement en règle. Nous pouvons espérer que l'autre moitié de nos inscrits ne tardera pas à en faire autant.

Des circonstances hors de notre contrôle ont empêché de réaliser, jusqu'à présent, le projet d'incorporation depuis longtemps à l'étude, de même que celui du banquet annuel. L'Association compte substituer, avant peu, à cette dernière manifestation, une autre forme de propagande qui n'en sera que plus efficace et plaira tout autant, nous avons lieu de le croire, aux camarades et aux amis de la profession.

Amédée Denault.

Membre Actif, A. J. C. F.

Le 20 février, 1905.



Les Métiers d'Autrefois

L'OISELEUR ET SON VIEIL AMI LE CHAUDRONNIER



Le récit qui va suivre date de 1775 ; il nous amène sur le pont au Change ; — le plus ancien trait d'union entre le Paris de la rive droite et l'île de la Cité, — qui fut successivement nommé le Grand pont, le pont aux Changeurs, le pont aux Meuniers, le pont aux Colombes, le pont Marchand et le pont aux Oiseaux. C'est là que de temps immémorial stationnaient à ciel nu, les dimanches et jour de fête, les oiseleurs forains qui, n'étant point fils ou apprentis de maîtres-jurés, n'avaient pu acquérir à prix d'argent le droit d'exposer et de vendre leur marchandise sous le toit des échoppes couvertes ou dans des boutiques closes. On payait

cher alors, à Paris, l'honneur d'appartenir à la communauté qui avait au ciel saint Jean pour patron, et pour juges naturels sur la terre messieurs les officiers royaux des Eaux et Forêts. La maîtrise ne coûtait pas moins de six cents livres.

Parmi ces pauvres oiseliens à qui, quelque temps qu'il fit, le règlement défendait d'abriter leurs cages autrement que sous l'ampleur du mouchoir ou sous les basques de la veste, Nicolas Pitois n'était ni le moins intelligent, ni le moins pauvre; il méritait d'être le plus riche; il le devint, grâce à un vol dont il se fit volontairement le complice. Hâtons-nous d'expliquer cette singulière complicité d'un honnête homme, qui était une preuve d'esprit de sa part, et qui devait l'amener directement à faire preuve de probité.

À l'époque annuelle où les marchands et les industriels ambulants, venus de leurs provinces à la saison voulue, quittaient en ce temps-là la grande ville, pour rapporter chez eux la précieuse moisson d'argent qu'ils avaient recueillie en poussant par les rues le cri de leur métier, deux voyageurs partis de Paris le même jour, mais non à la même heure, se rencontrèrent, le soir, dans un cabaret isolé situé sur la lisière de la forêt de Bondy, juste à mi-chemin du bourg de Livrez au village de Vaujours.

Sans avoir fait encore ample connaissance, Nicolas Pitois l'oiselier et Denis Romagnat s'étaient déjà vus face à face. Plus d'une fois le marchand d'ustensiles de ménage, transportant d'une rive à l'autre de la Seine sa batterie de cuisine, de ci chargée sur l'épaule et de ça passée par l'anse à son bras, n'avait pu se défendre de s'arrêter devant le panier-berceau que l'oiseleur portait suspendu devant lui par la bricole passée à son cou, et sur les bords duquel perchaient des serins et des chardonnerets privés, dont quelques-uns, des artistes ceux-là, évoluaient à la voix du maître et au gré de sa volonté.

N'eût été que l'attrait de ce spectacle le chaudronnier, toujours occupé des intérêts de son commerce, aurait passé outre sans même prendre le temps de détourner la tête; mais la volée d'oiseaux tournant autour de Nicolas Pitois, puis venant se reposer qui sur ses épaules, qui sur le petit bâton qu'il tenait à la main, et même dans les poches de sa veste, réveillait dans

l'esprit du bonhomme Romagnat le souvenir du petit Jacquot, son fils unique, un mioche de douze ans laissé au pays, où il commençait son apprentissage de chaudronnier.

Toute la semaine durant, il faisait bravement son devoir aux heures du travail; mais venues celles du repos et venu aussi le loisir du dimanche, c'était merveille d'entendre, dans le jardin de la maison ou dans le bois voisin, comme il imitait bien le gazouillement et même le chant des oiseaux. C'était merveille encore de voir comme ceux-ci, non moins attirés vers Jacquot que s'il eut été charmeur de son état, venaient par compagnies et avec confiance picorer à ses pieds, dans ses cheveux et sur ses habits la poignée de miettes qu'il lançait en l'air, et qui retombait éparpillée autour de lui et sur lui-même. Dieu sait si Denis Romagnat se plaisait à raconter au long les rapports familiaux de son cher Jacquot avec les petits oiseaux du pays ! Il ne s'en lassait pas; mais il en



Marchand d'oiseaux, à Paris, en 1775.

avait si fort lassé les autres qu'il ne trouvait plus depuis longtemps personne qui voulût l'écouter. Il en était là de sa pénurie d'auditeurs quand, le soir du départ, il retrouva dans un cabaret, sur sa route, le jeune marchand d'oiseaux apprivoisés qu'il avait, comme on sait, avisé sur le pont au Change.

De même que le chaudronnier, Nicolas Pitois, ménager de son argent, s'était arrêté là afin de souper et de dormir au plus bas prix possible. Entre voyageurs et surtout entre gens du petit commerce qui se fait vis-à-vis à table, la connaissance est bientôt entamée; elle fut complètement faite dès qu'ils eurent pour la première fois rompu le pain ensemble et entrechoqué leurs verres. Les cages vides déposées par l'oiseleur au bas bout de la table amenèrent le chaudronnier à parler d'oiseaux sauvages, d'oiseaux privés, et par suite du petit charmeur auquel finalement aboutissaient toutes ses pensées. Si Denis Romagnat n'eut pas compris que le privilège de son âge ne l'autorisait pas cependant à tenir seul la parole, il aurait volontier poussé le même sujet d'entretien jusqu'à l'heure de la couchée; mais, jugeant à quelques interruptions de l'écouteur, à bout de complaisance, avait, à son tour, le désir de parler de lui ou tout au moins de son commerce, il entra complaisamment aussi dans la voie où son compagnon de table le voulait conduire.

— Voyez-vous, dit Nicolas Pitois, tout n'est pas profit dans le métier de marchand d'oiseaux; il y a les frais de nourriture, la pépie, les évasions, la malice des chats; et cependant, si ce n'étaient les entraves des règlements, ce serait encore le plus jolie négoce du monde.

— En fait de règlement, je ne connais que celui des chaudronniers et des dinandiers. Que dit donc le vôtre?

“ L'oiseleur, qu'on nomme aussi oiselier, est celui qui a le droit de faire la chasse aux petits oiseaux, de les élever, d'en faire trafic; c'est aussi l'oiseleur qui fait les cages, les volières, les cabanes soit de bois, soit de fils de laiton ou de fer, pour les enfermer et les faire couvrir; il construit les trébuchets, fabrique les filets et généralement tous les pièges.

“ Il n'est permis qu'aux maîtres oiseleurs de chasser et de prendre à la glu, à la pipée, aux filets et autres pièges les oiseaux de chant et de plaisir, comme les linottes, chardonne-

rets, pinsons, serins, fauvettes, rossignols, bouvreuils, cailles, alouettes, merles, ansonnets et autres parcils.

“ Tout marchand forain qui apporte des serins à Paris ne peut les exposer en vente qu’après les avoir mis depuis dix heures du matin jusqu’à midi sur la pierre de marbre du Palais, aux jours d’entrée du Parlement, ce dont il est tenu de prendre acquit et certificat des officiers des Eaux et Forêts. Il doit aussi attendre que les gouverneurs des volières du roi, avertits par les jurés des oiseleurs, aient déclaré que les volières royales sont suffisamment fournis. Il doit ensuite attendre que les maîtres oiseleurs aient pareillement refusé d’acheter les oiseaux exposés ; après quoi il lui est permis de les vendre aux particuliers.

“ Tout marchand forain est tenu de donner un oiseau de chaque cabane à chacun des quatre jurés, pour son droit de visite.”

— Pour les maîtres chaudronniers, comme pour les chaudronniers colporteurs, notre règlement est plus dur que le vôtre, reprit Denis Romognat ; on n’exige dans votre profession que trois ans d’apprentissage, on en demande six dans la nôtre pour enseigner à planer, à embouter, à rétreindre, à relever, à river, à étamer et à souder le cuivre rouge, dit *rosette*, et les pièces de cuivre jaune, dites *dinanderie*, du nom de Dinan, ville de Flandre où on les fabrique.

Vous n’avez pas à produire votre chef-d’œuvre pour devenir compagnon ; les fils de maîtres chaudronniers, que le droit de leurs vaisseaux exempte de l’apprentissage ne sont pas dispensés du chef-d’œuvre, lequel, coquemar ou cafetière de cuivre, doit être fait en présence du doyen et de sept anciens maîtres. Il demeure au profit du juré chez qui il a été fait, et qui a fourni le cuivre, le charbon et les outils.

Vos maîtres oiseleurs ont le droit, quand ils entrent en charge, de fêter à table et en corps leur sortie du compagnonnage ; nos maîtres chaudronniers ne peuvent, sous peine de deux cents livres d’amende, faire festin le jour de leur élection.

Enfin, quant à nous autres, marchands d’oiseaux forains ou chaudronniers colporteurs, la chance est la même par le beau ou le mauvais temps. Pluie ou soleil, vous ne pouvez exposer



Chaudronnier ambulant, à Paris, en 1775.

votre marchandise qu'en plein vent. Nous, d'après l'article onze de nos statuts, il nous est défendu, sous peine de cinquante livres d'amende, d'éta-mer et de raccommoder les ouvrages de chaudronnerie ailleurs que devant les portes des particuliers à qui les ustensiles appartiennent.

L'entretien s'étant assez prolongé, le cabaretier conduisit les deux voyageurs dans l'unique chambre qu'il pouvait mettre à leur disposition; elle n'était meublée que de deux chaises, que d'un seul lit, et pas de serrure à la porte.

Le bonhomme Romagnat et son jeune compagnon, qui avaient grandement sommeil et voulaient se lever de grand matin pour poursuivre la route qu'ils devaient continuer quel-

que temps ensemble, ne remarquèrent pas, à la façon dont le cabaretier leur dit bonsoir, qu'une mauvaise intention se cachait évidemment sous son apparente bonne mine. Ils se couchèrent et s'endormirent, après avoir toutefois placé sous l'oreiller, Romagnat sa ceinture bien garnie, Nicolas Pitois sa bourse suffisamment rondelette.

Peu de temps après, la porte du cabaret avait été ouverte, et huit hommes qui se tenaient aux aguets étaient introduits dans la salle basse par le cabaretier.

Bien qu'ils eussent fait peu de bruit, cependant l'oiselier avait ouvert l'œil et prêté l'oreille ; il comprit le péril, et se leva. Le chaudronnier continuait à dormir comme une souche, de sorte que Pitois, après trois voyages dans le jardin qui communiquait avec la chambre, située au rez-de-chaussée, put l'empaqueter dans le drap, le lier aux pieds avec les jambes de sa culotte, aux bras avec les manches de sa veste ; avant qu'il eût le temps de se réveiller. Cela fait, il appela franchement les huit bandit, qui se précipitèrent aussitôt dans la chambre.

— Camarades, dit Pitois en jetant la lourde ceinture aux survenants, voilà le magot ; emportez-le à Vaujours, où j'irai vous rejoindre quand j'aurai enterré le particulier.

— Tu es donc des nôtres ?

— La preuve, c'est que je vous ai appelés pour partager la prise que j'avais l'intention de faire tout seul.

— Partageons tout de suite, proposa l'un des complices.

L'oiseleur eut un frisson de terreur ; mais, recouvrant aussitôt sa présence d'esprit, il répliqua :

— Je le voudrais ; mais la brigade, qui a dû partir de Livry à dix heures, nous gênera pour faire nos comptes.

Cette annonce menaçante, et la ceinture soupesée, mais non vérifiée, encouragea d'autant plus les bandits à partir, qu'un bruit lointain se faisait entendre sur la route. Un moment après, il ne restait plus dans ce coupe-gorge que le cabaretier, Nicolas Pitois, et le patient toujours empaqueté, qui se débattait sous les entraves en poussant de sourds gémissements. Bientôt délivré par le brave garçon qu'il avait dû croire son assassin, le père Romagnat aida celui-ci à lier à son tour le misérable cabaretier. Les deux compagnons, l'ayant mis dans l'impossibilité de s'enfuir, partirent pour aller le dénoncer au

poste de la maréchaussée séant à Livry, mais seulement après qu'ils eurent ramassé le contenu de la ceinture, enfoui sous la cendre du foyer.

Qu'avaient emporté les bandits ? Rien autre chose que des pierres ramassées par l'oiseleur dans ses trois mystérieux voyages au jardin.

La justice prévenue, le cabaretier pris, et la maréchaussée mise sur les traces des huit voleurs de grand chemin, l'oiseleur et le chaudronnier cheminèrent encore quelques heures ensemble ; puis, chacun d'eux devant continuer sa route dans la direction contraire, l'un et l'autre arrivés au point limité de la séparation, se quittèrent non pas comme de simples connaissances qu'un hasard a réunies pour un jour, mais comme deux bons amis qui prennent sincèrement l'engagement de se revoir.

Le plus pressant pour Denis Romagnat était son désir d'arriver chez lui et de revoir son petit Jacquot, qui continuait à battre le cuivre et à *charmer* les moineaux. Quand il eut pris son content de joie paternelle, il pensa derechef à Nicolas Pitois, et se dit qu'il ne pouvait faire moins pour celui-ci que de le mettre, ainsi que ces oiseaux, désormais à l'abri de l'injure du temps. Il lui fallait, pour accomplir ce dessein, emporter une grosse somme lors de son nouveau départ pour la grande ville, mais si le bonhomme ne faisait pas riche figure à Paris, ce n'était que fausse apparence ; car il possédait dans son pays de beau biens au soleil et grande quantité d'écus dans son coffre-fort.

Inutile de dire si le vieux chaudronnier et le jeune oiseleur se revirent avec plaisir quand la saison accoutumée les ramena l'un devant l'autre sur le pont au Change. Le bonhomme, qui rêvait d'acheter une maîtresse à l'oiseleur ambulant, n'eut pas à se préoccuper de cette dépense, l'édit de 1776 venait de supprimer la communauté des oiseleurs et la vente des oiseaux était libre. Ce que Romagnat apportait d'argent pour payer le service que lui avait rendu l'honnête Nicolas Pitois servit à ce dernier à ouvrir boutique sur le quai de Gèvres, laquelle fut en peu de temps la plus achalandée, comme elle était la mieux fournie en serins savants et en oiseaux rares.

l'Art et la Science ⁽¹⁾

DIALOGUE.

Le savant.—Eh bien ! Monsieur, que dites-vous de notre tour Eiffel ? Vous qui, en votre qualité d'artiste, aimez tant les rêves, en voilà un, palpable, imposant ! rêve d'ingénieur, que tout le monde comprend au moins !

L'artiste.—Un rêve, si vous voulez, mais un rêve captif !

Le savant.—Il me semble pourtant qu'il vous porte assez haut.

L'artiste.—Vous êtes fier de ses trois cents mètres, je vois ! Vous trouvez cela haut. Non, non, monsieur, cela n'empêche pas votre idéal de ramper, comme la matière, où il est enfermé. Quelle différence avec nos rêves d'artistes ! De ceux-là rien n'arrête l'essor, ni la matière, ni le temps, ni l'espace ! Leur champ est l'infini. Tenez ! Votre tour me fait pitié.

Le savant.—Votre pitié, monsieur, n'est guère partagée. Ignorez-vous à qui va aujourd'hui l'estime publique.

L'artiste.—Si elle ne va plus aux artistes, c'est tant pis pour notre époque.

Le savant.—Mais enfin quels droits prétendez-vous avoir à l'estime de vos semblables ? Quels services rendez-vous à l'humanité ? Raphael n'eût point fait la transfiguration ; Michel-Ange n'eût point sculpté son Moïse ; la lyre de Lamartine et la fanfare de Victor Hugo n'eussent jamais résonné, croyez-vous que le monde en eût été moins heureux ?

(1) L'entretien est supposé avoir lieu en face de la tour Eiffel, à Paris. Il pourrait aussi bien avoir lieu en face des immenses bâtisses de l'Exposition de St-Louis. Par notre temps de progrès matériel les idées exprimées en ce dialogue sont d'une continuelle actualité.

L'artiste.—Oui, Monsieur, le monde eut été privé d'un grand bien.

Le savant.—Duquel, je vous prie? Il me semble plutôt qu'il eût été privé d'un mal. Car vous n'irez pas jusqu'à prétendre que les artistes n'ont mis leur pinceau ou leur lyre qu'au service de la vertu.

L'artiste.—De quoi n'abuse pas la perversité humaine? Il n'en reste pas moins que les artistes seuls manifestent au monde la splendeur de la Vérité; que seuls ils savent attacher les âmes au Vrai par la magie des mots, des couleurs, ou des sons.

Le savant.—Par *la magie*, vous avez bien dit. Sommes-nous faits pour nous laisser magnétiser, illusionner, duper par un cliquetis de mots ou de sons? Parlez moi des chemins de fer, des bateaux à vapeur, du téléphone, du télégraphe! Parlez-moi de ces explorateurs qui vont affronter les forêts mystérieuses de l'Afrique, ou les glaces du pôle. Voilà qui n'est pas de l'illusion. Voilà du réel fécond.

L'artiste.—Et que m'importe cette fécondité, si votre réel ne me suffit pas. Vos découvertes empêcheront-elles mon âme de promener ses pensées hors de cette planète, hors de ce soleil, et de ces astres, hors de tout ce monde visible? L'empêcheront-elles d'éprouver au fond d'elle-même je ne sais quel vide, quel tourment, quelle faim mystérieuse d'un bien qui dépasse tous les biens créés? L'âme humaine avec ses insondables profondeurs, voilà le champ des artistes! Messieurs les savants chargez-vous du bien-être de la vie matérielle; mais laissez l'âme aux artistes! Ce sont eux qui la dérident dans ses tristesses, qui centupleront ses joies, qui, tout en creusant plus avant

L'ennui sacré, qui dort dans tous les cœurs profonds,

Lui montreront l'idéal divin destiné à le combler.

Le savant.—Vous parlez d'élever les âmes. Et notre télescope n'a-t-il pas pour ce but une autre puissance? Quelle poésie, mieux que ce muet instrument, peut chanter l'infini?

L'artiste.—Tenez! Laissez un artiste vous répondre:

Que tes temples, Seigneur, sont étroits pour mon âme!
 Tombez, murs impuissants, tombez!
 Laissez-moi voir ce ciel que vous me dérobez!
 Architecte divin, tes dômes sont de flamme!
 Que tes temples, Seigneur, sont étroits pour mon âme!
 Tombez, murs impuissants, tombez!

(LAMARTINE).

Quoique vous fassiez, monsieur. vos instruments s'arrêteront toujours à ces murs, qui nous cachent l'Infini; et c'est de cet invisible Infini que l'âme veut entendre parler; c'est de lui que lui parle l'artiste.

Le savant.—Qu'il lui en parle, je l'accorde; mais de quelle façon? D'une manière vaporeuse, vague, qui ne donne aucune force à la volonté pour tendre vers le Bien ainsi doré. La science au contraire apprend à l'homme à compter sur ses propres forces, à ne reculer devant aucun obstacle.

L'artiste.—Dangereux enseignement! Combien ne voyons-nous pas aujourd'hui de ces demi savants qui, pour avoir produit un composé chimique au fond d'une cornue, prétendent faire la leçon à celui qui sema les millions de soleils et de terres dans le firmament?

Le savant.—On peut abuser de la science, comme on abuse de l'art.

L'artiste.—Quoiqu'il en soit, rappelez-vous que

L'homme est un Dieu tombé, qui se souvient des cieux.

Ce ne seront ni vos machines, ni vos tours, qui l'y ramèneront. Le cœur reste froid, même devant une tour Eiffel. J'aime mieux les siècles où l'on faisait à un Pindare, à un Virgile, à un Ronsard des cortèges de roi. J'aime Charles IX écrivant au Chef de la Pleiade:

Tous deux également nous portons la couronne.
 Mais roi, je la reçois; poète, tu la donne.

Enfin, monsieur, votre idéal serait-il une société tout entichée de *Yankisme*, ne rêvant que chemins de fer, bateaux, aciéries, mines de houille et de pétrole?

Le savant.—Non, sans doute; mais avouez-le aussi; si la société n'avait pour guides que des poètes et des peintres, voire des orateurs, elle n'irait guère mieux. On peut admirer les Athéniens nommant Sophocle général pour avoir fait de beaux vers; mais je suppose qu'aucun gouvernement ne serait soucieux de renouveler l'expérience.

L'artiste.—Pour mettre fin à notre débat, je pense que nous devons nous faire de mutuelles concessions. Non, je ne méprise pas la science, pas même celle qui se voue à la recherche des commodités de la vie matérielle; mais je ne puis souffrir qu'on lui donne le premier rang. Quant à la véritable science; quant à la recherche du vrai sur Dieu, sur l'âme humaine, sur la nature; quant à l'esprit scientifique, voilà certes ce que l'artiste lui-même ne peut ni mésestimer, ni négliger, sous peine de devenir un amuseur, un jongleur de mots ou de couleurs. L'art et la grande science vont admirablement ensemble.

Le savant.—Voilà qui me paraît très exact; et il me semble que pour conclusion de cette discussion nous pouvons rappeler les paroles d'un de vos grands artistes aimés répondant en pleine chambre des députés à un de nos astronomes les plus illustres: "Ce n'est pas la lutte, disait Lamartine à François Arago, ce n'est pas l'antagonisme qu'il faut établir entre ces nobles facultés de l'esprit humain; c'est le concours, c'est l'harmonie. Bien loin de se nuire, bien loin de se combattre, elles se fortifient, elles se complètent l'une par l'autre; les sciences sont les éléments de la pensée, les lettres sont la lumière des sciences. L'art est aux sciences, ce que fut aux éléments de l'univers le Verbe, qui les éclaira et les ordonna." Après que des hommes d'un tel mérite ont ainsi réconcilié l'art et la science, nous aurions bien mauvaise grâce à venir les dissocier.

L'artiste.—Il ne nous reste qu'à les réconcilier à notre tour en nos humbles personnes par une chaleureuse poignée de main.

Raymond Sablan.

Curiosités Scientifiques et Artistiques



ENCORE AU JAPON. — Par un temps calme et doux, il arrive parfois, dans les mers du Japon, que les vagues se bariolent de nuances exquisés, de teintes charmantes. Les eaux apparaissent tout-à-coup bleues, violettes, pourpres, roses. Ces teinturiers des flots sont d'innombrables petits poissons vulgairement appelés "Papillons de mer". Quand vient la nuit, ils montent par myriades à la surface des eaux et alors commence un merveilleux feu d'artifice, embrasant d'immenses étendues.

Battant des ailes qui, en fin de compte, ne sont que des nageoires, ces bijoux de l'océan arrivent en masse, pressés, flamboyants, rayonnants, étincelants comme des pierreries, courant sur les flots comme des feux follets, ondulant comme des flammes, resplendissants comme un brasier ou décrivant des courbes lumineuses pour s'éteindre dans les abîmes comme une étoile filante dans le ciel. Les eaux flambent, la mer brûle, puis tout-à-coup la féerie s'efface, les auteurs disparaissent dans les coulisses écumeuses, la toile tombe et le soleil se lève sur les flots.

Le papillon de mer est véritablement le bijou des vagues, un prodige des océans. Sa longueur ne dépasse guère un pouce et demi, mais il est plus curieux que tous les géants de la mer.

Il est rose, bleu, lilas : ses nageoires éblouissantes qu'il allonge comme deux bras sont des sortes d'ailes. Nageant toujours debout, il les manœuvre comme une paire de rames dont il frappe l'onde sans relâche et c'est ainsi qu'il se soutient, qu'il se dirige, qu'il nage, qu'il "vole".

C'est peut-être le plus agile et le plus remuant des enfants de l'abîme. Toujours en mouvement, sa vie n'est qu'une course harmonieuse et vagabonde sur les eaux, il danse sans arrêt dans la vague murmurante comme l'éphémère dans un rayon de soleil.

* * *

Dans les mers de la Chine et, plus particulièrement, du Japon, se rencontre souvent en quantité le fameux Trépang, un des poissons les plus bizarres de la création. C'est une étrange espèce d'Hollthurie, masse informe et charnue, traversée d'un bout à l'autre par un tube digestif. Ce n'est pas une bête, c'est un estomac.

A l'un des bouts de ce tube se trouve la bouche, placée au fond d'une espèce d'entonnoir, enjolivée de petits tentacules, appendices singuliers et touffus. Le Trépang a deux sortes de locomotions à son service. Tantôt il se meut en rampant, tantôt il fait sortir de son corps des suçoirs retractiles, pieds extravagants dont il se sert pour se déplacer ou s'attacher aux rochers.

Lorsqu'il aime mieux ramper que marcher, le Trépang rentre ses pieds comme l'escargot rentre ses cornes.

Cet être bizarre à une singulière façon d'exprimer sa colère. Lorsqu'on l'irrite, il crache ses viscères sans en garder un seul. Mais alors comment vivra-t-il ? C'est bien simple, ces viscères ont l'étonnante propriété de se reproduire. Plus il en crache, plus il s'en forme — c'est l'intestin inépuisable...

Ce mollusque est, paraît-il, d'un goût délicieux. Lorsqu'on a pêché les trépangs, on les prépare, on les ouvre, on extrait les intestins, on les fume, on les sèche au soleil sur des claies en bambou, et il ne reste plus qu'à les servir aux gourmets chinois et japonais.

Ce singulier poisson ne se borne pas à faire sortir et rentrer ses pieds, à cracher ses intestins. dans un moment de fureur, à vomir ses viscères qui se renouvellent aussitôt. Son originalité va plus loin : il morcelle volontairement et spontanément telle

ou telle partie de son corps. C'est quand le trépane a faim que se produit ce phénomène. On dirait que, ne pouvant nourrir tout son corps, il l'amoinde, le partage, s'en débarrasse. Plus tard tout repousse, se renouvelle.

Rien de plus commune, de plus simple, de plus admirable ! Quand l'estomac parle, le trépane le supprime ; quand le corps est trop exigeant, il le morcelle et quand les boyaux crient, il les rend !

* * *

LE NAPOLEON DU MONT-BLANC.—C'est un soir au couchant du soleil, heure enchanteresse, s'il en fut, dans les montagnes de la



PROFIL VUE DE MORNEX.

Le profil du chapeau est formé par le profil du sommet du *Mont-Blanc*.

La courbure de l'aile du chapeau est formée par l'arête supérieure du *Dôme du Goûter*.

La base du chapeau est formée, ainsi que l'œil, par les rochers dits *Rochers rouges*, toujours découverts à cause de leur position verticale.

Le nez est formé par un de ces renflements dits l'*Epaule du Mont-Blanc*.

La bouche et le menton sont formés par des escarpements particuliers.

L'aiguille plus éloignée du côté du menton est ou le *Mont-Blanc de Tacul*, ou le *mont Maudit*.

Suisse, que je vis l'étrange phénomène que représente notre gravure. La tête paraît exactement formée lorsqu'on la regarde

des villages de Morillon et de Prégny, mais de Mornex, sur le revers du mont Salève, la disposition des montagnes est telle qu'il y a de plus comme une apparence d'un corps étendu.

Sans être absolument exacte, cette ressemblance m'a frappé de suite, ainsi que la plupart de mes compagnons, lorsqu'on nous demanda ce que nous voyons dans le profil des montagnes. Cela tient particulièrement au chapeau qui est très exactement dessiné, et qui, à lui seul, est suffisant pour rappeler l'Empereur. En outre, l'œil fermée, le nez, la pâleur nécessaire du visage, et je ne sais quel repos solennel et grandiose que l'on ressent à cette heure complètent l'illusion.

Il y a certainement quelque chose qui saisit l'imagination dans ce hasard d'un colosse qui en représente un autre.

* * *

LES GRANDS PAQUEBOTS EN CONSTRUCTION. — La compagnie *Cunard* a exposé à Saint-Louis, l'année dernière, différents modèles de navires, tous à la même échelle, montrant les progrès de la construction de ses paquebots. Son premier vapeur, le *Britannia*, en 1840, avait 200 pieds de long, filait 8 nœuds $\frac{1}{2}$, développait 440 chevaux-vapeur et comptait 1,154 tonneaux seulement. En 1871, ces chiffres s'élevaient, pour le *White Star*, à 416 pieds, 13 nœuds $\frac{1}{2}$, 600 chevaux-vapeur et 3,707 tonneaux; ils furent largement dépassés depuis.

En ce moment la compagnie *Cunard* construit deux paquebots identiques, à cela près que l'un sera mû par la machine à réaction, et l'autre par des turbines. Il sera possible ainsi de définir par comparaison les avantages et les inconvénients du nouveau mode de propulsion.

Les modèles de ces paquebots étaient exposés à Saint-Louis. Leurs caractéristiques seront : 650 pieds de longueur, 79 pieds de largeur, 36 pieds de tirant d'eau, 21,000 tonnes, 21,000 chevaux-vapeur. La vitesse prévue est de 18 à 19 nœuds.

La compagnie *Cunard* exposait encore le modèle d'un vapeur géant qu'elle projette actuellement. Mû par turbines, attei-

gnant 800 pieds de longueur, 98 pieds de largeur, déplaçant 40,000 tonneaux, développant 75,000 chevaux-vapeur, ce géant des mers atteindra, on l'espère, du moins, la vitesse de 25 nœuds.

Tandis que ce nouveau transatlantique n'est qu'en projet, les chantiers de Belfast et de Stettin construisent deux paquebots, de grande dimensions aussi, pour la compagnie allemande qui assure le service de Hambourg à New-York.

Le premier, l'*America*, aura 696 pieds de longueur, 74 pieds de largeur, déplacera 34,000 tonneaux et filera 17 nœuds sous l'action de ses machines, développant ensemble 16,000 chevaux. Il prendra en 1er, 2e, et 3e classe respectivement 570, 300, 280 passagers et pourra, en outre, transporter 2,300 émigrants logés dans l'entrepont et 14,000 tonnes de fret.

Il sera mis en service cette année.

Le second, de caractéristiques un peu plus élevées — 708 pieds, 75 pieds, 34,900 tonneaux, et filant aussi 17 nœuds, ne sera prêt que l'année prochaine.

Pendant que ses rivaux, marchent à grand pas dans la voie du progrès, la France a passé son temps à persécuter tout ce qu'il y a de bon et grand chez elle, et à paralyser ainsi toutes initiatives. Que ce soit une leçon pour nous Canadiens, soyons unis pour lutter pacifiquement avec nos frères de races étrangères, sur notre sol vraiment libre, suivant les excellents conseils que nous donne M. Errol Bouchette, dans les *Etudes* que nous publions en ce moment.

En France, on voit partout affichés les mots: *Liberté, Fraternité, Egalité*, mais la chose n'y existe pas. Ici nous jouissons réellement de la liberté et n'avons pas besoin d'en faire parade.



A Travers les Faits et les Œuvres

La guerre russo-japonaise. — La situation en Russie. — Les émeutes. — L'assassinat du grand duc Serge. — En Angleterre. — L'ouverture de la session. — Le débat sur l'adresse. — Plus de soixante voix de majorité. — La question fiscale et la question irlandaise. — En France. — Le ministère Rouvier. — Sa composition et ses tendances. — Son début. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Un nouveau projet. — Une malheureuse rentrée en scène de Mgr Le Nordez. — Un cours public de M. Brunetière. — L'Encyclopédie et les Encyclopédistes. — Un nouveau ministère en Espagne. — Les élections d'Ontario et le ministère Whitney. — Une crise ministérielle à Québec. — A Ottawa.

Depuis la chute de Port-Arthur les Russes et les Japonais se sont livrés en Mandchourie une bataille, dont le résultat a été assez indécis. Au début les troupes de Kouropatkine ont remporté de sérieux avantages et forcé l'ennemi à évacuer des positions importantes. Puis les Nippons ont repris l'offensive et repoussé les Russes en leur infligeant de grandes pertes. Ces engagements ont eu lieu dans les derniers jours de janvier. Dans le cours de février, aucun fait de guerre considérable ne s'est encore produit. Le froid est intense dans la région de Moukden et de la rivière Hun, et les belligérants souffrent cruellement des rigueurs de l'hiver.

En Russie, la situation intérieure est très sombre. La grève de Saint-Petersbourg, habilement exploitée par des conspirateurs politiques, a pris des proportions et un caractère alarmants. Une manifestation ouvrière, dirigée par des agitateurs socialistes, dont le plus notable était le pope Gapon, s'est heurtée aux troupes en face du Palais-d'Hiver ; et sur plusieurs autres points de la capitale les manifestants sont venus en conflit avec les soldats et la police. Des barricades ont été érigées ; les meneurs ont invité la foule à résister aux mesures d'ordre

prises par les autorités, et le sang a coulé dans les rues de Saint-Pétersbourg. Ces lamentables incidents ont produit une agitation et une émotion intenses. Pendant trois ou quatre jours la terreur et l'angoisse ont régné dans la capitale de l'empire russe. Le tsar a donné des pouvoirs extraordinaires au général Trépoff, nommé gouverneur de la ville et du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Enfin l'ordre s'est rétabli; mais ces émeutes, qui ont fait un grand nombre de victimes, ont laissé une impression de tristesse et d'inquiétude.

Le popé Gapony avait adressé au tsar une sommation d'avoir à rencontrer son peuple au Palais-d'Hiver le jour de la manifestation. Il était clair que Nicolas II ne pouvait se rendre à une semblable mise en demeure. L'empereur ne se trouvait pas en ce moment à Saint-Pétersbourg, mais il était installé depuis plusieurs jours à sa résidence de Tsarskoé-Selo. Les leaders de l'agitation devaient prévoir que le gouvernement ne leur permettrait pas de troubler l'ordre public. D'un autre côté, il nous semble que les officiers militaires et les chefs de la police se sont emballés, et que, tout en s'efforçant de maintenir la paix dans les rues de la grande cité, ils auraient pu éviter une répression aussi sanglante.

Les événements de Saint-Pétersbourg ont eu leur répercussion ailleurs, à Moscou, à Varsovie, etc. A Moscou, l'ordre a été bientôt rétabli. Mais un effroyable attentat a subséquemment jeté la terreur dans la cité sainte de la Russie. Le 17 du présent mois une bombe a été lancée sur la voiture du grand-duc Serge, oncle de l'empereur. La voiture a été mise en pièces et le grand-duc a été tué ! Ce crime, avant-coureur probable d'autres tentatives analogues, est venu assombrir davantage une situation déjà suffisamment inquiétante. Evidemment le nihilisme relève la tête et veut profiter des jours difficiles que traverse la Russie, pour recommencer sa campagne d'assassinats politiques. Le grand-duc Serge était une victime désignée aux bombes anarchistes par ses opinions anti-libérales. Son nom avait été mentionné pour le ministère de l'Intérieur rendu vacant par la retraite du prince Mirski.

Sans doute il est bien difficile de porter de loin un jugement exact sur les événements de Russie. Une chose certaine, c'est

que nous devons nous défier des dépêches transatlantiques en ce qui concerne cet empire et la guerre malheureuse où il est engagée. Les agences télégraphiques sont soumises à des influences qui lui sont systématiquement hostiles. Les pires ennemis du tsar et de son gouvernement ne sont pas en ce moment les Japonais, mais bien la franc-maçonnerie et la juiverie universelles. Cela explique le ton passionné des dépêches transmises par le cable, leurs exagérations manifestes, leurs commentaires empreints de parti-pris et de malveillance. Nous ne sommes ni russophile, ni russophobe, et la guerre russo-japonaise n'a pas le don de nous passionner comme elle passionne un grand nombre de nos compatriotes. Nous y voyons en jeu non pas quelque grand principe de droit, quelque grand intérêt humanitaire ou international, mais simplement deux ambitions rivales et convergentes, faisant valoir toutes deux des prétentions à la fois également plausibles et également discutables. Toutefois il nous semble juste de mettre les lecteurs de la *Revue Canadienne* en garde contre les informations télégraphiques qui, relativement aux épisodes de la guerre et aux affaires intérieures de la Russie, sont délibérément partiales. Si l'on nous en demande l'explication, nous répondrons que le sentiment anglais et le sentiment juif sont tous deux antipathiques au gouvernement russe; le premier pour une raison politique, qui est la rivalité d'intérêts; et le second pour une raison sociale, qui est la rigueur déployée par les pouvoirs publics envers le sémitisme en Russie. Or les compagnies de télégraphe transatlantique sont presque toutes entre les mains de capitalistes anglais et juifs. *Inde animus.*

Quand aux sociétés maçonniques et révolutionnaires on ne saurait douter qu'elles n'aient la main dans les difficultés internes de l'empire des tsars. Le nihilisme et le socialisme international sont frères; et si l'on en juge par ce qui se passe en France, la maçonnerie et le socialisme sont alliés étroitement. Certes nous ne voudrions pas insinuer que tous les réformateurs russes sont des anarchistes et des sectaires, mais derrière les esprits libéraux qui demandent une transformation du régime autocratique, il y a indéniablement un élément radical et perturbateur qui aspire au bouleversement de l'Etat.

Nous sommes convaincus que le système politique russe devrait être l'objet d'une large et bienfaisante réforme. Mais nous croyons bien que cette réforme ne saurait être faite tout d'un coup. A notre avis, ce serait une étrange aberration que d'introniser subitement en Russie le régime parlementaire tel qu'il est pratiqué en Angleterre et dans les autres pays de l'Europe occidentale. Le peuple russe n'est pas mûr pour un pareil changement à vue.

A l'heure actuelle, les grèves qui, à l'instar de celle de Saint-Pétersbourg, avaient éclaté à Moscou, à Varsovie et ailleurs, sont à peu près terminées. Le tsar, rentré dans sa capitale, a eu avec une délégation ouvrière une entrevue parfaitement satisfaisante. Et il s'occupe activement avec ses ministres, des projets de réformes qui ont été mis à l'étude après le congrès des Zemstvos.

* * *

La session anglaise s'est ouverte le 14 février au milieu de la pompe accoutumée. Le roi Edouard VII s'est rendu avec la reine à Westminster et a lu le discours du Trône, qui est très anodin. On y mentionne un projet de remaniement des sièges parlementaires; mais il paraît que cette mesure ne sera pas prise en considération sérieusement durant la présente session. Le 15, le débat sur l'adresse a commencé dans la Chambre des Communes. Il a été suivi avec beaucoup d'intérêt parce qu'on savait que l'opposition serait belliqueuse, et qu'on avait hâte de voir quelle serait l'attitude du gouvernement et quelle est encore sa force de résistance. Un premier vote sur une motion incidente a donné au ministère 257 voix contre 191, soit une majorité de 66. La discussion a été conduite de part et d'autre avec vivacité. Le leader de l'opposition, sir Henry Campbell-Bannerman, a reproché au gouvernement d'éluder la question fiscale. Son discours a été une critique générale de la politique ministérielle. M. Balfour a défendu l'attitude de son cabinet dans les questions extérieures. Quant à la question fiscale, il a déclaré qu'elle ne pouvait pas être soumise au parlement main-

tenant. Il a aussi raillé l'opposition relativement à son défaut de cohésion et à la confusion qui ne saurait manquer de se manifester quand elle essaierait de s'entendre sur un programme futur.

M. Asquith, qui est le premier lieutenant de sir Henry Campbell-Bannerman, a proposé l'amendement suivant : " Nous représentons humblement à Votre Majesté que les divers aspects de la question fiscale ont été discutés à fond dans le pays depuis près de deux ans, et qu'il est temps de soumettre cette question au peuple sans plus de délais." Il a critiqué à la fois l'attitude du gouvernement et celle de M. Chamberlain. Celui-ci a défendu son programme. Ce n'est pas un vote hostile de la chambre, ni même du pays, qui règlera la question, a-t-il dit. Il n'a jamais pensé que son idée triompherait du premier coup, mais cela ne l'empêche pas de prêcher ce qu'il croit être juste et avantageux pour son pays.

L'évènement du débat a été le discours brillant prononcé par lord Hugh Cécil, fils de lord Salisbury, l'ancien premier-ministre. Lord Hugh est conservateur, mais libre-échangiste et hostile au programme de M. Chamberlain. On se demandait s'il n'allait pas se jeter du côté de l'opposition avec ses amis. Si tel était l'espoir des libéraux, ils ont été désappointés. L'orateur s'est proclamé partisan résolu du libre-échange, mais il a ajouté que le meilleur moyen de servir cette cause était de maintenir encore le cabinet actuel au pouvoir. Il a tout de même attaqué son cousin le premier-ministre, et lui a reproché ses tergiversations et ses déclarations ambiguës sur la question fiscale. Ce discours plein de mouvement et de vie, très original de forme et de diction, a obtenu un grand succès et semble promettre à lord Hugh Cécil un bel avenir politique.

La division sur l'amendement Asquith a donné le résultat suivant : Contre, 311 voix, pour, 248 ; soit une majorité de soixante-trois voix pour le gouvernement.

On semble croire dans les cercles politiques que ce vote rend probable l'ajournement de la dissolution jusqu'à l'année prochaine.

Un autre amendement a été présenté par M. Redmond, le chef du parti nationaliste, qui a posé de nouveau la question du

Home Rule devant le Parlement. Il a exposé longuement les griefs du peuple irlandais. Il a aussi mentionné certaines difficultés survenues entre le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, M. Wyndham, et sir Arthur McDonnell relativement à la question agraire. M. Wyndham n'a pas été très heureux dans sa réponse. Plusieurs députés ont attaqué la politique irlandaise du gouvernement. Pendant le débat, la rumeur a circulé que lord Dudley, le lord-lieutenant d'Irlande, avait donné sa démission; mais elle était sans fondement.

* * *

En France, le ministère Rouvier, a fait son début devant les chambres avec un succès étonnant. Sa composition avait mécontenté presque tous les partis. Le premier-ministre, ancien opportuniste, reconnu comme l'un des membres les plus modérés du cabinet Combes, avait un passé qui devait le rendre peu sympathique aux enragés du Bloc. Chef d'un cabinet en 1887, il avait alors manœuvré de manière à se concilier les bonnes grâces de la droite, sans toutefois reconnaître en aucune manière l'entente secrète qui lui assurait sa neutralité bienveillante, voire même son appui éventuel dans les moments critiques, moyennant d'habiles atermoiements dans l'exécution du programme anticlérical. M. Rouvier n'est point véritablement un jacobin. C'est un homme pratique, embarrassé de peu de doctrines, qui ne demanderait pas mieux que de voir se produire une détente dans la politique sectaire des dernières années. Donc, aux yeux des socialistes et des radicaux, c'était un suspect et leurs journaux protestaient d'avance contre son avènement. Cependant M. Loubet lui confia la tâche de former le ministère, et il l'accepta. Immédiatement *La Lanterne*, *l'Humanité*, *l'Action*, commencèrent à jeter contre lui feu et flammes. D'un autre côté les partis modérés lui faisaient un assez bon accueil. On parlait même de l'entrée de M. Poincaré, un ancien membre du cabinet Méline, et l'un des chefs du parti progressiste, comme ministre de l'Instruction publique. Mais, à la dernière minute M. Poincaré écarte le portefeuille, la liste

des membres du cabinet est publiée, et l'on constate que M. Rouvier s'est entouré d'une majorité radicale et radicale-socialiste. Sur onze ministres, six sont des combistes enragés : MM. Berteaux, Thomson, Clémentel, Dubief, Ruau et Bienvenu-Martin, que l'on a surnommé Martin-repêcheur parce qu'à plusieurs reprises, il a joué auprès de M. Combes le rôle du terre-neuve Sauveur. Il était président du groupe radical-socialiste, et M. Dubief, président de l'extrême-gauche radicale-socialiste. M. Etienne, chargé du portefeuille de l'Intérieur, était président du groupe de l'union démocratique. MM. Rouvier, Delcassé, Berteaux, Chaumié, avaient fait partie du ministère Combes.

Le personnel du cabinet n'était donc pas de nature à rassurer les modérés. La *République française*, organe des progressistes, faisait observer que "d'après la composition du ministère la majorité appartenait aux radicaux ou radicaux-socialistes qui se trouvaient six contre cinq," de sorte que M. Rouvier était "le prisonnier des radicaux." De son côté l'*Univers* publiait ces lignes, "Trahissant la confiance de M. Loubet qui lui avait confié la tâche de former un cabinet de détente avec la collaboration de M. Poincaré, le nouveau président du conseil a capitulé devant les menaces des sectaires. Et comme il est presque certain que M. Loubet n'insistera pas, nous allons sans doute avoir la continuation du combisme, un combisme atténué, mais qui pourrait n'en être que plus dangereux." Remarquez bien que, malgré sa teinte fortement radicale, le nouveau ministère recevait peu de témoignages sympathiques dans la presse d'extrême-gauche. La présidence de Rouvier, un suspect, semblait entacher le cabinet d'une tare indélébile, aux yeux de ces irréductibles sectaires.

C'est dans ces conditions que le ministère Rouvier se présenta devant la chambre, le 27 janvier. La déclaration d'usage en pareil cas était attendue avec curiosité. Pendant que le président du conseil en donnait lecture d'une voix forte et accentuée, un singulier phénomène se produisait dans l'assemblée. Le Centre, et même une partie de la Droite, éprouaient une surprise agréable, la gauche radicale et socialiste manifestait son désappointement et son irritation. M. Rouvier parlait "d'amener

dans les esprits la détente et l'apaisement", et de "rétablir l'atmosphère de clarté et de loyale entente républicaine." Et les progressistes échangeaient entre eux des regards d'approbation, pendant que les blocards dressaient les oreilles. Le ministre continuait en "déplorant et réprouvant avec la plus grande énergie les procédés inadmissibles que la chambre a condamnés, fermement résolu à ne demander les moyens nécessaires de gouvernement qu'aux organes réguliers et légaux de l'administration, à l'exclusion de toute organisation extérieure quelle qu'elle soit." A cette répudiation catégorique de la mouchardise et des fiches maçonniques, le centre, le groupe nationaliste et la droite elle-même éclataient en applaudissements, tandis que de l'extrême-gauche partaient des interruptions furibondes. Une interversion complète des rôles joués par les partis dans les séances mémorables du régime Combes, alors que les modérés protestaient et que les jacobins claquaient !

Le débat qui a suivi a accentué cette impression. M. Rouvier a été encore plus explicite. Il a déclaré que la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne devrait se faire que dans un esprit de liberté. Et il a prononcé cette parole significative : " Nous entendons recourir à une majorité élargie." Cette attitude habile lui a fait obtenir un grand succès de début. L'ordre-du-jour accepté par lui a été voté par 379 voix contre 99 ; soit 274 voix de majorité. Pour des raisons diverses, le centre progressiste, l'Union démocratique et la majeure partie de la gauche radicale s'étaient rencontrés au scrutin pour appuyer M. Rouvier, et les constitutionnels, ou ralliés, ainsi que la plupart des nationalistes s'étaient abstenus. La minorité se composait des socialistes et de la droite. M. Jaurès, le coryphée de l'ancienne majorité blocardé, se trouvait parmi les vaincus de la journée.

Voici comment M. l'abbé Gayrand, député du ministère, déduisait la morale de cette séance dans l'*Univers* du 1er février : " M. Rouvier succède à M. Combes, mais il ne le continue pas quoi qu'il en dise ; le combisme est mort, et les ministres qui le mettent en terre, le sourire aux lèvres et l'œil joyeux, étaient des collaborateurs et amis du défunt grand homme."

Le combisme est-il aussi mort que cela ? C'est une question

que l'on peut se poser quand on considère la physionomie et l'attitude complexes du nouveau ministère. Sans doute celui-ci s'est différencié de l'autre par certaines de ses paroles et certains de ses actes. Il a mis en disponibilité le général Peigné, convaincu d'avoir *mouchardé* en collaboration avec la haute-maçonnerie, et il a sanctionné la radiation du commandant de Bénincourt — autre mouchard — des rôles de la Légion d'honneur. Mais d'autre part la présence de M. Bienvenu Martin au ministère des cultes n'est pas du tout rassurante.

Au premier abord on s'est demandé si la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'allait pas être tranquillement reléguée au second plan. Sans la déclarer ajournée, il était fort possible, disait-on, que M. Rouvier lui fit céder le pas à d'autres mesures représentées comme plus urgentes, telle que l'impôt sur le revenu, le service de deux ans, les retraites des vieillards. Mais les dépêches nous annoncent que M. Bienvenu Martin s'est mis à l'œuvre, et que, le 11 février, il a présenté à la chambre un nouveau projet de loi relatif à l'abrogation du concordat. Nous n'en avons pas encore lu le texte. Il renferme, paraît-il, trente-deux articles, et il n'est pas absolument identique à celui de M. Combes. Dans l'exposé des motifs, il est dit que le gouvernement a suivi de près le plan esquissé par la commission parlementaire chargée d'examiner la question. On se propose de garantir la liberté du culte dans les limites de l'ordre public. Dans notre prochaine chronique nous étudierons ce projet en le comparant à celui que nous avons précédemment analysé, afin de constater s'il n'y a pas quelque modification dans l'esprit qui inspire le dernier. Le dépôt du projet de loi ne veut pas dire que celui-ci sera pris immédiatement en considération. Les dépêches nous disent qu'il sera discuté et voté, à ce que l'on croit, avant la fin du mois de juillet. Si tel est le cas, l'Eglise de France va donc avoir à traverser, à courte échéance une redoutable crise.

Elle a par le temps qui court, outre ces graves appréhensions, bien des sujets de tristesse. Nous avons entretenu nos lecteurs, il y a trois ou quatre mois des cas douloureux de Mgr Geay et de Mgr Le Nordez. Tous deux s'étaient soumis et avaient donné leur démission. Or voici que Mgr Le Nordez vient, malgré

cette démission, de faire un acte de juridiction dont les résultats sont déplora bles. Du fond de la retraite, où il demeure, à Valognes, il a révoqué les deux vicaires-généraux qui administraient le diocèse de Dijon au spirituel et au temporel, durant la vacance du siège ; au spirituel en vertu d'une juridiction spéciale conférée par Rome, et au temporel en vertu de l'assentiment tacite du gouvernement, qui affectait de ne voir en eux que les suppléants du prélat. Et il a communiqué sa lettre de révocation au gouvernement, qui s'est empressé de la ratifier. — Ça été l'un des derniers actes officiels de l'illustre M. Combes.

Le ministère des cultes n'avait pas accepté la démission des deux évêques. Mais du moment qu'ils avaient quitté leurs diocèses et cessé d'exercer leur fonction, les vicaires-généraux administraient à leur place, et tout marchait régulièrement. La situation pouvait se résumer ainsi. Au point de vue spirituel et canonique il n'y avait plus d'évêque de Laval et de Dijon. Au point de vue temporel, d'après la théorie absurde du gouvernement, les évêchés n'étaient points vacants puisque les démissions n'avait pas été acceptées ; mais les titulaires étaient absents et les vicaires-généraux les remplaçaient et pouvaient signer toutes les pièces officielles.

Tout-à coup, Mgr Le Nordez, malgré sa démission donnée au Pape, cédant à je ne sais quelle inspiration mauvaise, adresse aux deux vicaires généraux de Dijon, qui n'étaient pas auprès de lui *personae gratae*, une lettre par laquelle il leur retire leurs pouvoirs. Canoniquement cet acte est nul et les vicaires-généraux ne sont pas révoqués, car Mgr Le Nordez n'est plus évêque de Dijon. Mais le gouvernement qui n'a pas reconnu la démission épiscopale, et qui s'est empressé de sanctionner l'incartade de celui qu'il persiste à considérer comme le titulaire du siège, les tient pour révoqués à toutes fins que de droit. Et le résultat c'est qu'au temporel, le diocèse n'est plus administré, et ne peut pas l'être tant que durera le conflit entre les deux pouvoirs au sujet du siège de Dijon. En effet, Mgr le Nordez a renoncé à l'administration de son diocèse. Il ne peut le reprendre sans se jeter ouvertement dans le schisme. Il n'oserait pas non plus nommer de nouveaux grands-vicaires, car il

ne trouverait pas de prêtres pour jouer ce rôle. Et voilà un diocèse sans administration. M. Combes le renégat a dû se frotter les mains en commettant ce dernier méfait avant de déguerpir. Quant à Mgr Le Nordez, en accomplissant cet acte, il s'est placé sous le coup des censures apostoliques.

En présence de telles misères, on comprend que des hommes d'Eglise tout en admettant que la séparation est un mal en soi, se disent qu'elle fera au moins cesser certaines situations intolérables.

* * *

Un des nombreux actes arbitraires du gouvernement de M. Combes va au moins produire un heureux résultat. M. Brunetière était maître de conférence à l'Ecole Normale supérieure. Un décret supprima ces emplois, mais en stipulant qu'après suppression de leurs titres, les maîtres de conférences seraient admis à être réintégrés comme professeur dans l'Université. M. Brunetière a conséquemment réclamé sa réintégration. Mais M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, lui a répondu par un refus, en alléguant que le décret pourvoit simplement au cas des maîtres de conférences en exercice au moment de sa publication. Suivant l'expression de la *Vérité française*, c'était "une indigne escobarderie," dont le ministre essayait de masquer son déni de justice. Cet acte a été jugé sévèrement par l'opinion indépendante. *Le Rappel*, un journal radical, disait à ce propos :

"Quand un grand orateur de l'opposition est à la tribune, il rehausse l'éclat du Parlement. Quand un grand professeur de l'opposition est dans sa chaire, il ajoute à la dignité de l'Ecole. C'est mal défendre la République que d'implorer pour elle la pitié du silence."

Mais exclu des chaires de l'Etat en haine de ses principes, M. Brunetière ne pouvait manquer de voir d'autres tribunes solliciter le concours de sa parole. La société des conférences lui

offrit immédiatement de donner sous ses auspices un cours de littérature. L'éminent critique accepta cette offre et choisit pour sujet *L'Encyclopédie et les Encyclopédistes*. Sujet neuf et fécond, très difficile à bien traiter, mais aussi, susceptible d'admirables développements si le professeur a la compétence voulue. L'inauguration de ce concours a pris les proportions d'un événement littéraire. La première leçon a eu lieu le 25 janvier dans la salle de la Société de géographie. Toutes les élites intellectuelles y assistaient. On y remarquait un grand nombre d'académiciens et de membres de l'Institut, entre autres MM. Jules Lemaître, Thureau-Dangin, le comte d'Haussonville, Leroy-Beaulieu, etc. Voici comment M. Brunetière a débuté :

“ Le silence est la plus grande des persécutions : jamais les saints ne se sont tus. ” Vous connaissez ce mot : il est de Pascal, et vous ne pensez pas que j'aie l'impertinence de me l'appliquer, mais je dois vous avouer que pour expliquer l'origine des conférences que j'inaugure aujourd'hui, je n'ai rien pu trouver de plus expressif, de plus fort, de plus bref.

“ Empêché par le gouvernement de parler dans les chaires qui lui appartiennent, ou du moins qu'il croit lui appartenir, mais qui, en réalité, ne lui appartiennent pas plus qu'à moi, qu'à vous, puisqu'en définitive, c'est le pays que les fait vivre, je n'ai pu me résigner à me taire, parce qu'il m'a paru que j'avais encore quelque chose à dire.

“ J'ai donc dû chercher où je le dirais, lorsque m'est arrivée la gracieuse invitation de la Société des Conférences, que j'ai acceptée. ”

Entrant ensuite en matière, M. Brunetière a montré que l'Encyclopédie a été vraiment la conclusion et l'aboutissement de tout le mouvement philosophique et littéraire du dix-huitième siècle. Il a fait observer qu'elle a été l'objet de plus d'attention à l'étranger qu'en France. C'est donc, chose singulière, pour ce dernier pays, un champ encore peu exploré, c'est en même temps un sujet contemporain et actuel. Car, a dit le conférencier, nous vivons de l'Encyclopédie, elle nous a dotés de plusieurs des idées qui dominent encore chez nous, par exemple l'idée de science telle qu'on la comprend maintenant, celle de la morale indépendante, etc.

Cette leçon d'ouverture a eu un vif succès. Evidemment M. Brunetière aborde ce vaste sujet avec sa maîtrise habituelle. Le cours va se composer de onze leçons, et lorsqu'il sera terminé M. Brunetière aura encore doté les lettres françaises d'une œuvre forte et originale par la conception, la méthode et le style.

* * *

Après un mois d'existence à peine, le ministère espagnol formé par M. Azcarraga, comme nous l'avons vu dans notre dernière chronique, a donné sa démission. Deux crises ministérielles en moins de six semaines, ce n'est pas banal. On prétend que l'attitude du jeune roi n'est pas étrangère à ces fréquents changements de cabinet. M. Villaverde, homme politique conservateur, a présidé à la nouvelle combinaison. Mais nous ne croyons pas qu'un gouvernement fort puisse se constituer tant que M. Maura n'aura pas été rappelé au pouvoir. C'est peut-être le seul homme d'Etat que possède l'Espagne en ce moment.

* * *

Au Canada les évènements politiques se sont multipliés depuis la date de notre dernière chronique. Dans la province d'Ontario les élections générales ont eu lieu le 25 janvier, et elles ont eu pour résultat la défaite du gouvernement Ross et la victoire éclatante de l'opposition dirigée par M. Whitney. Les partis dans la Législature d'Ontario se trouvent maintenant divisés comme suit: 69 conservateurs, 29 libéraux; soit une majorité de 40 pour les conservateurs. Le ministère Ross a donné sa démission le 7 février et, le 8, M. Whitney a formé son cabinet dont voici la composition: Premier-ministre et procureur-général, M. Whitney; ministre des terres de la Couronne, M. J. R. Foy; ministre de l'agriculture, M. W. Monteith; tré-

sorier, M. T. J. Matheson ; ministre de l'éducation, M. R. A. Pyne ; secrétaire-provincial, M. W. J. Hanna ; ministre des travaux publics, M. J. O. Rhéaume ; ministres sans portefeuille, MM. A. Beck, J. S. Hendrie et W. A. Willoughbey. L'orateur désigné de la chambre est M. J. W. St-John. Nos sommes heureux de voir un portefeuille important attribué à un représentant de l'élément canadien-français, M. le Dr Rhéaume. M. Whitney a fait un acte de justice, en reconnaissant de cette manière les droits de nos compatriotes, et, indépendamment de toute considération de parti, il mérite d'être félicité.

Le parti libéral était au pouvoir depuis trente-trois ans dans la province d'Ontario. Les honorables MM. Blake, Mowat, Hardy et Ross avaient tour à tour présidé les différents cabinets libéraux qui se succédèrent après la chute du ministère de coalition de Sandfield McDonald, en 1871.

* * *

A Québec nous sommes en pleine crise politique. La session provinciale était convoquée pour le 9 février. Six jours avant cette date, trois membres du cabinet Parent, les honorables MM. Gouin, Turgeon et Weir, sont sortis du cabinet. La raison apparente de leur retraite est l'entrée de M. Monet dans le gouvernement comme ministre sans portefeuille. Cette sécession inattendue a été le point de départ d'une crise qui n'est pas encore terminée. Le premier-ministre, M. Parent, se voyant avec un cabinet mutilé, à la veille de la session, a obtenu du lieutenant-gouverneur l'ajournement de celle-ci au 2 mars. Dans l'intervalle des caucus ministériels ont été tenus, convoqués respectivement par M. Parent et les ministres démissionnaires ; des interviews sensationnelles ont été publiées dans les journaux ; des pauparlers ont eu lieu. Et après bientôt trois semaines, la situation n'est pas encore modifiée. M. Parent est toujours à la tête du gouvernement. Et il commence à paraître évident que l'imbroglie ne se dénouera que devant la Législature.

Pendant ce temps la session fédérale suit paisiblement son cours. Rien d'important ne s'y est encore fait. La pièce de résistance sera le bill créant une ou deux provinces dans le Nord-Ouest. On l'annonce pour aujourd'hui même.

M. Borden a été élu par acclamation dans le comté de Carleton et a repris sa place à la tête de l'opposition.

Thomas Chapais.

Québec, 20 février 1905.



Notes Bibliographiques



HILIBERT-LOUIS DEBUCOURT, par HENRI BOUCHOT.

— Il s'est fait dernièrement, en France, beaucoup de bruit autour du nom de Debucourt et les quelques estampes signées de sa main et mises aux enchères ont atteint des prix exorbitants. La gloire posthume de cet artiste lui vient bien plus de la rareté de ses œuvres que de leur valeur intrinsèque; non pas qu'elles soient dénuées d'intérêt, mais l'engouement qu'elles provoquent chez les collectionneurs et les snobs, gêne un peu le plaisir qu'on éprouve à les étudier: car leurs pauvretés sont d'autant plus frappantes qu'on exagère outre mesure ce qui en fait le réel mérite. Debucourt, il faut bien l'avouer, ne fut pas un grand artiste, ni même un fantaisiste génial. Il écrivit simplement, sans même y chercher trop malice, la chronique galante de son temps, en forçant la note et en grossissant les épisodes. Aussi bien, les phrases empanachées et les ritournelles savantes ne sont pas de mises lorsqu'il s'agit de lui. Ce serait cependant une injustice que de l'oublier; car sa chronique est précieuse pour l'historien et le psychologue. Au reste, une vie charmante que celle de ce courtisan du succès facile, une vie toute d'imprévu, de frivolité et d'insouciance parisienne. Il naît à Paris, en 1755, de petits bourgeois et il passe ses jeunes années à faire l'école buissonnière le long des quais de Paris. Un bon jour, le voilà élève de David et ne s'avise-t-il pas de trouver que les "pompiers" du maître ne valent pas les "ivrognes" de Téniers. Inutile d'ajouter que ce n'est pas sur lui que le farouche jacobin jette les yeux pour asseoir la fortune de l'école classique. D'ailleurs le jeune rapin à l'ambition, avant d'assurer la fortune de qui que ce soit, de travailler à la sienne propre et voilà pourquoi il se fait le courtisan de la mode et s'applique à découvrir d'un souffle le vent. Et comme il ne manque pas de flair, il est toujours dans le courant... d'air. Cependant le désir le prend de faire partie de l'Académie; aussitôt il s'impose la corvée de broser quelques toiles lourdes et traitées en porcelaine. Le truc réussit et le voici maintenant confortablement installé au Louvre. L'avenir lui apparaît si rempli de promesses qu'il se marie; mais son bonheur fut de courte durée. Trois ans après, son épouse tendrement aimée expirait en laissant un fils. Toujours la plaie resta saignante au cœur de l'artiste. Alors il reporta toute son affection sur la tête de son jeune enfant. Désormais il peinera, il travaillera d'ur, il produira sans cesse, pour assurer l'avenir de cet être chéri. Comme ses tableaux ne suffisent plus aux exigences de chaque jour, il se met, en 1784, à pratiquer l'aquatinte. Le succès ne vint pas de suite. Il s'obstina et fit si bien qu'il finit par forcer l'attention en se mettant au goût de ses contemporains, en cherchant parmi les babioles alors à la mode les motifs de ses productions: coquettes, badauds, beaux juvencaux, vieux courtisans, toute la clientèle futile du Palais-Royal fournit ample matière à son crayon fantaisiste. Ce fut durant les dix ou douze premières années de son veuvage qu'il se montra le plus gai, le plus endiablé,

comme si en forçant le rire, il pouvait mieux refouler ses sanglots. Il mit ainsi en scène tout le demi-monde d'avant la Révolution, outrant délibérément ses mimes, ses folies, ses inénarrables et carnavalesques travêtissements. S'il s'arrête parfois à la famille, on le sent ému; mais il se défie de l'émotion et il revient de préférence aux excentricités de son temps.

Il serait trop long de parcourir la série complète de ses nombreuses estampes et d'en décrire les sujets. Notre cadre est trop restreint pour une semblable entreprise. Contentons-nous de compléter la biographie de l'artiste. La Révolution le chassa de sa retraite du Louvre; pour vivre, il compose des scènes sentimentales, sportives et patriotiques. Mais un nouveau deuil vient ouvrir la plaie de son cœur. Son fils, qu'il idolâtrait, meurt subitement en 1803. Cette fois il fut terrassé; il se retira dans la petite maison paternelle pour revivre pieusement le passé si plein de douleur. En 1814, il vendit son petit cottage de la barrière Saint-Denis, où il avait installé un véritable arche de Noé et il vint s'installer boulevard Saint-Martin; il s'y sentit. D'ailleurs son heure était passée; d'autres talents accaparaient les faveurs du public et des éditeurs. Un jour, il eut le crève-cœur de voir l'une de ses estampes servir de chemise à des lithographies de Charlet. C'en était trop à la fin! Jazet le sauva du désespoir. En 1832, le 22 septembre, il s'éteignit à l'âge de soixante et dix-sept ans. Sa mort passa inaperçue.

Debucoart est de ceux qu'on ne peut oublier et dont il faut parler; mais c'est le faire voir trop petit que de le grandir démesurément. Pour ceux de nos lecteurs qui voudraient se renseigner exactement sur la vie et l'œuvre de cet artiste, nous les renvoyons au beau volume que vient de publier à l'imprimerie de l'Art, M. Henri Bouchot, conservateur du cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale. Ils trouveront dans cet ouvrage — copieusement illustré — la vérité entière sur cet artiste que les courtiers de l'art portent aux nues pour les besoins de la vente. Le portrait que M. Bouchot trace de l'auteur de la "Galerie" du Palais-Royal, est très vivant et en le lisant, on se sent encore plus porté vers l'homme que vers l'artiste; car ce qu'il y avait de meilleur chez Debucoart, c'était le cœur.

I. B. LAGACÉ.

* * *

Visiter les malades, recueillir les orphelins, porter aux pauvres avec l'aumône de la fortune les consolations plus touchantes d'un cœur délicat, en un mot, exercer la charité sous toutes ses formes, ne doit pas suffire à l'âme véritablement chrétienne. Il lui faut encore le zèle de l'apostolat.

Dans un livre écrit avec une grande élévation de pensée, M. le Chanoine Lenfant exhorte les femmes chrétiennes à atteindre ce sommet.

La Flamme de l'Apostolat. — In-16, 65 cents.

* * *

S'il est vrai, comme le dit Montaigne, que "Toute autre science est domageable à celui qui n'a la science de la bonté," nous ne saurions mieux faire que de recommander le charmant petit volume que vient de publier M. J. Guibert, supérieur du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris: LA BONTE, dont la table suffit à faire l'éloge.

Le prix de la bonté. — Eloge de la bonté; combien nous l'aimons dans les autres; joie qu'elle donne à ceux qui la pratiquent; sa puissance conquérante.

Les caractères de la bonté. — La bonté compatissante; la bonté bienfaisante; la bonté bienveillante; la bonté aimante.

Les sources de la bonté. — La part de l'esprit dans la bonté; ce que la bonté doit à la volonté; le cœur est la source de la bonté; la religion met au cœur la bonté.

Les contrefaçons de la bonté. — La faiblesse du caractère; la flatterie; l'indiscrétion; la sensualité.

In-32 encadré: 25 cents.

* * *

Enfin cette liste des ouvrages nouveaux de la librairie Poussielgue se termine par deux petits livres très utiles:

ABREGE DE LA DOCTRINE CHRETIENNE. Volume in-32, 6 cents, pour ceux qui n'ont pas le temps ou ne veulent pas le prendre pour étudier la plus nécessaire de toutes les sciences, et un *Ordo des indulgences*, dont le but est de guider les fidèles dans le gain des indulgences, en leur montrant, *pour chaque jour*, l'abondante moisson qu'ils peuvent recueillir. La clarté et l'ordre qui y règnent, le rendent facile à consulter pour tous. Il est revêtu de la précieuse et rare approbation de la S. Congrégation des Indulgences et de l'*Imprimatur* du P. Lepidi, maître du Sacré Palais apostolique: c'est là une garantie indiscutable de son exactitude. Un volume in-12: 45 cents.

* * *

La librairie Victor Lecoffre, de Paris, augmente toujours sa précieuse collection "*Les Saints.*" Cette fois nous avons deux excellents volumes à signaler:

LA SAINTE VIERGE, par René Marie de la Broise. 1 volume in-12 de vi-250 pages de la collection "LES SAINTS." Prix: 2 fr. Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

Depuis plusieurs années, l'auteur s'était préparé à écrire cet ouvrage, par la publication d'un certain nombre d'articles relatifs à la Sainte Vierge, et spécialement à sa vie. Il vient de l'achever, à l'occasion des fêtes jubilaires de l'Immaculée Conception. Le congrès marial de Rome, auquel il a tenu à présenter le plan de son travail, y a fait un accueil favorable, et même a loué et recommandé sa méthode, dans l'un des vœux émis par la section "de la Presse."

Le dessein général du livre est de faire connaître la Sainte Vierge sous le triple aspect de sa vie extérieure, de sa vie intérieure, et de son rôle dans les mystères du salut. L'Evangile surtout, dont beaucoup de passages sont commentés et mis en œuvre, puis, pour suppléer au silence de l'Evangile, les traditions anciennes, vérifiées le mieux possible, et présentées de bonne foi avec la note de certitude ou plus souvent de probabilité qu'elles comportent: telles sont, pour la vie extérieure, les sources du récit. L'avis commun des théologiens, le sentiment des saints et celui de l'Eglise elle-même, éclairent, sinon tout le secret de la vie intime de Marie, du moins quelque chose de sa psychologie et de sa sainteté. Enfin, c'est au dogme catholique qu'appartient le rôle de la mère de Dieu, de la nouvelle Eve, de l'associée de Jésus dans l'œuvre de la Rédemption et dans l'économie de la grâce: cette partie du sujet est donc traitée d'après la théologie encore, et d'après les principes de la foi. Ainsi, ce petit volume contient en résumé à peu près tout ce que nous savons de la Sainte Vierge, et le présente dans le cadre historique d'une biographie.

Sans déployer un appareil d'érudition que n'admet pas la collection "Les Saints," l'auteur renvoie, par des références exactes, à des citations bibliques ou patriotiques soigneusement vérifiées, et donne, dans une sobre annotation, les explications que certains points appellent comme nécessairement.

* * *

LES SEIZE CARMELITES DE COMPIEGNE, par M. Victor Pierre. Un volume in-12 de xxiv-188 pages, de la Collection "LES SAINTS." Prix: 2 fr. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

La barbare exécution des seize carmélites de Compiègne en 1793, fut-elle inspirée par la passion politique? ou bien n'eut-elle d'autre cause que la fureur antireligieuse, impatiente d'extirper du sol de la France ce que les pourvoyeurs de la guillotine appelaient le "fanatisme," c'est-à-dire tout simplement (dans le langage de l'époque) la croyance et les pratiques catholiques? On ne peut accuser la Cour de Rome d'avoir adopté trop rapidement la seconde opinion. Elle a mis, au contraire, à l'examen de la cause toute la prudence et on peut même dire la sage lenteur qu'elle apporte en ses démarches.

Un de ceux qui, déjà fort au courant des choses de la Révolution, furent appelés à déposer dans le procès de béatification, M. Victor Pierre, met sous les yeux du lecteur toutes les données de la cause. Par lui revit la maison de Compiègne; nous assistons à toutes les phases de la persécution, à la fermeture du couvent, à la première dispersion des religieuses, à leurs efforts pour persévérer dans la pratique des conseils évangéliques, à leur arrestation, à leur emprisonnement de la Conciergerie, à leur interrogatoire, à leur mort enfin sur la place du Trône. Il y a là une page de l'histoire de France autant qu'une page de l'histoire de l'Eglise, toutes les deux neuves, toutes les deux préparées avec scrupule, écrites avec une émotion contagieuse.

* * *

SŒUR PAULINE (Alix Rouger de Laplané) 1878-1899, par G. D'Anticamaretta. Un vol. in-12, chez Victor Retaux, à Paris. Prix: 85 cts.

Sœur Pauline, encore un de ces lis qui sauvent la France de l'abîme où voudrait la plonger l'impiété et les vices de ceux qu'elle tolère à sa tête. Elle quitte le monde où tout lui sourit, le monde qu'elle "aime trop," pour se vouer au service des pauvres et des malades et y contracte, au bout de deux ans, une maladie de poitrine qui l'emlève, après une longue et cruelle agonie.

L'auteur a inséré dans son livre un chapitre original et curieux sur la *Vocation religieuse*, dont la plupart des gens parlent comme le pourrait faire un aveugle des couleurs, ainsi que de divers épisodes destinés à faire connaître l'esprit et les usages de la Congrégation si populaire des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

* * *

LE CURE D'ARS, panégyrique prêché dans l'église d'Ars, par le R. P. Coubé. — Librairie Retaux. — Prix: 15 cts; franco, 0 fr. 60.

Ce panégyrique vient à son heure, au lendemain de la béatification du curé d'Ars, à la veille des grandes fêtes qui vont être célébrées partout en

son honneur. Il montre dans J.-B.-M. Vianney un de ces hommes dont le rôle social se prolonge et grandit après leur mort. Rôle tout surnaturel par ses moyens, la prière et la mortification, mais dont le retentissement est immense dans la vie extérieure d'un peuple.

L'orateur, rappelant les vexations auxquelles le curé d'Ars, fut en butte de la part du démon, en donne l'explication psychologique dans la nature et le rôle de cet esprit du mal, qui combattit le Christ, et que le Christ est venu chasser des corps et surtout des âmes. La même lutte se continue entre Satan et les saints. Et ici, élargissant le cadre évangélique, le panégyriste montre dans la société moderne la grande Possédée, torturée par les démons de l'orgueil, de la cupidité et de la chair, en proie à de terribles spasmes démagogiques, tombant du haut-mal des révolutions, l'écume du blasphème à la bouche, s'agitant et se déchirant de ses propres mains, comme le démoniaque de l'Évangile. Le prêtre est l'exorciste-né de cette pauvre société, et, quand il est saint comme le curé d'Ars, il la relève et lui rend la liberté et la paix.

* * *

HENRI DE MAUDUIT DU PLESSIX, lieutenant de vaisseau, commandant "La Framée," par A. Vaccon. 1 beau vol. in-8 écu, orné de plusieurs portraits. Prix: 85 cts.

Personne n'a oublié le nom du commandant de la *Framée*, nom qu'une admirable vie de dévouement au devoir n'eut sans doute pas fait sortir de l'ombre discrète où se complaisait la modestie du héros, mais qu'une mort sublime a jeté dans l'immortalité de l'histoire.

On connaît ce glorieux épisode du contre-torpilleur *Framée* sombrant dans la nuit du 10 août 1900, à la suite d'une collision avec le cuirassé le *Brennus*. Le P. Coubé l'a raconté dans la chaire de la Madeleine en quelques mots d'une vigoureuse concision comme un récit de Tacite:

"Au milieu des horreurs d'un naufrage, Mauduit du Plessis, debout sur son navire qui sombre, encourage ses hommes à lutter contre la mort. Il pourrait se sauver, mais il préfère garder des marins à la France et leur donner l'exemple du devoir accompli jusqu'au bout. Il leur jette la ceinture de sauvetage qu'on lui tendait et lui, tranquille et magnifique, s'armant d'un grand signe de croix, il s'enfonce lentement, triomphalement dans les flots, avec son torpilleur. Honneur à toi, beau marin, martyr du devoir et du patriotisme!"

Quel était l'homme capable d'une telle mort, comment y avait-il préparé son cœur, par quelles étapes du devoir toujours accompli avec cette grave et noble simplicité est-il arrivé à cette fin glorieuse/

Voilà ce que nous conte à merveille M. Vaccon dans ce beau volume, en un style charmant avec de nombreuses citations des lettres de son héros et avec une émotion qui gagne le lecteur et ne le quitte plus jusqu'au dramatique terme du récit.

Belle histoire à faire lire aux jeunes gens dont on veut grandir et ennobler les sentiments pour en faire des Français dignes de ce nom.

Belle histoire pour tous, du reste, car elle console des tristesses ambiantes et reconforte en montrant quels trésors d'héroïsme recèle encore notre race dans ses vieilles familles chrétiennes.